



COLLEGE COOPERATIF EN BRETAGNE

Recherche-Action sur les Dynamiques
Associatives Rennaises
(RADAR)

RAPPORT INTERMEDIAIRE

JANVIER 2006

Démarche de recherche-action participative
réalisée par le Collège Coopératif en Bretagne
en partenariat avec la CRES CRVA et avec le concours de la Ville de Rennes

Sommaire

Introduction	page 3
A- Analyse documentaire	page 5
A-1 Les associations rennaises, réflexions et questions à partir d'une synthèse documentaire	page 5
A-2 Bibliographie	page 18
A-3 Tableau récapitulatif	page 21
B- L'expérience associative en questions	page 24
B-1 Les engagements associatifs dans la cité : pour qui, pourquoi ? <i>Synthèse des travaux de l'atelier 1</i>	page 24
B-2 Comment les associations contribuent-elles à la construction de la citoyenneté ? <i>Synthèse des travaux de l'atelier 2</i>	page 36
B-3 Bénévolat : engagement et pérennité de l'engagement dans un contexte de professionnalisation ? <i>Synthèse des travaux de l'atelier 3</i>	page 42
B-4 Temps associatifs et démocratie participative <i>Synthèse des travaux de l'atelier 4</i>	page 48
B-5 Autonomie ou instrumentalisation ? Eléments de réflexion autour d'un thème récurrent, Yves BONNY	page 55
C- Lectures sociologiques des dynamiques associatives	page 60
C-1 L'engagement associatif des jeunes, Patricia Loncle	page 60
C-2 Dynamiques et caractéristiques de la vie associative : Éléments de réflexion, Yves Bonny	page 71
Conclusion	page 80

Introduction

Le présent rapport rend compte des travaux de recherche-action réalisés par le Collège Coopératif en Bretagne à la demande de la Ville de Rennes et en partenariat avec la CRES CRVA au cours de l'année 2005. Cette démarche participative de recherche-action sur les dynamiques associatives rennaises, s'inscrit dans le prolongement des assises de la vie associative réunies par la Ville de Rennes, le 6 novembre 2004.

En effet, suite à la crise qui a marqué les relations entre la Ville et l'OSCR, la Chambre Régionale de l'Economie Sociale ; à travers le CRVA (Centre d'animation et de ressources à la vie associative) et l'ADECAMB-Collège Coopératif en Bretagne, ont été missionnés afin de mettre en œuvre deux démarches visant à favoriser les dynamiques associatives et à refonder les relations Ville/Associations.

1. La démarche de refondation des relations Ville/Associations est animée techniquement par la Chambre Régionale de l'Economie sociale ; elle doit permettre de constituer un « parlement associatif » déléguant des représentants à une « conférence locale Ville/associations » à constituer, et de préparer une « charte des engagements réciproques Ville/associations ».
2. La démarche de recherche-action avec les acteurs de la vie associative rennaise, est menée par le Collège Coopératif en Bretagne, et programmée sur deux années 2005 et 2006, qui doit permettre :
 - a) de construire collectivement un questionnement, à partir des expériences associatives et de l'analyse du contexte local, sur les enjeux de la coopération inter-associative, la relation aux collectivités publiques, la mutualisation des ressources et des moyens.
 - b) d'élaborer collectivement des propositions et de co-construire avec la ville des outils et des ressources notamment dans le domaine de l'expertise et de la compréhension du fait associatif.
 - c) d'approfondir la connaissance du fait associatif et ses transformations.

Afin de réaliser ce programme de recherche participative, une équipe de recherche-action a été constituée et les acteurs associatifs rennais ont été invités à participer à des groupes de réflexion leur permettant de partager leurs expériences, leurs idées et progressivement, avec l'appui méthodologique et scientifique d'un chercheur animateur, de construire un point de vue réflexif sur une dimension des questionnements qui traversent le monde associatif.

Cette approche réflexive de l'expérience associative partagée a donné lieu à des travaux empiriques réalisés par quatre groupes (ateliers de recherche-action-coopérative) et cela selon quatre directions thématiques complémentaires:

- 1- L'engagement bénévole, sa pérennité, son renouvellement dans un contexte de professionnalisation,
- 2- Le temps associatif et sa relation avec la question de la démocratie participative,
- 3- Le sens de l'engagement des associations dans la cité,
- 4- La contribution des associations à l'expression d'une citoyenneté.

Notons que les thèmes définis librement par les groupes à partir de leurs expériences, leurs préoccupations et centres d'intérêts, révèlent une convergence autour **des formes et du sens de l'engagement associatif au regard des enjeux démocratiques locaux.**

Cette préoccupation centrale rejoint la question de la construction d'un espace public d'expression, de délibération et de contribution qui peut trouver sa traduction dans les procédures d'inter-coopération associative –*le projet des associations pour la cité et la démocratie*- et la procédure de refondation des relations ville/association –*le compromis institutionnel entre espace public et espace politique*-.

Pour compléter et conforter cette approche expérientielle et empirique, des travaux complémentaires ont été conduits:

1. une analyse documentaire des principales études réalisées récemment sur la vie associative rennaise,
2. une lecture sociologique des phénomènes de participation et d'organisation des jeunes dans la cité,
3. une lecture sociologique des modèles théoriques qui traversent les pratiques et les représentations du phénomène associatif dans le monde contemporain.

Cet effort de recherche a aussi pour ambition de contribuer à l'approfondissement de questions qui participent de la transformation des pratiques associatives et de leur place dans la cité et d'en tirer des enseignements pour la recherche et pour l'action.

Ce rapport intermédiaire présente en conclusion une synthèse des axes de réflexion qui seront travaillés lors de l'année 2006 et une proposition d'organisation de la recherche prenant en compte deux exigences contradictoires, la disponibilité des acteurs et leur implication au processus de recherche et de construction de propositions opérationnelles, notamment dans le domaine des ressources, de l'observation et de la transmission des idées et des pratiques innovantes.

Alain PENVEN
CCB-CRCB

A- ANALYSE DOCUMENTAIRE

A-1 Les associations rennaises. Réflexions et questions à partir d'une synthèse documentaire

La présente note a pour objectif de faire la synthèse des sources documentaires existantes portant sur la vie associative rennaise. Les matériaux ont été mis à notre disposition par la Ville de Rennes et le service de documentation de la CRES (sources OSCAR) et ont privilégié la période récente¹. Il ne s'agit pas ici d'un simple exercice de style mais bien de pointer à travers cette perspective synthétique des pistes de réflexions susceptibles d'intéresser les acteurs associatifs².

Les documents et rapports consultés ne sont pas tous de même nature. Il conviendra donc de distinguer : les fichiers et données statistiques, les études et rapports inscrits dans le cadre de commandes visant à améliorer la connaissance du fait associatif, des rapports produits dans un contexte d'interrogation et/ou d'évaluation de l'action publique (plus particulièrement autour de la politique de la ville) et qui traitent peu ou prou du fait associatif et enfin le recensement de ce qui fait questions que ce soit à travers des manifestations particulières ou par l'analyse thématique de la rubrique reportage de la revue Synergie de l'ex-OSCAR. Les documents analysés n'ont donc pas tous le même statut : certains relèvent davantage du genre témoignage alors que d'autres produisent des grilles d'évaluation... Nous n'avons pas tenté par ailleurs des mises en perspectives du fait associatif alors qu'il existe une nombreuse littérature sur ce sujet, particulièrement dans le contexte de commémoration de la loi de 1901. Mais c'est à partir de ce mélange de genres (évoqués ci-dessus) que nous avons essayé de mettre à plat des éléments de questionnement susceptibles de faire écho au débat des acteurs associatifs.

Notre développement se décomposera en trois temps. La réflexion sur la vie associative achoppe souvent sur la question des effectifs associatifs. Il convenait donc tout d'abord de rassembler les réflexions disponibles, sur les « fausses questions et vrais problèmes » autour de la problématique du dénombrement. Par ailleurs, il existe manifestement un certain nombre de représentations constituées autour du fait associatif qu'explore l'étude d'Idea-Recherche et dont la rubrique Reportage de Synergie est en quelque sorte le miroir. Les métamorphoses du milieu associatif dépassent à l'évidence ces regards relativement consensuels : sous l'impulsion de leurs membres, les associations évoluent (la société change) ; mais l'action publique, en se territorialisant, lui accorde désormais également une place particulière (entre reconnaissance et risque d'instrumentalisation).

1) Dénombrement des associations : fausses questions et vrais problèmes

Il n'existe pas une base de données satisfaisante. Les associations échappent en effet au système d'observation statistique : les sources administratives sont rares et les sources publiques renseignent surtout sur les créations (mais pas sur les disparitions !) et sur l'emploi³. On est donc contraint de procéder par zoom successif pour progresser dans l'appréhension statistique des associations rennaises : le département, l'arrondissement, la ville de Rennes, les associations subventionnées....

¹ Cf la bibliographie consultée en fin de document.

² Nous n'avons pas d'ailleurs la prétention de rechercher une forme d'exhaustivité. Il s'agit davantage d'un regard porté à un moment donné sur la littérature disponible.

³ « Poids et profil du secteur associatif d'Ille-et-Vilaine. Approche quantitative », par Dynamétrie avec la collaboration du Matisse-CNRS, mai 2002. Idem pour la Bretagne.

Cependant il convient de souligner que s'il y a manifestement un enjeu, en terme de connaissances scientifiques, à améliorer la connaissance statistique du « fait associatif », il convient, comme le rappelait Yves Bonny⁴, de ne pas confondre l'association comme réalité juridique et le « milieu associatif », avec ce que ce dernier terme évoque comme valeurs et principes fondateurs.

a) Une nébuleuse difficile à saisir

Le centenaire de la création du statut associatif a été l'occasion en Bretagne comme ailleurs d'essayer de faire le point sur la nébuleuse associative. Deux dimensions essentielles ont été soulignées à cette occasion : la faiblesse et l'incomplétude des données existantes et la tentative de construction de base de données (à travers la démarche de recensement demandée par la DDVA au cabinet Dynamétrie, en liaison avec le Matisse-CNRS⁵).

La répartition des créations par arrondissement (Rennes, St Malo, Fougères, Redon) souligne un effet métropole : le taux de création d'associations de l'arrondissement de Rennes est de moitié supérieur à celui des autres arrondissements. Plus on approche de la ville-centre et plus le taux de création d'associations pour 1000 habitants est important (1,43 pour l'arrondissement de Rennes, 1,24 pour l'Ille-et-Vilaine, 1,08 pour la Bretagne). Le nombre d'associations est estimé au sein de l'arrondissement de Rennes à 10 600 associations et représenterait 68 % des associations d'Ille-et-Vilaine ; près de 60 % appartiennent à un ou plusieurs réseaux.

Outre les grandes tendances du fait associatif au niveau national (place des activités sportives entre autres), plusieurs caractéristiques du secteur associatif en Ille-et-Vilaine ont été soulignées qui méritent d'être retenues comme aiguillons à la réflexion :

- la proportion des associations employeurs ainsi que celles gérant des budgets « moyens » sont plus présentes en Ille-et-Vilaine ;
- l'un des points forts de la dynamique associative de l'Ille-et-Vilaine est l'enseignement privé (les associations d'éducation représentent 7 % du nombre total d'associations dans le département, chiffre largement supérieur à la moyenne nationale) ;
- le secteur associatif culturel d'Ille-et-Vilaine est très développé (19 % du nombre total des associations en Ille-et-Vilaine).

Le quart des associations en activité a été créé dans la décennie 80/90. Les associations sont pour un grand nombre des structures jeunes : près d'un tiers ont moins de neuf ans et près d'une association sur cinq a moins de quatre ans.

Le monde associatif est structuré en deux univers dans le cadre de l'étude Dynamétrie-Matisse : les secteurs de la culture, des loisirs et du sport sont caractérisés par des effectifs, en nombre d'association, particulièrement élevés mais ce sont les secteurs de l'action sociale et de l'éducation-formation qui mobilisent les budgets les plus importants. Relevons également que :

- les associations d'économie et de développement local, les associations humanitaires et culturelles comptent aux environs de 40 à 45 % des associations créées dans les dix dernières années ;

⁴ Yves Bonny, Centenaire de la loi 1901. Quel avenir pour les associations ? Note d'analyse et de synthèse, oct. 2001.

⁵ Outre l'utilisation des données départementales autour des créations d'association (CNVA et JO), une enquête nationale spécifique au niveau communal a été conduite par le laboratoire MATISSE qui permet des extrapolations à des niveaux territoriaux plus fins.

- en appliquant les estimations nationales au tissu associatif d'Ille-et-Vilaine, environ 40 % des associations échappent tout ou partie aux réseaux existants : petites associations, associations culturelles, les associations de loisirs type amicale.

b) Une typologie associative rennaise partielle et construite à travers ses liens avec la puissance publique

Les associations rennaises seraient estimées à environ 5 000 sans que nous ayons pu trouver de sources à ce chiffre qui apparaît donc comme une estimation à prendre avec beaucoup de précaution. A défaut, trois types d'associations peuvent être définis en fonction de leurs liens avec la Ville de Rennes : les associations gestionnaires d'équipements conventionnés et qui, de ce fait, ont développé des liens privilégiés avec la Ville de Rennes, interpellant parfois leurs valeurs associatives ; les associations qui ont choisi d'adhérer à des offices ou maisons thématiques ; les collectifs d'habitants, interlocuteurs privilégiés de la Ville de Rennes dans le contexte d'une territorialisation de l'action publique et qui n'ont pas forcément tous pris la forme associative.

Les associations gestionnaires d'équipements conventionnés :

A ce titre, elles ont depuis déjà de nombreuses années développées des liens directs avec la ville de Rennes (mode de suivi des publics homogénéisés, grandes enquêtes autour des publics et des types d'activités souvent conduites par le LARES ...). Il convient de souligner l'importance du mode fédéral comme point d'ancrage de ces associations : au total 5 grandes fédérations nationales d'origine laïque ou confessionnelle avaient été repérées comme référent principal de 33 équipements conventionnés en 1996⁶. Au nombre de 25 en 2002, les associations gestionnaires ont fait l'objet d'une évaluation centrée sur la problématique du conventionnement associatif⁷.

Trois axes avaient été principalement retenus pour conduire ce projet : l'équipement et ses publics, le fonctionnement associatif de la structure et la fonction partenariale de l'équipement. Il en ressort quelques points essentiels. Si les équipements touchent un public large, la cohabitation paraît souvent difficile entre le public jeune et les plus âgés. Le fonctionnement associatif est par ailleurs fortement interpellé par la professionnalisation croissante des structures et, à l'inverse, un bénévolat qui peine à se renouveler. Enfin le partenariat à l'échelle du quartier est dense là où l'histoire de la contractualisation urbaine est la plus ancienne.

En conclusion, cette étude pointe les risques de dérives institutionnels au détriment de la réflexion associative. En effet elle établit un lien entre le flou conventionnel, comme mode de relation privilégié ces dernières années par la ville de Rennes avec le milieu associatif, et la faiblesse des projets des équipements qui se sont assez peu interrogés sur l'évolution des quartiers et les nouvelles attentes des habitants.

⁶ Cf l'étude de G. Gaultier, Les publics en activités des équipements conventionnés de la ville de Rennes, fév. 1996, LARES.

⁷ Romain Pasquier, Evaluation à mi-parcours du conventionnement associatif des équipements de quartier rennais, mars 2002.

Les offices et autres maisons thématiques⁸ :

Face à la diversité des associations et devant leur place croissante au sein de la cité, des tentatives d'organisation ont essayé suivant d'abord des logiques de fédération. Ainsi l'Office des Sports créé en 1949, l'OSCR créé en 1960 et l'Office des personnes à la retraite en 1969 relèvent de cette forme de regroupement. La proximité thématique et/ou idéologique constitue également une autre bannière sous laquelle les associations ont accepté de s'agréger.

Mais l'OSCR a joué manifestement un rôle à part dans le monde des offices et maisons dans la mesure où il n'affiche pas une entrée thématique et a pu contribuer à l'émergence d'autres offices et maisons spécialisées. Ainsi le CIDF (Centre d'Information du Droit des Femmes), la MCE (Maison de la Consommation et de l'Environnement), la MAS (maison de la santé) ont été initiés et accompagnés par l'OSCR. Jusqu'à 2004, les liens unissant les maisons et offices étaient à géométrie variable puisque certaines maisons et certains offices étaient adhérents à l'OSCR (Maison internationale, maison de la santé, culture bretonne (Skeudenn Bro Roazhon), MCE), d'autres non (Office des Sports, MIR, Union des Associations d'Immigrés de Rennes (UAIR).

Mais les associations souhaitant bénéficier de subventions au fonctionnement étaient nécessairement adhérentes à l'OSCR. Par contre, pour les subventions au projet, il existe d'autres sources de financement qui ne passaient pas par la médiation de l'OSCR. Notons d'ailleurs que dans le secteur de la culture, la ville de Rennes a développé depuis quelques temps des « lignes directes » avec certaines associations. Il paraît donc extrêmement délicat de tenir une comptabilité de la vie associative rennaise à partir des maisons ou offices.

Dans une note de synthèse publiée dans le contexte des Assises Nationales de la Vie Associative, le directeur de l'OSCR rappelait quelques grandes caractéristiques de l'évolution du réseau d'adhérents de l'office qui est passé de 236 en 1981 à 544 associations en 1996, pour se stabiliser à 430 en 2004 et en proposait une typologie par secteur :

- l'explosion du secteur culturel (x 3) mais sous la forme de d'associations à petits budgets, privilégiant l'auto-financement et fonctionnant avec un nombre limité d'adhérents (50 environ) ;
- les associations en relation avec le secteur de la famille, des handicapés, préretraités, solidarité et santé dont le budget est plus important et l'autofinancement moindre dont l'évolution s'est avérée plus modérée (x 2) ;
- le secteur socio-éducatif regroupant les secteurs enfance, jeunesse, loisirs, formation, consommation qui cumulent le taux d'adhérents et d'usagers le plus important dans l'échantillon de l'OSCR (x 2) ;
- le caractère minoritaire des associations de quartier et ce à un double titre : peu nombreuses et ayant faible nombre d'adhérents.

Cette typologie appelle quelques commentaires : elle pointe l'extrême diversité du secteur associatif mais aussi, par là même, les difficultés et les limites d'une comparaison à partir d'indicateurs statistiques standards (nombre d'adhérents, secteurs entre autre) pour décrire des réalités et problématiques associatives à l'évidence extrêmement variées mais aussi évoluant dans le temps.

Les collectifs d'habitants et autres formes de regroupement qui n'utilisent pas forcément la forme associative comme support.

Les effectifs fournis par la ville de Rennes comptabilisent une quinzaine de collectifs d'habitants.

⁸ Nous ne disposons pas à ce jour de statistiques par maison et office qui permettraient de saisir l'ampleur des logiques de regroupement.

2) Les représentations de l'association

Prendre comme point d'ancrage non pas les associations mais un échantillon de population du bassin rennais permet d'éclairer sous une autre facette la vie associative rennaise. Ainsi l'étude d'Idéa-recherche, commandée par l'OSCR en 1995⁹, gagnerait à être réactualisée et à être mise en relation avec les recherches récentes sur la mobilisation associative. A défaut, elle permet cependant d'ors et déjà de dépasser certains points de vue constitués.

En effet, l'intérêt de cette étude consiste dans l'éclairage fourni sur la participation associative (400 Rennais enquêtés) et la représentation sociale de l'association (20 entretiens approfondis)

Vers une banalisation de l'adhésion...

Ainsi, l'étude insiste tout d'abord sur la banalisation du phénomène associatif dont le marqueur principal est l'homogénéisation des profils adhérents/non adhérents saisie à partir d'indicateurs classiques (égalité des genres, des CSP et des classes d'âges). Le second enseignement, illustrant l'importance du fait associatif dans notre société, est l'homogénéisation de la représentation sociale de l'adhésion avec des images fortes : l'accent est mis sur « le relationnel et le local », sur l'inscription civile dans la société plutôt que la participation à la vie politique ; enfin les associations sont considérées comme modernes, efficaces et utiles même si un manque d'ouverture peut provoquer l'accaparement du pouvoir.

...malgré une diversité de forme de mobilisation

Les typologies de la participation et de la dynamique associatives se dégagent de l'étude confortent les analyses contemporaines en distinguant tout d'abord une diversité de formes d'implication : usagers, membres adhérents, bénévoles, responsables, donateurs, salariés, adhérents et non adhérents.... L'originalité de la démarche relève davantage dans le croisement avec une typologie de la dynamique associative : les associations animatrices, fédératrices, prestataires ou volontaristes ne mobilisent en effet pas de la même façon.

Une représentation sociale assez unifiée de l'association

Malgré une diversité du tissu associatif identifiée à travers les enquêtes, se dessine une représentation sociale assez unifiée de l'association. Organisée autour du personnage du bénévole (qui ne constitue pourtant qu'une figure parmi d'autres de la mobilisation associative), elle peut être décomposée en quatre pôles : le cadre formel, l'inscription sociale, la volonté individuelle, les relations :

- le cadre formel : l'association symbolise d'abord un mode d'organisation particulier (souplesse et liberté) et une culture d'organisation différente de celle du privé ou du public (le triptyque bureau/conseil d'administration/commissions, une économie du don, un mode de relation obligée... sont évoquées avec récurrence). Certes les images de l'association se brouillent parfois (les « fausses associations ») mais la souplesse et l'espace d'initiative sont fortement soulignés.
- Une somme de volontés individuelles : l'image de l'association se construit pour partie en tension entre ces cadres formels et des motivations individuelles diversifiées (se faire plaisir, être reconnu, être utile, être responsable, s'engager, pratiquer une activité). Elles n'excluent pas un sentiment d'isolement chez les responsables et de lassitude chez les professionnels.

⁹ IDEA-recherche, Images de l'association. Témoignages et représentations, Enquête sociologique réalisée pour l'OSCR, septembre 1995.

- Un espace relationnel identifié mais qui recouvre des acceptations différentes et complémentaires : un petit collectif de proximité, une dynamique relationnelle fondée sur l'échange, la différence, voire la découverte.
- Des formes d'inscription sociale variées : agir dans la société, se faire entendre, être solidaire, pratiquer une activité.

La revue Synergie, miroir des questionnements associatifs ?

Le dépouillement de la revue Synergie éditée jusqu'en 2004 par l'OSCR est particulièrement intéressante à mettre en parallèle en ce sens qu'il conforte de notre point de vue certaines représentations constituées de l'association. Organisée sur la base de témoignages et reportages d'acteurs, elle n'évite pas une certaine « sanctuarisation » de la vie associative en mobilisant autour du militantisme et du bénévolat. A titre d'illustration, nous avons extrait les thématiques des reportages de la revue Synergie depuis janvier 2000.

Thèmes de la rubrique Reportage en 2000	Thèmes de la rubrique Reportage en 2001	Thèmes de la rubrique Reportage en 2002	Thèmes de la rubrique Reportage en 2003	Thèmes de la rubrique Reportage en 2004
« Quand les associations font la fête » Janvier 2000	« L'emploi dans l'économie sociale et solidaire » Janvier 2001	« La participation des habitants dans la vie de la cité » Janvier 2002	« Transformer l'expérience en diplôme » Janvier 2003	« Réflexions sur l'engagement associatif » Janvier 2004
« Oui, les associations ont leur place dans les institutions... et elles en parlent ». Février 2000	« Elections municipales à Rennes : les politiques associatives des candidats » Février 2001	« Des femmes s'enrichissent auprès d'associations étrangères » Février 2002	« Accès à la culture et handicap » Février 2003	« Le partenariat associatif au service du spectacle » Février 2004
« Les jeunes ont-ils des modes d'expression nouveaux ? » Mars 2000	« L'artiste dans la cité : réflexions à bâtons rompus... » Mars 2001	« La santé mentale est aussi un problème de santé publique » Mars 2002	« Associations en mouvement » (étude IDPAS) Mars 2003	« Leçon d'explication sur la situation de l'OSCR »
« Paroles croisées : quand salariés et bénévoles s'entretiennent librement » Avril 2000	« Vers un groupement d'employeurs à Rennes ? » Avril 2001	« Des points de vue sur les collectifs... » Avril 2002	« Europe en état de marche » Avril 2003	« Pouvoirs publics et associations : l'entente obligée (risque d'instrumentalisation, uniformisation des associations, évolutions du bénévolat...)

« Les différentes facettes de la communication associative » Mai 2000	« 100 ans de liberté d'association. Ca se fête ! » Mai 2001	« Hébergement d'urgence, de la théorie à la pratique Mai 2002	« Le monde associatif coopératif et mutualiste au cœur du territoire » Mai 2003	« Villejean, d'hier à après-demain. Villejean revisité à la lumière des points de vue de ceux qui y habitent et y travaillent Mai 2004
« A l'approche des élections municipales, les associations ont-elles des choses à dire ? » Juin 2000	« Ont-ils des chapeaux ronds ? » Juin 2001	« les associations et l'argent » Octobre 2002	« Les associations refusent l'asphyxie » Octobre 2003	
« Les 35 heures : une obligation de transformation » Septembre 2000	« Faut-il réactualiser la loi 1901 » Septembre 2001,	« Les associations et la prison » Novembre 2002	« Dons, sponsoring, mécénat : solution miracle ou compromission ? » Novembre 2003	
« De l'utilité sociale des associations Octobre 2000	« Quelle loi 1901 pour les établissements sociaux et médico-sociaux ? » Octobre 2001	« 10 ans et 100 numéros de Synergies » Décembre 2002	« Les associations créent-elles du lien social ? » Décembre 2003	
« Des associations luttent contre toxicomanies » Novembre 2000	« Développement durable : les associations ont un rôle à jouer » Novembre 2001			
« Associations, femmes et politique » Décembre 2000	« Des associations qui agissent autour de la parentalité » Décembre 2001			

3) Les métamorphoses du milieu associatif et de son environnement

Les études consultées insistent sur les transformations des dynamiques associatives à la croisée d'un double processus : entre sphère publique et sphère privée, elles reflètent les interrogations mais aussi des façons d'être et d'agir en société ; du fait précisément de leur positionnement spécifique, elles doivent en permanence négocier leur place auprès des institutions oscillant entre séduction et méfiance. Deux études assez récentes nous autorisent précisément à quelques extrapolations pour la vie associative rennaise. La première s'est intéressée aux évolutions de la vie associative rennaise dans un contexte de renouvellement du conventionnement pluriannuel Ville de Rennes-OSCR¹⁰. La seconde n'est pas directement centrée sur la vie associative mais elle l'aborde à travers la thématique de l'évaluation du contrat de ville ¹¹. Soulignons aussi que les Assises de la culture et le projet d'Institut de la citoyenneté, initiés par la Ville de Rennes à la fin des années 90, ont été autant d'occasions d'interpeller le modèle rennais qui s'est longtemps incarné dans l'OSCR.

a) Une nébuleuse en recomposition

La complexification de l'action associative....

Alors que la baisse du militantisme, la dispersion des associations et la diversité des associations de quartier sont souvent mentionnées comme autant d'éléments de la fragilisation des associations, l'étude prend le contre-pied de ces approches en soulignant que, du point de vue des associations, la professionnalisation des acteurs est probablement la source de changement la plus importante. Elle est à mettre en parallèle avec des exigences de qualité et la complexification de la gestion, même si toutes les associations ne s'inscrivent pas dans ce type de démarche.

... et des associations confrontées à un triple enjeu sociétal.

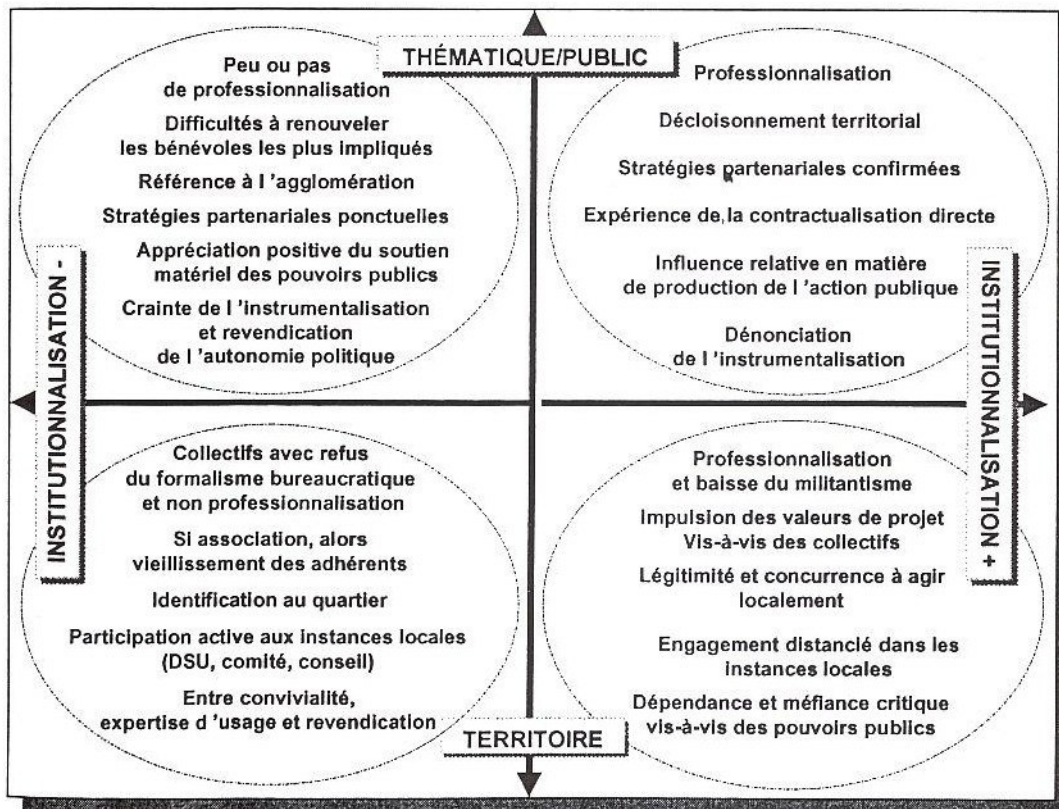
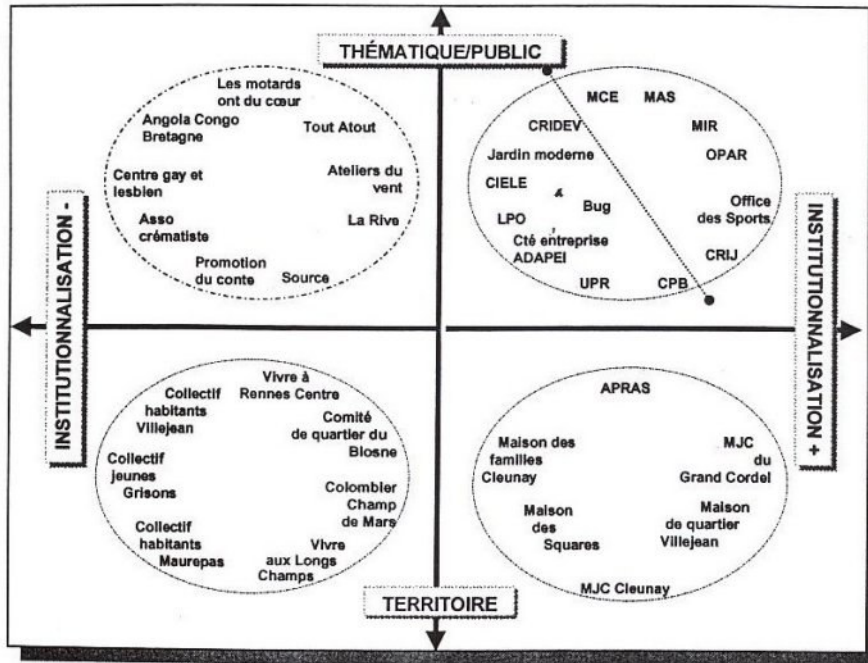
Tout d'abord le renouvellement des acteurs associatifs est interpellé par un double constat : les ressorts varient en fonction des générations d'adhérents alors que l'expérience des emplois-jeunes a parfois modifié la représentation du fonctionnement associatif. Par ailleurs, les horizons territoriaux des associations tendent à s'élargir, débordant les frontières de la Ville de Rennes. Cette extension des domaines d'intervention des associations n'est pas nouvelle en soi mais elle apparaît de plus en plus légitime au vu du développement de la métropolisation du territoire et des formes de circulation de la population en découlant. Enfin, il convient d'insister sur la demande, parfois perçue comme paradoxale, des pouvoirs publics qui tentent d'entraîner les associations sur le terrain des quartiers, domaine de prédilection de la politique de la ville. Les collectifs d'habitants, moins institutionnalisés, seraient cependant davantage sensibles à ces politiques de proximité.

Quatre familles associatives identifiées

De fait, l'étude propose une typologie associative à partir du degré d'institutionnalisation et de l'orientation thématique ou territoriale des projets : « plus que la différenciation traditionnelle entre associations militantes et associations prestataires ; c'est aujourd'hui le degré d'institutionnalisation (antériorité des missions, importance des effectifs professionnels, inscription dans des réseaux structurés de longue date) et le poids respectif des références sectorielles ou des références territoriales dans l'orientation des projets associatifs qui nous semblent les plus à même d'aider à apprécier les dynamiques en cours et celles qui vont se déployer dans un futur proche ».

¹⁰ IDPAS, Etude préalable au renouvellement du contrat de mission de l'OSCR, novembre 2002. Un échantillon de 150 associations rennaises, pas forcément adhérentes à l'OSCR, et 30 entretiens individuels ou semi collectifs ont constitué les matériaux de l'analyse.

¹¹ IRTS-Lares, Evaluation à mi-parcours du Contrat de Ville 2000-2006 de l'agglomération rennaise, avril 2004



Quatre familles sont ainsi distinguées :

- « les associations faiblement institutionnalisées et intervenant sur une thématique ou en direction d'un public spécifique : pas ou peu de professionnalisation et des difficultés de renouvellement de militants, l'agglomération comme référence territoriale, des partenariats inter associatifs très ponctuels, un soutien matériel des pouvoirs publics et une autonomie politique » ;
- « les associations fortement institutionnalisées et intervenant sur une thématique propre ou vers un public spécifique : la professionnalisation, un découplage territorial, des partenariats stratégiques, une influence relative en matière d'action publique, une dénonciation de l'instrumentalisation » ;
- « les associations faiblement institutionnalisées et essentiellement tournées vers l'animation territoriale et le développement local : des collectifs avec un refus du formalisme bureaucratique et des engagements peu stabilisés, la forme associative appréhendée avec le risque inhérent de vieillissement des membres, une non-pertinence de la professionnalisation, une identification au quartier, une participation active aux instances de quartier, une philosophie entre convivialité, expertise d'usage et revendications » ;
- « les associations les plus institutionnalisées et essentiellement tournées vers l'animation territoriale et le développement local : une professionnalisation et une baisse du bénévolat militant, une impulsion du projet, de la solidarité et du partenariat dans un univers de stratégies individualistes, un engagement critique et parfois distancié aux instances locales, une concurrence des légitimités à intervenir localement, un positionnement entre intégration de fait et méfiance affichée ».

b) Les associations culturelles : marginalité ou défi à l'action publique locale ?

Elles tiennent manifestement une place à part dans la dynamique associative rennaise dans la mesure où, on l'a vu, elles ont largement contribué à la croissance des effectifs associatifs ces dernières années. Elles sont également une source d'interrogations pour l'action publique dans la mesure où les faibles effectifs d'adhérents (moins de 50) et le fort taux d'autofinancement ne manquent pas d'interpeller les politiques sur leur signification. Les Assises pour la Culture qui se sont déroulées à Rennes le 21 et 22 novembre 1997 ont été l'occasion d'interroger la spécificité associative dans le développement culturel. La lecture, a posteriori, du recueil de réactions des différents ateliers organisés à cette occasion, donne à voir une nouvelle dimension du fait associatif, souvent minimisée par son inscription historique militante. Ainsi est-il relevé que le « le statut associatif permet une grande liberté d'action pour les projets collectifs, il facilite l'émergence de projets de petite taille pour un petit groupe comme de grands projets. Les intervenants culturels choisissent souvent le statut associatif parce qu'il contient de façon implicite la notion d'intérêt collectif. Ils manifestent ainsi leur volonté d'exercer en tant que professionnels dans un esprit de partage, en réseaux ; ils veulent travailler en prise directe avec la réalité quotidienne des publics et des préoccupations d'aujourd'hui ». Cette citation invite à plusieurs remarques. Elle suggère la place particulière dans les références du monde artistique de l'univers associatif qui autorise souplesse et liberté, des valeurs centrales autour desquelles s'est organisée l'idéologie contemporaine de la création artistique et culturelle. Il faudrait aussi insister sur le contexte typiquement français de « l'exception culturelle », avec ses incidences socio-statutaires, qui donne une résonance d'intérêt général à la création culturelle même si, comme le relève le rapport, « certaines associations ne dépassent pas suffisamment leurs intérêts propres pour s'orienter vers l'intérêt général et situer leur action dans un cadre global ».

Ces Assises n'ont pas hésité par ailleurs à faire état de « fracture associative », pour qualifier l'éclatement et la perte de sens latent de certaines structures associatives qui auraient été parfois dans l'incapacité « de développer des réflexions, des argumentations fortes, claires sur le sens de leurs actions ». Certes ces réflexions ne se nourrissent pas d'études et de rapports argumentés mais elles n'en reflètent pas moins les états d'âmes d'acteurs associatifs... avant que le travail thuriféraire autour de la loi 1901 ne vienne les mettre en second plan.

c) Les associations au risque de la politique de la ville...

Ces Assises pour la culture s'inscrivent également dans un contexte particulier dans la mesure où la ville de Rennes achève alors une consultation de plus de deux ans autour d'un projet de création d'un Institut local de la citoyenneté qui ne verra pas le jour au vu des résistances qui se sont alors manifestées. Il apparaît cependant clairement que de nouvelles interfaces entre pouvoirs publics et monde associatif se cherchent alors qu'un doute s'installe sur la capacité des offices et maisons à jouer ce rôle. Le contrat ville et la politique de quartiers prioritaires sont l'occasion pour la ville de Rennes de renouer plus directement avec les acteurs associatifs.

L'étude d'évaluation à mi-parcours du contrat de ville de l'agglomération rennaise vient précisément à point nommé questionner la place des associations dans les dynamiques de quartier et prolonge ainsi les réflexions induites par la précédente typologie. En effet, à travers ce dispositif, une place déterminante a été confiée aux équipements de quartier mais aussi aux équipements socioculturels en matière de production de lien social et de construction de bien commun territorial. Aussi, les conseils de quartier sont la pierre angulaire autour de laquelle s'organisent les échanges alors qu'une forme de souplesse dans l'organisation de type réticulaire est supposée favoriser les liens avec les associations locales.

Certes, la présence de ces conseils de quartier a été soulignée comme une dimension essentielle de la participation des habitants. L'étude n'en a pas moins pointé les risques de notabilisation, de routinisation et de vieillissement déjà perceptibles sur le terrain : « Ainsi le manque de participation peut guetter tant le contrat de ville que les conseils de quartier tous deux affectés par un certain désenchantement ». Ces interrogations, quant à la viabilité d'une telle démarche, sont à mettre en parallèle avec l'émergence constatée sur le terrain de pratiques mal cernées mais qui viennent brouiller les nouvelles scènes institutionnelles sur le territoire des quartiers : « sans cesse, des démarches plus informelles surgissent, notamment développées par les habitants eux-mêmes, sous la forme de collectifs ou d'engagements militants diversifiés : mouvements caritatifs, défense du cadre de vie et de l'environnement, associations de consommateurs, défenseurs des droits de l'enfant... ». Ces nouvelles formes de mobilisation perturberaient la velleité des conseils de quartier de s'imposer comme un chaînon manquant dans les dynamiques participatives locales. Les auteurs de l'étude insistent cependant sur l'enjeu, essentiel selon eux, des conseils de quartier : « mettre en mouvement des habitants », en référence au développement social local plutôt que de faire participer stricto sensu, ces derniers.

Mais cette démarche suscite aussi d'autres ambitions locales. Ainsi les acteurs associatifs sont-ils parfois tentés, au nom précisément de la démocratie participative, de s'inscrire dans de nouveaux rapports politiques et de critiquer la logique descendante de la politique de la ville. A contrario, pour d'autres, la place attribuée aux associations dans le dispositif paraît surdimensionnée.

Néanmoins, les « jeunes » (il conviendrait de s'interroger sur le sens de cette catégorisation) constituent une population « à part » dans le dispositif dans la mesure où ils seraient moins inscrits dans les réseaux associatifs. Au travers du dispositif contrat de ville, de façon embryonnaire, se sont esquissées d'autres pratiques (mise en place de lieu d'accueil « informel », stratégie d'animation par une présence de rue...).

Elles visent à reconnaître la légitimité des jeunes à occuper l'espace public et la pluralité de leurs expressions. Il s'agit également d'aller au-devant de ceux qui restent les plus éloignés des institutions et de proposer des alternatives et des compléments aux prestations traditionnelles proposées par les clubs sportifs, les services socio-éducatifs et les équipements de quartier. C'est donc ici la forme associative dans sa capacité à tisser du lien social auprès de certaines populations qui est implicitement interrogée.

Conclusion :

Quelques enseignements et pistes peuvent être tirés de cette synthèse¹² :

- Si l'on peut regretter que l'appareil statistique existant soit mal armé pour rendre compte du fait associatif, inversement l'univers associatif, par nature pourrait-on dire, parce qu'il incarne une forme de liberté et de souplesse, est divers et plastique et peine donc à se laisser enfermer dans des modes de catégorisation rapidement obsolètes.
- Le développement des associations rennaises a été fortement alimenté par l'essor d'un secteur culturel encore mal décrit mais où, à l'évidence, intérêt privé et intérêt public n'apparaissent pas toujours clairement distingués. Faut-il le regretter où y voir une nouvelle économie urbaine qui se cherche dans un domaine qui, en France, conserve un statut d'exception ?
- La reconnaissance par l'action publique locale des associations et leur forte intégration dans le paysage de la cité n'est pas sans paradoxe. En effet la capacité de la forme associative instituée à tisser du lien social est aujourd'hui interrogée alors que sa reconnaissance publique s'est cristallisée autour de cette dimension. Parallèlement l'émergence de formes de regroupements moins institutionnalisés (ils sont dits informels, éphémères...) mais qui touchent des publics sensibles donne à voir d'autres formes de sociabilité encore mal cernées.

¹² Par souci d'éviter une trop forte redondance, nous n'avons pas repris ici les éléments de réflexion développés par ailleurs par Yves Bonny dans la mesure où la lecture d'ensemble du document, précédemment cité, présente un intérêt.

A-2 Bibliographie de l'analyse documentaire

1) Documents du service de documentation de l'ex-OSCR

- Evolution de la vie associative rennaise et positionnement de l'OSCR
Mission d'étude préalable au renouvellement de contrat de mission
IDPAS, service d'Etudes locales
Institut Régional du Travail Social en Bretagne
29 novembre 2002
- L'Etat des lieux des associations culturelles de Rennes
Rapport de fin de stage en vue de l'obtention de la maîtrise AES – mention gestion et administration des entreprises
Adeline OPHELIE
Université des Sciences Economiques de Rennes 1
1998/1999
- Images de l'association
Témoignages et représentations
Enquête sociologique réalisée pour l'OSCR
Par le laboratoire IDEA recherche
Septembre 1995
- Quelques données sur la vie associative rennaise sur le poids des associations
Mars 2001
- Assises pour la culture : le cas de Rennes
22 novembre 1997
- Institut Local de la Citoyenneté
Rapport intermédiaire réalisé par l'OSCR
Août 1997
- Les associations dans la ville
50 points de vue
Réalisé par l'OSCR
Avril 1991
- Vie associative à Rennes : analyse d'une relation triangulaire ville-OSCR-associations par des étudiants du Centre National de la Fonction Publique Territoriale d'Angers
Mai 1988
- En quoi les pratiques d'Echanges Inter associatifs du Réseau d'Echange de compétences associatives de l'Office Social et Culturel Rennais servent-elles la citoyenneté des individus associés ?
Christophe SAVERET
Mémoire DEFA
Décembre 2002

- Diagnostic de potentialités
Création d'activité de proximité sur le quartier de Maurepas
Madeleine HERSENT / Emmanuelle MURCIER
Edité par ADEL (Agence pour le Développement de l'Economie Locale)
Avril 2002
Ren 179
- Les acteurs de l'international à Rennes
Résultat de l'enquête
MIR / OSCAR / SCOLA
Octobre 1995
Ren 163
- Les enjeux du management associatif, entre logiques communautaires et logiques sociétares
Simone Mylène PERRE
DHEPE
Juin 2003
Ass 9926
- Etude prospective sur l'accès et l'utilisation d'Internet dans les associations en Ile et Vilaine
Etude réalisée par l'IRIV (Institut de recherche et d'information sur le bénévolat)
2002
- Poids et profil du secteur associatif en France, en Bretagne, en Ile et Vilaine
Viviane TCHERNONOG du Laboratoire Matisse du CNRS.
2002
- Centenaire de la loi 1901 : Quel avenir pour les associations
Note d'analyse et de synthèse par Yves BONNY
15 Octobre 2001
- Assises Nationales de la Vie Associative
Vie associative et associations
Etude et données par la DIES (Délégation Interministérielle à l'animation sociale et à l'économie sociale)
1989

2) Documents Ville de Rennes

- Exploitation statistique des données pour l'analyse des publics
LARES
janvier 2002.
- Evaluation à mi-parcours du conventionnement associatif des équipements de quartier rennais
Romain Pasquier,
mars 2002
- Evaluation du Contrat Educatif Local et du Contrat temps libre de la ville de Rennes Education et Territoires
avril 2003
- Evaluation à mi-parcours du Contrat de Ville 2000-2006 de l'agglomération rennais, IRTS-Lares
avril 2004
- Etude préalable au renouvellement du contrat de mission de l'OSCR, IDPAS
novembre 2002

A-3 Tableau récapitulatif

1- Recenser, quantifier, caractériser	
Constats	Perspectives
<p>Absence d'une base de données unique et homogène</p> <p>Sources disponibles : statistiques préfectorales sur la création d'associations (pas de recensement de la « mortalité associative) ; statistiques de l'INSEE sur le nombre d'établissements et l'emploi associatif et enquêtes nationales sur le travail bénévole ; études ponctuelles de la DDVA/Laboratoire Matisse ; Statistiques parcellaires liées aux conventionnements.</p> <p>Constats : banalisation, généralisation et homogénéisation de l'engagement associatif (genre, CSP).</p>	<p>Projet de création d'un observatoire de l'économie sociale par le Conseil Général en partenariat avec l'INSEE.</p> <p>Vers la constitution d'un fichier unique des associations et des collectifs développant des activités sur le territoire de la ville de Rennes et de l'agglomération? (CRVA).</p> <p>Etude ciblée sur la « mortalité » associative.</p> <p>Etude qualitative sur les ressources humaines mobilisées, les fondements, les contenus des projets associatifs.</p>
2- Définir, identifier la spécificité et l'utilité sociale	
<p>Les catégories sont construites sur des critères non stabilisés :</p> <p>Le critère juridique qui n'est pas suffisant pour caractériser le monde associatif,</p> <p>Le critère fiscal, et la référence à la non-lucrativité ou à la lucrativité limitée,</p> <p>Le conventionnement avec les pouvoirs publics pour la réalisation de missions d'intérêt général, qui induit généralement une référence au salariat et à la notion de service,</p> <p>L'appartenance à des fédérations, maisons thématiques, réseaux,</p> <p>La référence aux valeurs et principes d'actions (projet, chartes),</p> <p>Les secteurs d'activités : (cf : classification de l'INSEE),</p> <p>La justification d'une utilité sociale ou sociétale.</p>	<p>Vers la construction d'une grille de classification à partir de critères objectifs définis par les associations et leur mouvement.</p> <p>Vers la mobilisation des recherches et expérimentation sur la spécificité associative et l'évaluation de l'utilité sociale (Codespar, CRES, CCB)</p>

<p>3- Les représentations sociales de l'association</p>	
<p>Un espace social propice à la convivialité et au renforcement du lien social,</p> <p>Un lieu de construction de la proximité et du local,</p> <p>La contribution à constitution d'une société civile agissant dans un espace public de proximité,</p> <p>Le réceptacle de formes d'engagement et de participation variées : pratiquer, adhérer, rencontrer, donner, rendre service, prendre des responsabilités, militer, être solidaire...</p> <p>Une organisation souple, qui donne de la liberté à ses membres,</p> <p>Un lieu d'apprentissage, de mobilisation collective, d'investissement dans la cité.</p>	<p>Etudier, approfondir la question de la production du lien social (capital social),</p> <p>Etudier, approfondir la question de la proximité, des réseaux sociaux et territoriaux,</p> <p>Etudier, approfondir les formes organisationnelles et la gouvernance associative,</p> <p>Etudier, approfondir les transformations de l'engagement associatif, sa place par rapport aux autres domaines de l'engagement (familial, politique, professionnel)</p> <p>Etudier le rapport entre représentation associative et représentation politique.</p>
<p>4- Les métamorphoses du monde associatif</p>	
<p>Une position instable et à négocier entre sphère privée et sphère publique,</p> <p>Une relation ambivalente (séduction, méfiance) à l'égard des pouvoirs publics locaux,</p> <p>Une complexification du fonctionnement associatif générée par le conventionnement et le salariat qui interroge la place des bénévoles et leur responsabilité d'employeurs,</p> <p>Une tension entre la logique de proximité (l'îlot et le quartier, espace de mobilisation et de régulation sociale) et la logique de territoire projet et de réseaux thématiques (l'agglomération, le pays de Rennes, espaces de développement et d'ouverture),</p> <p>Une tension entre autonomie du projet associatif et dépendance générée par l'acceptation d'une mission d'intérêt général conventionnée.</p>	<p>Vers une clarification de la place et du projet des associations dans la cité, arbitrage ou articulation entre intérêt collectif et intérêt général : « Parlement associatif ».</p> <p>Vers une clarification, formalisation et évaluation des engagements réciproques Ville/associations : « charte des engagements réciproques Ville/associations »</p> <p>Dans le cadre d'un « observatoire des dynamiques associatives » réaliser une évaluation compréhensive des processus engagés à deux niveaux : l'inter coopération associative ; la coopération Ville/associations.</p> <p>Etudes ciblées : sur les associations culturelles, les collectifs, la dimension relationnelle de l'engagement, l'impact des politiques publiques sur les projets associatifs.</p>

Transformation des formes d'organisation et de coopération,

Montée en puissance des associations culturelles,

Impact des politiques publiques de la ville et de la politique rennaise des quartiers.

B- L'EXPERIENCE ASSOCIATIVE EN QUESTIONS

B-1 Les engagements associatifs dans la cité : pour qui, pourquoi ?

Le bilan de la démarche de recherche-action coopérative peut être posé en plusieurs temps suivant que l'on privilégie la dynamique amorcée au sein d'un petit groupe de recherche-action ou bien, qu'à l'inverse, l'on s'attarde sur sa production.

1) Une participation limitée mais active à la démarche de recherche-action

Dans le premier cas, il faut manifestement considérer qu'il existe une réelle difficulté à mobiliser dans la durée aujourd'hui les acteurs associatifs, d'autant que cette proposition s'inscrivait dans une succession de sollicitations par la Ville de Rennes. L'engagement dans une démarche de recherche-action organisée sur un principe de réunions mensuelles a probablement découragé un certain nombre de candidats, d'autant qu'il n'y avait pas d'objectifs opérationnels clairement affichés. Pour autant, il serait rapide de sacrifier à la condamnation un peu facile de cette "désertion" apparente du monde associatif, renvoyant à cela à des remarques entendues ici et là autour de la dissolution de la figure de l'engagement associatif. Il faut probablement s'autoriser plutôt à les relier aux travaux de recherche contemporains qui insistent au contraire sur une dynamique de l'engagement plus pragmatique et d'une distance entretenue avec la sphère du politique. Les sollicitations sont nombreuses aujourd'hui sur la place rennaise, et la forme d'engagement convoquée dans le cadre de la recherche-action coopérative ne renvoie que partiellement aux figures de l'engagement associatif décrites par un certain nombre d'auteurs. L'intérêt est donc resté circonscrit et a manqué de lisibilité : une recherche-action pour soi mais aussi la perspective floue de la mise en place d'un observatoire (un mot un peu abscond).

Il n'empêche que pour ceux qui se sont engagés dans l'atelier, cette démarche a permis de faire le point sur :

- ce qui les unit (ou désunit) : une difficulté à se penser différents et proches ;
- ce qui bouge et les inquiète : que devient dans la société l'association ? Les repères d'hier ne sont plus forcément structurants pour rendre compte des nouvelles formes de mobilisation ;
- la difficulté à saisir la vie associative aujourd'hui n'est pas seulement une difficulté de l'extérieur mais aussi à l'intérieur (elle se manifeste donc plus particulièrement autour du renouvellement du projet associatif).

De ce point de vue, il existe manifestement une demande latente de mieux comprendre les enjeux associatifs contemporains, sous peine autrement de tomber dans une lecture moralisatrice et datée parfois résumée sous l'expression de « consom'acteurs ». Les acteurs associatifs ont donc accepté dans le cadre de ces ateliers de laisser tomber leurs bannières (associatives, fédératives...) pour enclencher une démarche introspective, par ailleurs davantage improbable dans le giron associatif.

2) Le groupe : diversité et représentativité ?

Sa composition a exprimé en soi une forte diversité : souvent plusieurs engagements associatifs, des âges variés, deux femmes sur les huit personnes, des bénévoles et/ou salariés, tel est le panel d'acteurs associatifs qui se sont retrouvés dans des locaux associatifs pendant six soirées ; certains étaient issus de grandes traditions fédératives mais d'autres étaient davantage de acteurs et/ou témoins des mues associatives contemporaines (associations de quartier, collectif d'artistes, association culturelle...). Cette diversité n'est certes pas le garant d'une représentativité mais on peut cependant estimer que cet atelier a été un lieu d'expression, expurgé des enjeux de la représentation qui trop souvent nuisent à une objectivation des réalités associatives.

Synthèse des journaux d'ateliers

La démarche proposée s'appuyait sur le contexte de crise et de changement induit par la dissolution de l'OSCR. Mais au-delà elle a fait aussi écho à des interrogations du monde associatif et les ateliers ont été en quelque sorte leur caisse de résonance. Plusieurs principes de fonctionnement avaient été posés qui se sont imposés progressivement au sein du groupe : engagement d'individus bénévolement avec un principe d'égalisation des positions pour créer une dynamique d'écoute mutuelle ; la tenue d'un journal de terrain comme outil de sédimentation et de réflexivité des réflexions issues de ces soirées ; la centration progressive autour d'une question qui devient l'enjeu principal des réflexions et investigations conduites par le groupe... Sans reprendre l'intégralité des journaux de terrain, rappelons-en les différentes étapes de construction. Il nous paraît en effet que tout autant que les résultats, ce sont les dynamiques de justification et d'orientation des débats qui paraissent intéressantes à restituer.

1ère séance : la mobilisation du statut associatif, vrai ou faux débat ? (avril)

Les premiers échanges, et ce n'est pas innocent, se sont centrés sur le statut associatif. N'était-ce pas au fond la meilleure entrée pour penser ce qui rassemblait mais aussi différençait sur la période contemporaine les acteurs ? D'aucuns ont en effet insisté sur le statut associatif comme garde-fou, durcissant d'ailleurs l'association comme modèle de société alors que le cadre juridique reste extrêmement libre. D'autres, à l'inverse, en minimisaient les enjeux : l'instrumentalisation du statut associatif à des fins économiques n'est-elle pas une réalité ? Ne faut-il pas à l'inverse réfléchir aux projets et aux pratiques et ensuite à son « habillage » associatif éventuel ? L'intérêt de ces premiers échanges a consisté manifestement à sortir du débat sur les bonnes (l'association loi 1901 durcie comme modèle de société) et mauvaises associations (l'association peu réglée). Ce premier temps de réflexion a permis aussi de sortir du terrain glissant sur les bons et mauvais adhérents, en fonction de leur inégale imprégnation des valeurs associatives.

L'engagement associatif ne saurait se réduire à un formatage des rôles et l'enjeu contemporain, à l'inverse, consiste bien à préserver des espaces de créativité et d'initiative. Or précisément cette possibilité peut être altérée dans certaines associations aujourd'hui pour deux raisons principales : les associations sont tentées par une professionnalisation de leur activité ; leur rapport avec la puissance publique accélère ce mouvement.

Il a donc fallu que les acteurs associatifs acceptent à l'occasion de cette première séance, de penser leurs différences associatives plutôt que de les opposer suivant une hiérarchie de valeurs, c'est-à-dire de sortir d'une logique de bannière vers une mutualisation de la réflexion.

2^{ème} séance : association pour soi ou intérêt pour une cause commune : une tension délicate à gérer (mai).

La thématique de la mobilisation et de l'engagement associatif est peu à peu devenue centrale dans le travail de réflexion. Pour cela, il a fallu que les acteurs associatifs se défassent d'un certain nombre d'idées préconçues dans la façon d'observer et de regarder le monde associatif. Les analogies avec le monde de l'entreprise et du monde marchand n'épuisent pas, loin s'en faut, la réalité associative, même si certains acteurs associatifs sont tentés par l'importation de méthodes et pratiques de ce milieu (fiches de postes...). La distinction ou la recherche d'articulation entre professionnalisation et militantisme a été fortement interrogée.

Ces débats sont au fond, le miroir plus large des débats d'une société qui n'arrive à concevoir son devenir qu'à travers une problématique de développement pourtant fortement interrogée sur la période contemporaine.

La problématique de la dynamisation du lien associatif est venue naturellement se greffer à ce premier champ de réflexion puisqu'elle cristallise précisément les incertitudes associatives contemporaines. Doit-on porter ses réflexions au sein des structures de formation des professionnels de l'animation ?

Cette orientation serait manifestement contraire à l'espace de créativité revendiqué par ailleurs par les bénévoles associatifs. En fait, il se cherche manifestement de nouveaux repères à l'action associative qui permettent de concilier intérêt pour soi et intérêt pour une action commune. Cette quête suppose de laisser s'exprimer ce frottement, véritable moteur de la vie associative. Cette problématique n'est pas propre aux fédérations (parfois enfermées dans une logique de public d'utilisateurs captifs) mais s'exprime aussi dans des associations de plus petite taille.

Le risque de confusion a été souligné entre une intellectualisation de l'engagement associatif autour d'un modèle cristallisé avec les personnages emblématiques du militant, du bénévole et les ressorts effectifs de la mobilisation. Cette orientation pose alors une série de problèmes à l'objectivation des situations : comment dès lors analyser la nature des liens avec l'association expurgée des références constitutives du modèle associatif ? Peut-on encore mobiliser les figures parfois datées du militant, du bénévole ?

C'est donc autour de ces questions que le groupe a choisi d'engager sa réflexion qu'il a formalisé suivant quatre formulations :

- « La construction du fait associatif n'est-elle pas le fruit d'un parcours d'investissement et/ou d'engagement successifs dont l'enjeu principal à venir est de permettre à chaque membre adhérent de l'association de prendre/conservé une place en harmonie » (n°1)
- « D'un modèle cristallisé à une réalité plus complexe : comment comprendre le développement et les diverses formes de mobilisation à l'intérieur des associations ? » (n°2)
- « Quelles formes de liens entre les acteurs et le projet peuvent permettre l'évolution du projet et l'émancipation des personnes » (n°3).
- « Place des individus dans un projet et son évolution : en quoi et comment les organisations influencent-elles la mobilisation et la construction du sens ? » (n°4).

Les enjeux de cette séance pour le groupe peuvent probablement être résumés ainsi :

- la mise en évidence de différentes formes d'implication invite à se dégager du « prêt à penser associatif » ;
- une entrée privilégiée a été identifiée pour conduire cette réflexion mutualisée et introspective.

3^{ème} séance : le sens de l'engagement associatif, une question organisatrice des débats (juin)

La question retenue peut être traduite ainsi : "saisir les formes de la mobilisation contemporaine des adhérents, et plus particulièrement la façon tout à la fois dont les adhérents pensent/vivent/se représentent ce lien et la façon dont il est réactivé (ou pas) dans un contexte d'évolution de projet. Quelles sont les interactions entre les individus et l'association, et plus particulièrement quel est le sens associatif. Est-il encore pensé en référence à des valeurs (émancipation et respect des personnes dans leur diversité) ?". Trois hypothèses structurent par ailleurs la réflexion que l'on peut décliner ainsi :

- Hyp 1 : la question de la mobilisation est plus particulièrement mise à nue autour de l'élaboration ou renouvellement du projet associatif.

- Hyp 2 : il existe une difficulté à décrire probablement le lien associatif à partir des références connotées ou datés du militant, du bénévole, de l'adhérent (formalisme associatif ou caractère informel).
- Hyp 3 : sur la nature du lien associatif, il faut trouver la bonne tension entre implication et créativité-émancipation (association pour soi et pour les autres). Ne pas trop construire et laisser la possibilité d'entrer par la petite porte.

Cette question et les hypothèses qui la sous-tendent ont servi d'alibi à des investigations auprès de quatre associations (six avaient été pressenties) retenues pour la diversité a priori de leur problématique.

- Association d'anciens combattants (création 1920) : « association de défense des droits matériels et moraux ».
- Les compagnons bâtisseurs de Bretagne (création 1968) : d'une problématique de l'habitat a intégré la question de l'insertion.
- Association à objet culturel issue d'un collectif-pas d'objectif de croissance-faible formalisation-sans salariat.
- Association pour les dons de tissus humains : objectif de sensibilisation-uniquement bénévolat
- Crèche parentale (création 1982) : fort militantisme historiquement, aujourd'hui très cadrée par les financements publics-salariat.

Une grille de collecte indicative de matériaux a été élaborée sous la forme suivante :

a) Fiche descriptive de l'association

(Certains points peuvent être renseignés rapidement, pour d'autres, ne pas hésiter à développer un peu sur les points plus riches)

L'association

- année de création :
- contexte de la création :
- objet et son évolution :
- mode d'organisation concret : (bureau, AG... ou autre)
- fonctionnement :

Le projet et son évolution

- les actions et qui elles mobilisent
- les actions pour l'association et les actions pour l'extérieur
- professionnalisation (décrire et préciser)
- le partenariat
- financement et mode de contractualisation
- salariat (depuis quand et dans quel contexte)

Les adhérents

- nombre d'adhérents
- âge, profil
- qualité, nature du lien (comment est-il nommé dans l'association ?)
- critères ou conditions d'entrée (formels et informels)

b) Productions documentaires

- En quoi la production documentaire envisage, ou pas, le lien associatif et sous quelle forme ?
- Quelle est son importance au sein de l'association (quantitativement et en référence) ?
- A rechercher à travers les statuts, le règlement intérieur, des comptes-rendus, des projets...

c) Organisation concrète de l'association

Le groupe a essayé de décrire l'organisation et le mode de fonctionnement concrets de l'association en retenant : Qu'est-ce que cela nous dit de la façon dont est pensé le lien aux adhérents ?

Le groupe s'est donc engagé à travers ce programme de travail dans une nouvelle étape de la démarche de recherche-action où il devient aussi producteur de savoir.

4^{ème} et 6^{ème} séances : les particularismes associatifs, des résultats difficiles à analyser (septembre et décembre)

Cette séance a été particulièrement riche dans la mesure où il ne s'agissait pas de défendre ou légitimer un projet associatif mais bien d'accepter de regarder avec le plus d'objectivité possible, ce lieu exotique qu'est au fond chaque association : histoire, valeurs, culture propre, pratiques et sens des engagements associatifs. Ce faisant, la pertinence des questions et interrogations est venue interroger les proximités et les différences dans la représentation de l'engagement.

Une synthèse (cf ci-dessous) a été élaborée à l'issue de ces deux séances de présentation des matériaux recueillis. Elle donne à voir le travail de déconstruction des ressorts de l'engagement amorcé par le groupe : l'association, comme acteur collectif, ne se réduit pas à l'addition d'acteurs individuels. Différents niveaux d'analyse doivent être pris en compte. Cependant, c'est probablement moins en terme de conclusion qu'il faut la lire qu'en autant de pistes de recherches à approfondir.

Synthèse : une déconstruction du sens de l'engagement associatif

La mise en perspective permet de mettre en évidence le poids de l'histoire et des valeurs dans la conception des formes de l'engagement associatif :

"Devoir de mémoire, défense des intérêts matériels et moraux" pour les anciens combattants
" La question du logement à l'épreuve de la solidarité", "l'appel de l'abbé Pierre"
" L'autogestion comme modèle social d'éducation pour la petite enfance"
"Le don contre la marchandisation du corps humain (questions éthiques, philosophiques, religieuses...)"

La référence aux valeurs reste la toile de fond de la légitimité associative où s'expriment le plus souvent les formes diverses et variées d'une citoyenneté civile. Cette référence renvoie au fond au modèle de la société républicaine et se traduit aussi par une forme de transcendance des valeurs exprimées (abstraites, idéologiques, caractère général...).

Ce sont les racines en quelque sorte des associations. Le message associatif pour l'extérieur puise en général dans ces références matricielles. Cet ancrage et cet affichage ne contiennent cependant pas toute la réalité associative, loin s'en faut. Il peut y avoir des déplacements d'objets et/ou de valeurs induits par le recours accru aux salariés et/ou des sollicitations de la part de l'action publique (politique de la ville par exemple). Ils ne nous disent rien non plus des ressorts plus individuels de l'engagement.

L'engagement associatif puise dans des ressorts différents en fonction des associations :

"Être à l'écoute des membres".

"Faire le don de soi", "s'engager dans un projet communautaire à caractère social".

"Être force de proposition et de créativité", "contre la délégation l'implication".

"Susciter le don pour vivre, une forme d'utilité sociale particulière qui ne va pas de soi".

Ces propos suggèrent une diversité (et une complémentarité) de conceptions de l'utilité sociale. L'individu, comme personne, est posée au centre de l'engagement. En quelque sorte, l'association se matérialise à travers ses membres actifs.

Au sein de chacune des associations, il existe différentes formes d'engagement :

"Être à l'écoute des membres".

"Rendre un service de solidarité concret".

"Les familles deviennent adhérentes car on veut qu'elles soient actrices, pour renverser la vapeur du contrôle social".

"Avoir reçu le droit de vivre suppose que d'autres fassent le don de leurs corps, d'organes en l'occurrence".

La façon dont chaque association conçoit le lien à ses adhérents exprime certes une part des valeurs qu'elle mobilise et le projet qui l'anime. A travers les différentes formes d'engagement qu'elle structure sous la forme de typologies, chaque association déroule ainsi une forme d'organisation spécifique mais aussi une microsociété originale.

"Les cotisants, les représentants sur le territoire d'un groupe de défense, les responsables...".

"Les "volontaires"(les militants), les bénévoles, les familles cotisantes ...".

"Les parents adhérents au projet pédagogique, à l'association et les salariés".

"Les "collaborateurs locaux", des bénévoles, illustrent la figure dominante des adhérents au sein de l'association de donateurs. Ils ont une fonction d'information et d'animation à un niveau local. Ce sont eux qui bénéficient d'une carte d'adhérent, très différente donc de la carte du donneur. Un paradoxe : les adhérents sont en général d'anciens greffés ou sensibilisés (par une expérience de greffe dans leur réseau proche), souvent assez âgés alors que les donneurs, souvent jeunes, restent anonymes, invisibles sur la scène associative (don différé)».

Ces typologies indigènes sont intéressantes en ce qu'elles permettent un nouveau niveau de déconstruction de l'engagement associatif. Deux figures de l'engagement doivent être distinguées qui donnent à voir la complexité du fait associatif et les limites d'une analyse de l'engagement associatif à partir d'une entrée par les valeurs. Il s'exprime de façon complexe et diversifiée. Ainsi, il est tentant d'opposer le "simple" cotisant (parfois très affranchi des valeurs fondatrices de l'association) au militant, à l'inverse, affilié. On peut aussi lire ces profils d'engagements comme autant d'indices d'une diversité de ressorts qui, à l'évidence, déborde l'enceinte des valeurs inscrites dans le projet associatif. La nébuleuse des bénévoles renvoie à des types d'implication variée qui configurent aussi le fait associatif, sans y mettre aucun jugement de valeur.

Par contre il peut exister un décalage relativement important avec la façon dont les adhérents perçoivent leurs liens :

"La revendication de la médaille à l'ancienneté", "obtenir des avantages matériels"....

"Des publics bénéficiaires qui méconnaissent au fond la dynamique associative"

"La recherche d'une structure de garde de proximité", "la dimension affective rend passionnels les débats..."

"Le recrutement de donateurs : un problème d'information ou un débat éthique, philosophique..."

Deux remarques peuvent être formulées à ce stade de l'analyse qui suggère différentes motivations et gratifications autour de l'engagement bénévole. La première renvoie à la façon dont intimement chacun conçoit le sens de son engagement. Ainsi, à nouveau pour typifier les éléments du débat, on peut opposer au fond la figure du don (invisibilité) comme figure noble du bénévole affranchi et la recherche de "médaille" comme modèle de gratification du bénévole affilié (combler des attentes sociétales). La seconde remarque suggère les attentes en terme de convivialité, de recherche de plaisir, de créativité qui s'expriment fortement à travers les expériences associatives. Or, ces différentes dimensions entrent parfois en tension avec les formes de professionnalisation auxquelles ont beaucoup de mal à résister les associations dans l'espace public.

Cette diversité d'intérêts autour du fait associatif s'illustre aussi à travers les nouvelles expressions des figures associatives : collectifs de défense, associations artistiques (souvent issues de regroupements informels comme l'Elaboratoire ou le Jardin Moderne...) renvoient à des modèles moins identifiés et qui ne revendiquent pas de la même façon leur ancrage au sein de valeurs associatives typifiées par le champ associatif mais aussi par le prisme de ses liens avec la puissance publique.

5^{ème} séance : l'intervention de S. Vermeersch et les réactions suscitées :

Le thème retenu par le groupe : « Engagement bénévole : quels sens et signification aujourd'hui? » s'est alimenté de l'intervention de Stéphanie Vermeersch (chargée de recherche CNRS au CRH-Cressac/UMR LOUEST 7145) au Collège Coopératif en Bretagne.

L'objectif de cette soirée a consisté à essayer de mieux comprendre le sens de l'engagement associatif dans une société où la place de l'individu en tant que norme et valeur est fortement affirmée.

Une intervention organisée en quatre temps :

- la pratique bénévole est porteuse d'interrogations fortes dans la mesure où elle est structurée sur la démarche du don, du lien au sein d'une société qui s'étiquette désormais comme individualiste. Pour la comprendre, il s'agit donc de dépasser la dichotomie pour soi/pour les autres ; il faut sortir de l'alternative égoïste/altruiste ;
- comment concilier les pratiques associatives bénévoles avec les discours sur l'individualisme et la disparition du lien social ; qu'est ce que le lien social en milieu urbain?
- faut-il lire ces évolutions comme une modification des formes de solidarités sociales?
- en quoi le bénévolat, et plus largement le fait associatif, est adéquat aux formes contemporaines de construction de soi et de construction des collectifs : il y a place en effet pour une forme d'autonomie et aussi place pour des formes de solidarité sociale.

Contenu (les grandes idées)

L'objet de sa réflexion est particulièrement centrée donc sur le bénévolat qui loin de disparaître sur la période contemporaine voit plutôt ses formes se renouveler : les repas de quartier, les ballades collectives en rollers, le "grand don" au pont Marie, la création de collectifs...

Ce développement contemporain pose cependant la question des lunettes pertinentes pour rendre compte de ces pratiques bénévoles au-delà d'une grille qui oppose altruisme ou égoïsme. En effet, certains classements distinguent celles valorisant le développement individuel de celles défendant l'intérêt collectif. Ainsi a-t-on vite fait de classer parfois les associations de quartier de "self help" ou de "nimby". Mais est-on bien sûr de la pertinence de ce clivage? N'est-il pas au fond l'héritage d'une idéologie associative qui nous empêche de regarder un peu plus objectivement ce qui se joue. Cela suppose de sortir de cette dichotomie : altruiste et égoïste.

La permanence du bénévolat étonne en effet. Quel lien social se cache dans ces pratiques? L'individualisme est devenu le nouveau spectre de l'occident et souvent le sens commun ne retient que les évolutions négatives, sa dimension pathologique... Quand l'ancien se défait, il est souvent très difficile de lire le nouveau. Des auteurs comme Norbert Elias et Charles Taylor insistent dans leur lecture de l'individualisme sur ces conséquences : poser la différenciation des individus comme idéal avec comme métaphore du lien social le filet ; dans cette configuration sociale, l'identité est avant tout une construction dont les individus sont les acteurs. L'interdépendance ne disparaît pas pour autant même si la force de cette nouvelle norme sociale (incarnée par l'individualisme) met davantage la focale sur le "je" que sur le "nous".

C'est précisément ce lien entre les "je" et le "nous" que S. Vermeersch a exploré plus avant dans ces enquêtes de terrain : les Restos du Cœur et une association de quartier mais aussi auprès du centre de volontariat à Paris. Le choix des terrains reprend a priori la dichotomie associative distinguant les associations altruistes et les associations self help mais pour mieux en montrer les limites. Sa réflexion s'est en effet centrée sur ce qui relie les bénévoles. Plusieurs constats :

- le discours des bénévoles est très peu structuré par de grandes valeurs ;
- les valeurs religieuses et les affichages politiques sont niés ;
- le discours sur l'autonomie et le libre arbitre domine ;
- l'engagement pragmatique et efficace est valorisé (actions de proximité visibles) ;
- la revendication de l'autonomie de la construction de soi est affirmée, plus particulièrement par la population féminine pour laquelle la vie associative paraît correspondre assez nettement à la recherche d'une sphère de socialisation différentielle (même si ces trajectoires apparentes d'émancipation féminines sont parfois ambivalentes lorsque le bénévolat se traduit par un investissement dans des tâches proches de la sphère domestique).
- le "nous" s'affiche dans la dimension festive et conviviale (comme avec une famille, avec des parents, des amis) de l'engagement associatif.

Les discours sur le sens de l'engagement associatif donne aussi à voir les formes d'insatisfaction dont se nourrit son ressort : insatisfaction au travail, dans la famille... Il paraît important de souligner la fonction de transfert de rôle et ou de situation qui participe de l'engagement bénévole. Transferts d'autant plus importants que beaucoup de repères s'effondrent et que se cherchent de nouveaux appuis à la construction identitaire. De ce point de vue, les ressorts varient d'un individu à l'autre au sein d'une même association. Pour autant l'association n'est pas forcément une contre-société ou une contre-culture mais l'engagement associatif apparaît aussi désormais comme une activité de socialisation parmi d'autres.

Après avoir abordé la question du pourquoi de l'engagement associatif, S. Vermeersch prolonge sa réflexion à la question du comment en s'appuyant sur les travaux de J. Ion. Avec deux dimensions essentielles qu'elle souligne. Les engagements associatifs sont marqués par deux types d'affranchissement : la fin de l'entre soi et l'émancipation à l'égard des réseaux fédératifs : le militant affranchi tant à supplanter le militant affilié.

Cette intervention riche en contenu a suscité beaucoup de débats et questions que nous avons essayés de résumer :

- comment qualifier ces espaces (entre sphère privée et sphère publique) ?
- la notion de plaisir et d'éthique : derrière le plaisir se cache une norme d'individualisation,
- le risque de l'occultation des "bénéficiaires ou "partage de condition",
- le don de soi un acte relevant du libre arbitre et différent des logiques marchandes par ailleurs envahissantes.,
- le bénévolat un espace adapté (davantage que la famille par exemple) aux injonctions de la modernité...

En conclusion, intérêts et limites d'une démarche de recherche-action coopérative auprès d'un public de bénévoles associatifs.

Ces six séances de travail, auxquelles ont été conviées plus particulièrement huit acteurs associatifs, permettent de tirer un certain nombre d'enseignements probablement intéressants à extrapoler dans le cadre du projet d'observatoire des dynamiques associatives.

Des attentes différentes :

Assurément au cours de ces différentes soirées s'est implicitement manifestée une diversité d'attentes à l'égard du groupe. Deux grandes postures peuvent être identifiées qui ne s'opposent pas nécessairement :

- une attente en terme de grilles de lecture du fait associatif s'est exprimée à travers l'attention particulière portée à la démarche même et l'effort de participation (collecte de matériaux) et d'assimilation (lecture de textes).
 - ✓ On peut penser que l'organisation de séminaires de recherche et d'échange autour des dynamiques associatives pourrait être particulièrement fructueuse ;
- par ailleurs la recherche d'espaces de débat et d'échanges autour de l'évolution des pratiques associatives et de ses enjeux contemporains est également très perceptible.
 - ✓ On peut estimer que l'implication d'acteurs associatifs volontaires à la co-élaboration de programmes de recherche sur la vie associative rennaise serait tout à la fois stimulante pour les acteurs intéressés par des espaces de débats et de réflexion et une condition pour que cet observatoire reste ouvert sur les dynamiques associatives.

Une démarche de recherche-action coopérative inachevée :

- la disponibilité temporelle des acteurs est restée somme toute assez faible. Les ateliers en soirée (18H30-21H30) étaient le seul moment de disponibilité et en même temps fatigue et faim les ont parfois rendus moins opérants ;
- ces ateliers posent fondamentalement la question de la reconnaissance et de la validation de ce type d'engagement dans le débat de la cité.

Ces limites et enjeux rappelés, l'atelier de recherche-action coopérative a été l'occasion de faire émerger des attentes concrètes (souhait d'échange, enjeu de la co-construction du débat sur la vie associative...) dont devra tenir compte l'observatoire des dynamiques participatives.

Nadine Souchard, Annick Berthelot, Jean-Luc Blaise, Laurence Bourrée, Jacky Derennes, Stéphane Guiral, Hervé Lecocq.

Tableau récapitulatif

Thème
Le sens et les formes de l'engagement et du lien associatif
Construction d'un questionnaire
<p>Comprendre ce qui unit et différencie les acteurs associatifs, identifier ce qui bouge et qui inquiète, rendre lisible de l'intérieur le projet associatif et son renouvellement en allant au-delà des bannières.</p> <p>Dépasser les stéréotypes, les classifications sommaires, les approches moralisatrices : les bonnes et les mauvaises associations, les bons adhérents actifs et acteurs et les consommateurs passifs.</p> <p>Définir l'association comme un espace de créativité et d'initiative confronté à trois types de risques :</p> <ul style="list-style-type: none">- le formalisme juridique et l'imposition de rôles prescrits ;- la professionnalisation et le glissement des objets et des rôles ;- le rapport à la puissance publique et la crainte de la dépendance et de l'instrumentalisation. <p>Comprendre et approfondir les catégorisations : Militant (valeurs, idéologie), bénévole (volontariat, don altruiste), salarié et professionnel (compétence et subordination).</p> <p>Identifier et comprendre la nature du lien et de l'engagement autour de la distinction individu/collectif, intérêt individuel et intérêt collectif ou général.</p> <p>Saisir l'engagement par l'identification de trajectoires, d'étapes successives, de formes de participation variées et d'intérêts diversifiés (donner, s'engager, satisfaire un besoin, prendre du plaisir...)</p>
Question, hypothèses, enquête
<p>Quelles sont les interactions entre les individus et l'association, et plus particulièrement quel est le sens associatif. Est-il encore pensé en référence à des valeurs (émancipation et respect des personnes dans leur diversité) ?</p> <ul style="list-style-type: none">- Hypothèse 1 : la question de la mobilisation est plus particulièrement mise à nue autour de l'élaboration ou renouvellement du projet associatif.- Hypothèse 2 : il existe une difficulté à décrire probablement le lien associatif à partir des références connotées ou datées du militant, du bénévole, de l'adhérent (formalisme associatif ou caractère informel).- Hypothèse 3 : sur la nature du lien associatif, il faut trouver la bonne tension entre implication et créativité-émancipation (association pour soi et pour les autres). Ne pas trop construire et laisser la possibilité d'entrer par la petite porte. <p>Enquête :</p> <ul style="list-style-type: none">- Association d'anciens combattants (création 1920)- Les compagnons bâtisseurs de Bretagne (création 1968) : d'une problématique de l'habitat a intégré la question de l'insertion.- Association culturelle issue d'un collectif- Association pour les dons de tissus humains- Crèche parentale (création 1982)

Premiers résultats

Poids de l'histoire et des valeurs (don, autogestion, éducation, solidarité, devoir de mémoire, défense des intérêts moraux et matériels) dans la conception de l'engagement et son organisation.

Formes du lien associatif : l'écoute des membres, rendre service, le don de soi, la créativité, l'implication (par opposition à la délégation de pouvoir), l'engagement au service de la communauté.

Nature du lien : l'adhésion, la relation (entraide, solidarité, convivialité, amitié), l'action, la création, la responsabilisation.

Tensions entre logiques :

- le don altruisme et la satisfaction de besoins ou d'intérêts personnels (la médaille),
- l'approche conviviale et hédoniste et la confrontation aux réalités de responsable associatif,
- l'engagement affilié et l'engagement affranchi et distancié.

Perspectives et propositions

Intérêt pour la réalisation de grilles de lecture de la vie associative et de ses transformations.

Vers la mise en œuvre de séminaires de recherche sur les dynamiques associatives (valorisation et diffusion des recherches).

Vers la création d'espaces de débats, d'échanges et de mutualisation entre les associations.

Pour un « observatoire » ouvert et proche des préoccupations des acteurs associatifs.

B-2 Comment les associations contribuent-elles à la construction de la citoyenneté ?

Ce document est l'aboutissement d'une démarche de réflexion et d'action coopérative menée sur six sessions par le groupe des acteurs associatifs rennais sur la contribution des associations à l'expression ou l'exercice de la citoyenneté. Il vise à présenter les processus de recherche-action coopérative mobilisés tout au long des travaux, à proposer des axes de réflexion et d'actions possibles et à soulever des questions qu'il conviendra d'approfondir.

A partir du vécu, des situations et questionnements individuels, le groupe, composé de trois salariés et de trois bénévoles venus d'horizons divers (sport, danse, soutien à l'expression et initiatives jeunes / information jeunesse, accompagnement social et professionnel, entraide, culture, développement solidaire), a cheminé vers la recherche d'une préoccupation commune. Celle-ci s'est construite autour d'une problématique partagée : *comment les associations contribuent-elles à la construction et à l'expression de la citoyenneté à Rennes ?*

1) Processus mobilisés

Ce cheminement s'est opéré par phases successives. La première a consisté en des récits d'expériences à l'analyse d'expériences pour mieux saisir la spécificité du fait associatif dans le contexte rennais. Ce qui nous a conduits, entre autres, à l'analyse de deux types d'expériences en cours à Rennes : « Guitares Rohazon » et « Dazibao ».

Les observations tirées de ces analyses consacrent trois faits essentiels : la diversité de l'intervention associative, la volonté de bâtir une synergie d'action autour des valeurs et des projets communs, l'affirmation d'une citoyenneté associative, comme une exigence dans la construction des liens au sein des associations et des rapports entre associations d'une part, et avec les pouvoirs publics d'autre part.

Dans cette quête, la question de la citoyenneté va désormais occuper une place centrale et structurer la seconde phase de la réflexion-action du groupe. Celui-ci entreprend alors de repartir sur le terrain pour interroger certains autres acteurs afin de chercher à comprendre ce qu'est la citoyenneté associative, ce qui la caractérise dans le contexte rennais.

Pour ce faire, le groupe s'est donné comme hypothèse de travail : « *les actions durables menées en partenariat entre associations contribuent davantage à l'émergence d'une réelle citoyenneté associative* ». Pour le groupe, la *citoyenneté associative* tend à exprimer et fédérer les intérêts et les sensibilités pour donner à chacun le sentiment de participer à la production de valeurs communes, fondamentales et partagées grâce à la mise en œuvre de projets communs.

Dans cette optique, la citoyenneté associative est alors définie comme : *la capacité pour les associations à :*

- promouvoir ensemble et durablement des espaces pertinents de rencontre, de débats et de valorisation individuelle et collective ;
- favoriser collectivement la créativité, l'autonomie, la responsabilité des acteurs, la démocratie participative et la solidarité ;
- agir de concert sur son environnement immédiat, voire au-delà afin de favoriser les décisions d'intérêt collectif et général et permettre le développement durable de la cité.

Trois valeurs constitutives de la citoyenneté associative sont alors identifiées : *liberté d'action et de pensée, tolérance et respect mutuel*. Fort de cette clarification, le groupe se propose de mener une enquête de terrain auprès de certains acteurs associatifs (bénévole d'activité, administrateur bénévole et élu local).

Une trame d'entretiens est construite autour de trois thématiques essentielles : *la place des associations dans la construction de la citoyenneté, la démocratie interne par la responsabilisation et la participation des acteurs, le rôle joué par les associations comme acteurs utiles de la vie de la cité*.

Quatorze personnes ont ainsi été interrogées dont neuf hommes et cinq femmes. Parmi ces personnes, on compte neuf administrateurs responsables bénévoles (trois femmes et six hommes), deux bénévoles d'activités (hommes) et trois élus locaux (deux hommes et une femme). La moyenne d'âge est d'environ quarante deux ans. Le plus âgé a plus de soixante dix ans et les plus jeunes (six), moins de vingt cinq ans.

2) Analyse des résultats

Les résultats de ces observations par thématique abordée laissent apparaître bien des convergences et quelques disparités entre personnes interrogées.

Sur la première thématique liée à la place des associations dans la construction de la citoyenneté, pour l'ensemble des personnes interrogées, l'association est davantage perçue, considérée comme un moyen, un relais, un levier indispensable pour construire la citoyenneté. La vie associative constitue, à tous les égards, un moyen pour exercer la citoyenneté au quotidien à travers le sport, l'éducation, la culture, l'entraide, les loisirs, etc.

L'association permet ainsi à chacun de prendre part à la vie de la cité. Mais, contrairement à l'hypothèse de départ, l'enquête montre qu'il n'y a pas « *de citoyenneté associative, mais de « citoyenneté individuelle qui trouve dans l'association un moyen d'expression, un cadre d'exercice, de production et de promotion du fait citoyen.* »

Au plan individuel et, en milieu associatif, « *la personne peut acquérir des outils, valeurs, moyens et une connaissance de ses droits lui permettant de vivre pleinement l'accomplissement de sa citoyenneté.* » L'association sert alors de tremplin pour favoriser la liberté de s'exprimer, de penser et d'agir, qui devient ainsi l'étalon essentiel de mesure du degré d'engagement bénévole individuel.

L'exercice de la citoyenneté devient un moteur pour un engagement bénévole durable, plus marqué et significatif. Car, il crée et construit, de fait, des dynamiques d'actions individuelles nécessaires à la réalisation du projet collectif. L'exercice de la citoyenneté que favorise le cadre associatif donne sens aux actions et oriente le projet associatif. On voit ainsi s'esquisser le lien dynamique entre formes d'engagement et modes d'exercice de la citoyenneté.

Mais, si l'exercice de la citoyenneté n'est plus une affaire de mode, mais une culture de l'exigence sur soi d'abord au bénéfice de la collectivité, le projet associatif mérite d'être clarifié. L'enquête montre en effet, le caractère mobilisateur et producteur de sens du projet politique associatif fondé sur des valeurs partagées à la différence d'un projet programmatique défini et décidé d'en haut, notamment par les pouvoirs publics.

L'association devient, de fait, un lieu complémentaire de l'école, de la famille, des lieux de travail, etc, où chacun (jeune, adulte, vieux, bénévole, élu associatif et élu local), devient co-acteur et co-auteur du projet commun.

Concernant la seconde thématique relative à la démocratie interne, les personnes interrogées insistent sur le fait que l'association est une école d'apprentissage des responsabilités par la participation aux processus de décisions. Ce faisant, le cadre associatif offre des opportunités de réalisation de soi, de prise de risques et d'initiatives. « *Les associations sont la source de l'engagement citoyen, c'est la meilleure école pour apprendre à affirmer ses droits, remplir ses devoirs, construire son expérience bénévole, participer à un projet non pas parce qu'on est rémunéré mais parce qu'on pense que ça a un sens* ».

C'est un cadre où s'élabore grâce au libre exercice des responsabilités, une conscience collective des causes défendues. De fait, l'association prend une large part à la construction des individualités et des dynamiques solidaires à travers l'exercice de la démocratie interne. Mais, certaines personnes soulignent le poids du contrôle, de la logique du résultat à court terme et du contrat dans les relations entre les associations et les pouvoirs publics. Ce phénomène d'instrumentalisation caractérisée limite d'autant les espaces d'autonomie et d'exercice véritable de la citoyenneté.

En effet, « *la logique contractuelle, voire la municipalisation, ont pour conséquence de mettre en cause la double mission de construction du lien social et de construction de la citoyenneté active et assumée* ».

Quant à la troisième thématique, elle insiste sur le caractère utilitaire et de justification de l'action associative. L'association agit et contribue utilement à la structuration de la vie sociale (lien social, devoirs), culturelle (dialogues interculturels et médiations) et économique (emplois et droits). Les associations apportent ainsi une *valeur-ajoutée spécifique* qui doit pouvoir être mesurée pour justifier et légitimer les services offerts.

Pour les personnes interrogées, les associations tiennent « *une place considérable et incontournable pour la vie sociale et culturelle dans la ville et notamment parce qu'elles permettent de rendre accessibles certains thèmes et services au grand public via de nombreuses manifestations. Toutes manifestations à Rennes intègrent au moins une association dans son organisation* ».

3) Éléments de propositions d'actions suggérés

Il ressort des enquêtes un certain nombre de propositions au regard des trois thématiques développées plus haut.

Pour renforcer la place des associations comme *cadre d'expression* de la citoyenneté dans la cité, les personnes interrogées demandent que soit favorisé par tous les moyens, l'engagement bénévole et citoyen, comme moteur de la vie associative. De plus en plus « prisonnier » des tensions entre espace public et espace privé, temps public et temps privé, projet et résultats, l'univers associatif doit, avec les pouvoirs publics ou collectivités territoriales, inventer d'autres types de rapports basés sur la confiance renouvelée, sans ingérence. Dans cette perspective, les conventions d'objectifs ou de moyens doivent davantage prendre en compte la dimension citoyenne des projets promus. La création de nouveaux espaces de concertation et de délibération sont à inventer. Dans ces conditions, a co-gestion des services constitue-t-elle, pour autant, le moyen le plus approprié ?

En ce qui concerne la démocratie interne, comme *processus d'apprentissage* de la responsabilité et donc de construction de la citoyenneté au sein des associations, l'enquête insiste sur le renforcement des principes de fonctionnement qui doivent faire place à chacun dans toute son expression et toute sa dimension. Aussi, convient-il d'éviter de tomber dans des carcans administratifs qui freinent toute prise de risque et d'initiative individuelle. La liberté associative est consubstantielle du plein exercice de la citoyenneté.

Quant au rôle utile que doit engendrer les associations pour justifier et renforcer leur légitimité vis à vis de leurs adhérents et vis à vis des pouvoirs publics et de la société en général, l'accent est mis sur une réelle demande d'accompagnement et de soutien des associations par les pouvoirs publics ou les collectivités territoriales dans un autre type de rapport de partenariat à bâtir. Appui qui préserve l'autonomie voire l'indépendance des associations. Aussi, les demandent réitérées de co-évaluation des projets sonnent comme une exigence de clarification, gage d'un réel et franc engagement citoyen.

Conclusion

Au terme de cette recherche-action coopérative, il importe de souligner dans un premier temps, l'évolution du questionnement collectif. Dans notre cheminement, nous sommes passés de l'affirmation de l'identité associative aux modes de contribution des associations à la construction de la citoyenneté dans la ville.

L'étude montre de façon tangible le lien entre les formes d'engagement et les modes d'exercice de la citoyenneté. Si la citoyenneté tient du registre individuel, l'engagement en est son mode d'expression et l'association, son champ d'exercice concret. Les contraintes ou limites à ces formes d'expression, sont à la fois internes et externes. Cependant, que se pose et se profile à l'horizon la question des nouveaux contours de définition de la citoyenneté au regard des formes spécifiques d'engagement qui font jour !

Paul Ondongo, Christelle Alliot, Mamadi Kamara, Mikaël Piraud.

Tableau récapitulatif

Thème
La contribution des associations à la construction de la citoyenneté
Question, hypothèses, enquête
Travaux exploratoires : analyse des expériences « Guitares Rohazon » et « Dazibao »
Constats : <ul style="list-style-type: none">- diversité de l'intervention associative,- volonté de construire des projets communs,- affirmation d'une citoyenneté associative fondée sur les liens internes et les relations aux pouvoirs publics.
Hypothèse : les actions durables menées en partenariat contribuent à l'émergence d'une citoyenneté associative.
Définition : la citoyenneté associative fondée sur des valeurs de liberté d'action, de tolérance et de respect mutuel est la capacité pour les associations à : <ul style="list-style-type: none">- promouvoir ensemble et durablement des espaces pertinents de rencontre, de débats et de valorisation individuelle et collective ;- favoriser collectivement la créativité, l'autonomie, la responsabilité des acteurs, la démocratie participative et la solidarité ;- agir de concert sur son environnement immédiat, voire au-delà afin de favoriser les décisions d'intérêt collectif et général et permettre le développement durable de la cité.
Enquête : entretiens auprès de 14 acteurs associatifs
Premiers résultats
Association et citoyenneté <ul style="list-style-type: none">- l'association est perçue par les acteurs interrogés comme un moyen, un relais, un levier favorable à l'expression d'une citoyenneté au quotidien.- L'engagement bénévole participe d'un apprentissage et de la construction d'une expression citoyenne,- L'exercice de la citoyenneté apparaît comme une « culture de l'exigence sur soi »,- La socialisation par le projet associatif offre des ressources complémentaires à celle de la sphère familiale et professionnelle.
Association et démocratie interne <ul style="list-style-type: none">- l'association est un lieu d'apprentissage, une école « pour apprendre à affirmer ses droits, remplir ses devoirs, construire une expérience bénévole, participer à un projet... »- l'association est le lieu de construction d'une conscience collective,- l'association doit préserver son autonomie (instrumentalisation, municipalisation)
Justification de l'utilité associative <ul style="list-style-type: none">- l'association apporte une contribution à la structuration de la vie sociale, culturelle et économique qui doit faire l'objet d'une reconnaissance,- vers une légitimation et une évaluation de la « valeur-ajoutée » associative.

Perspectives et propositions

- renforcer la place des associations comme cadre d'expression de la citoyenneté,
- étudier l'articulation entre engagement associatif (pour soi, pour autrui) et l'engagement citoyen (pour la cité, intérêt général)
- prendre en compte dans les conventions d'objectifs, la dimension citoyenne des projets promus,
- créer de nouveaux espaces de concertation et de délibération,
- renforcer la démocratie interne et favoriser la prise des responsabilités (formation, renouvellement)
- réfléchir au partenariat entre la ville et les associations afin de garantir l'autonomie associative tout en développant les pratiques de co-évaluation.

B-3 Bénévolat : engagement et pérennité de l'engagement dans un contexte de professionnalisation ?

Si le rédacteur osait débiter la synthèse du travail produit par l'atelier 1 de « l'opération RADAR » par une banalité, il porterait sans nul doute son choix sur le vieil adage « la qualité plutôt que la quantité » ! Et contrairement aux vers célèbres du Cid, nous fûmes moins nombreux en arrivant qu'en partant... Un noyau dur a perduré lors des ateliers de l'hiver et du printemps. Mais l'automne vit fondre les effectifs et un dernier carré tint bon jusqu'au moment de remettre ces conclusions. Cependant, le lecteur le vérifiera dans ce document, le travail engagé est loin de se clore : la réflexion se poursuivra lors de prochaines séances afin de s'ancrer dans la réalité des associations de terrain grâce à une étude de cas.

Sans doute les travaux de synthèse entre l'ensemble des ateliers de recherche-action coopérative permettront-ils de proposer des hypothèses d'explication à ces difficultés rencontrées pour constituer un groupe conséquent, le maintenir en l'état au fil du temps. Implication du bénévole sur de multiples chantiers, tendance du temps à devenir une denrée rare, volonté de privilégier l'opérationnel immédiat sur le détour de la recherche-action... Autant de pistes qui seront discutées.

Le lien entre les membres de l'atelier est sans nul doute l'importance commune de l'engagement associatif ainsi qu'une convergence dans le questionnement. Certes, les parcours sont propres à chacun. Certains affirment des racines profondes, voire familiales, dans l'engagement associatif. Leurs vies professionnelles ont alors été favorables à œuvrer pour ces idées : secteur d'activité choisi ou militantisme syndical... D'autres sont venus plus récemment vers le bénévolat à l'occasion d'une rencontre, d'un hasard de la vie. Mais chacun se retrouve dans un questionnement partagé : légitimité de l'action associative, pérennité de cette action, engagement et renouvellement des bénévoles et administrateurs, articulation entre administrateurs et salariés, compétences et légitimité de chacun, formation des administrateurs et des salariés...

Nous construirons cette synthèse en présentant les deux temps forts du travail de l'atelier, temps qui ne sont actuellement pas clos : la réalisation d'une enquête sur un réseau de bénévoles.

1) La question du bénévolat ou le bénévolat en question ?

Le cas du président fondateur :

Le cas du « président fondateur » étudié très tôt dans l'atelier, semble illustrer particulièrement les difficultés rencontrées dans le renouvellement des bénévoles. Au charisme de cette personne clé, s'ajoutent des qualités et des compétences :

- Une forte motivation personnelle,
- L'insertion dans un réseau,
- Des compétences en organisation et en conduite de projet,
- Des qualités relationnelles : socialisation, capacité à écouter et à mettre en confiance...

C'est un ensemble de savoir-être et de savoir-faire qui vont faire reconnaître le président fondateur par un collectif comme étant en mesure d'assurer des fonctions de développement, représentation, management... Il va alors se retrouver en situation de leader, être désigné pour cette fonction de façon formelle : son mandat de président. Sans doute vivra-t-il cette situation dans un premier temps comme une reconnaissance et s'en saisira-t-il pour formaliser un mouvement émergent auquel il est attaché.

Cependant, après un exercice de son mandat relativement long, ce bénévole à responsabilité exprimera un désappointement. Surcharge de travail, solitude, difficulté à trouver des relais pour pérenniser son action : voilà comment il l'exprimera.

D'où vient alors cette difficulté à créer un réseau interne capable de faire émerger de nouveaux leaders, ou à défaut, des piliers capables de recevoir et d'exercer de la délégation ?

L'appropriation par un président d'une structure et de son projet, la stratégie certes précise mais plus souvent implicite qu'explicite, rend difficile l'organisation d'un collectif.

Ce collectif ne risque-t-il pas alors de se résumer à un outil, à être enfermé, ou à se laisser enfermer, dans un rôle exécutif ? Il faut donc que les dirigeants d'une association développent une fonction pédagogique en transférant des compétences sur le collectif. Une dynamique collective doit se créer dans la prise de décision en premier lieu pour qu'elle se retrouve dans la conduite des actions puis dans le devenir de l'association. Cette question du « passage de relais » renvoie à celle de la formation des bénévoles.

2) Passer des relais, gravir des marches : autant de difficultés

Certes, autour du président, ou des membres du bureau, les « bénévoles coup de main » existent et manifestent une bonne volonté. Mais le passage de ce statut à celui de « bénévole gestionnaire » ou de « bénévole développeur » s'avère difficile. Les personnes en potentialité de le faire auront du mal à articuler leurs responsabilités professionnelles, personnelles et militantes. Au-delà d'un certain volume, le temps est difficile à trouver, ou alors, il faut accepter qu'il rogne sur la vie professionnelle et personnelle.

On comprendra que la motivation des bénévoles à entrer dans une association, y œuvrer ponctuellement, à contribuer à sa pérennité et à son développement par un engagement de gestionnaire, est centrale pour l'atelier.

Une question a été, dans cette perspective, débattue : Pourquoi est-on bénévole ? Voici un premier jet de réponses qui rappelle l'origine du terme « bénévole » : celui qui est bienveillant, qui veut bien :

- Pour occuper son temps libre.
- Pour participer à l'élaboration d'une action collective.
- Pour entrer en contact avec un groupe.
- Pour accéder à un apprentissage par le groupe.
- Pour rencontrer de nouvelles personnes.
- Pour établir des relations.
- Pour faire partager une passion.
- Pour défendre des idées, par d'autres voies que les parties politiques ou les syndicats.
- Pour exister en tant que personne autrement que dans un rôle sur le marché du travail.
- Pour échanger des points de vue.
- Pour avoir une utilité sociale.
- Pour mener des actions pour la postérité, laisser des traces...

La réalisation personnelle (« mener des actions pour la postérité »), peut revêtir une dimension forte. Par exemple, en progressant d'une association de terrain, somme toute modeste, à une représentation nationale, le bénévole entre progressivement en contact avec des interlocuteurs prestigieux et se sent ainsi reconnu. Le militantisme et le bénévolat permettent de changer de classe sociale, comme c'est ou ce fut le cas par le mariage ou l'entreprise. La VAE (Validation des Acquis et de l'Expérience) fournit une nouvelle dimension au parcours associatif. Les compétences qui y sont exercées auront leur reconnaissance lors de l'accès à l'entreprise.

Mais pourquoi ne pas interroger les bénévoles eux-mêmes sur ces questions ? Une enquête a été réalisée auprès des bénévoles d'associations dans le réseau des membres de l'atelier. Les questions portent essentiellement sur :

- Leur motivation à adhérer à une association.
- Leur degré d'investissement dans l'association.
- Leurs motivations à s'engager au-delà de l'utilisation des prestations dans des « coups de main » ou des mandats de gestionnaires.
- Les faiblesses de fonctionnement constatées.
- Les « idées » pour un fonctionnement favorisant l'apport de bénévoles et leur développement.

(A l'heure où se rédige cette synthèse, des membres du groupe travaille sur l'analyse des réponses collectées).

3) Bénévolat et salariat : le cas « Si on se parlait ? »

Parallèlement à son travail d'enquête, l'atelier a saisi la proposition de conduire une étude de cas sur l'association « Si on se parlait ».

Créée en 1998, l'association « Si on se parlait » mobilise aujourd'hui cent vingt et un adhérents. Le Conseil d'Administration compte treize élus, issue d'une Assemblée Générale vivante. A l'origine association de quartier, elle s'est « déterritorialisée ».

La finalité de cette association est l'animation d'un lieu où des personnes en difficulté se valorisent :

- En prenant conscience de leurs connaissances et de leurs compétences,
- Et en contribuant à la création et à l'intégration par la création de lien social.

En conséquence, l'association accueille une population dont la principale caractéristique est la rupture : professionnelle, familiale, liée à la santé ou à un déménagement...

Les administrateurs estiment que l'association réalise un travail de professionnels :

- L'organisation de l'échange des savoirs contribue à la création d'un lien social.
- L'accueil dans un lieu permet de « reprendre sa respiration devant des « galères terribles » (sic).
- L'orientation de publics par les professionnels de la psychiatrie et les travailleurs sociaux témoigne d'une reconnaissance du réseau.

Cependant, la dynamique du projet est parfois difficile à maintenir car les adhérents ont tendance à s'ancrer dans des comportements de consommateurs.

Jusqu'à présent, l'association s'est développée en prenant appui sur le bénévolat, ceci dans le projet de créer du lien social en proposant des activités animées par des bénévoles.

Comme dans beaucoup d'associations, deux questions se posent actuellement :

- Comment assurer le renouvellement des bénévoles dont l'association est particulièrement « gloutonne » pour l'accueil, la gestion, l'animation ?
- Comment des bénévoles peuvent-ils gérer le développement de l'association, autant dans les activités (organisation des plannings, recherche des intervenants...) que dans le réseau (partenariats, recherche de financements...) ?

Pour apporter une réponse à ces deux questions cruciales, l'association a décidé du recrutement d'un « référent coordinateur ». Une enquête du CODESPAR et un travail interne ont permis de définir la finalité du travail confié au futur salarié : « être référent entre les différents acteurs impliqués dans l'association à l'interne comme à l'externe ». Un travail avec des professionnels et des élus (Mairie, Quartier, Jeunesse et sport) a permis de réfléchir sur la configuration de ce poste et d'avancer dans sa définition.

Il apparaît évident aux administrateurs que les risques liés à l'embauche d'un salarié sont essentiellement :

- Risque de dérive de l'esprit de l'association.
- Risque d'empiètement sur la place des bénévoles particulièrement dans l'accueil (bar) et l'animation (ateliers).

Mais le risque réel est-il celui le plus exprimé et craint : celui de l'empiètement sur le travail des bénévoles d'activité ? Face à l'essoufflement des bénévoles de gestion, animé par une volonté de « faire », le salarié ne risque-t-il surtout de s'imposer comme « manager », « prendre la place du président et du bureau » à l'interne comme à l'externe ?

Une trentaine de personnes ont conduit une réflexion, et il leur est majoritairement apparu choquant que dans une association travaillant sur la précarité, on puisse procéder à la création d'un emploi précaire. L'image de la « sécurité de l'emploi » est en effet importante pour certains membres. Le « contrat avenir » envisagé, limité à 26 heures hebdomadaire sur une durée de deux ans dans des conditions de rémunération modestes, ne répondait pas à cette attente d'un « vrai emploi ». En conséquence, il ne s'agit plus de recruter un salarié sur des responsabilités de gestion qui pourraient s'apparenter à celles d'un directeur. Il s'agit d'ouvrir un stage, ou son équivalent dans l'esprit et la forme d'accompagnement, mis en perspective de développement vers la création au terme des deux ans d'un emploi qualifié et rémunéré à la hauteur de cette qualification, des compétences attendues et des responsabilités confiées. Cette réflexion, et la décision qui en découle, montrent la capacité de cette association à articuler sur ce point ses valeurs et ses pratiques.

Les membres de l'atelier ont cerné l'intérêt d'appliquer sur cette association la démarche engagée sur un réseau informel autour d'eux. Ils ont décidé d'interroger les bénévoles de « Si on se parlait » sur la base du questionnaire existant afin de mieux cerner :

- La nature de leur participation.
- La satisfaction et le plaisir tirés de cette participation.
- Leur vision de la poursuite de leurs parcours dans l'association.
- Les attentes face à un salarié : complémentarité des missions et des fonctions, articulation dans le fonctionnement interne et externe.

Le travail auprès au sein de l'association, qui sera valorisé dans l'atelier, est actuellement en cours.

Conclusion et perspectives

Le sixième et provisoirement dernier atelier, a de nouveau rappelé les difficultés rencontrées par les bénévoles de gestion, particulièrement face aux exigences administratives en matière de sécurité ou d'emploi. Face à cette situation :

- L'association Loi de 1901 sera-t-elle encore une forme appropriée dans ce contexte ?
- L'énergie des bénévoles ne doit-elle pas servir en priorité aux projets et aux actions ?
- Quelles pistes ouvrent les SCOOP ou les Groupements d'Employeurs ?

A son issue, fin 2005, deux orientations ont été prises par le groupe :

- Poursuivre le travail « Etude de cas » sur l'association « Et si on se parlait » sur le premier semestre 2006.
- Le Conseil d'administration pour sa pertinence dans la situation actuelle de l'association.
- Analyser le résultat de l'enquête par questionnaire. Pour la restitution lors d'un atelier complémentaire, un contact sera être pris avec France Bénévolat pour apporter un regard « expert » sur l'information recueillie lors de l'atelier de restitution.

Une réflexion a donc été conduite sur le mode de la recherche-action coopérative. Des acteurs fortement immergés dans la vie associative en ont extrait deux axes majeurs :

- L'implication des bénévoles, de la source de leur engagement à la durée de celui-ci.
- L'articulation des responsabilités et des rôles des administrateurs et des salariés dans la réalisation de la mission de l'association.

Bien des éléments ont été « gommés » de cette synthèse, notamment sur la définition des rôles de chacun des acteurs dans les statuts d'une association, les domaines de la formation des bénévoles... Sur de nombreux points, nous ne pouvons que renvoyer à la lecture des journaux d'atelier. Cependant, un chantier a été ouvert, rapprochant expérience, conceptualisation, réflexion, et surtout enquête (questionnaire et étude de cas), qui se prolongera sur le début de l'année 2006.

François-Marie Ferré, Fariba Alifarhani, Marie-Bernard Blanchouin, Henri Geniez, Bernard Pivette, Martine Prins, Nicole Renault Riaux.

Tableau récapitulatif

Thème
L'engagement bénévole
Question, hypothèses, enquête
Questionnement <ul style="list-style-type: none">- Comment penser la question du renouvellement des dirigeants associatifs bénévoles à travers l'analyse de la figure du « président fondateur » ?- Quelle pédagogie mettre en œuvre pour transférer des compétences (formation des acteurs) ?- Comment mobiliser un collectif dans un contexte marqué par des leaders charismatiques (pouvoir et démocratie interne) ?- Comprendre le sens de l'engagement bénévole, les parcours « promotionnels »,- Prendre en compte la question des temps sociaux, de la disponibilité. <p>Enquête :</p> <ul style="list-style-type: none">- questionnaire auprès des bénévoles (en cours de traitement),- étude de cas (Association Si on se parlait).
Premiers résultats
<p>Les raisons et le sens de l'engagement bénévole : dimension relationnelle du bénévolat, besoin de reconnaissance de progression personnelle. (enquête en cours de traitement)</p> <p>La position du bénévolat dans un contexte de développement du salariat. La professionnalisation interroge le projet associatif et le rôle des bénévoles (analyse de la situation de l'association Si on se parlait).</p>
Perspectives et propositions
<ul style="list-style-type: none">- traitement de l'enquête auprès des bénévoles,- réfléchir à la fonction employeur et aux formes juridiques alternatives : groupement d'employeurs, scic...

B-4 Temps associatifs et démocratie participative

Les ateliers de recherche-action coopérative ont été programmés en parallèle de la production d'une charte de la vie associative avec le CRVA. Cette synthèse présente la démarche et les résultats du groupe de réflexion qui s'est mobilisé dans le cadre du chantier RADAR piloté par le Collège coopératif en Bretagne. Elle ne rend pas compte des minutes de débats, de la richesse de l'inter associativité, des petits détails qui ont fait progresser la réflexion autour des situations présentées. C'est la description détaillée des situations travaillées dans les ateliers qui légitime les éléments présentés.

1) Modalités d'organisation de l'atelier

L'ARAC, un espace de débat autonome :

L'ambition de ce chantier de recherche-action coopérative est d'organiser un espace de débat autonome pour les militants associatifs, sur la question des dynamiques associatives rennaises. La contribution présentée ici est le fruit des échanges qui ont impliqué un groupe de quatorze personnes, adhérentes de treize associations différentes, à partir de leur expérience de militant, de citoyen, d'usager de la cité. Au final, huit personnes auront suivi l'ensemble de la démarche. Dès l'étape de constitution des groupes, la question du temps "associatif" s'est posée comme un point de débat et aussi un point de butée à la méthode.

La délicate question du calendrier, un préalable à la participation :

Le pari a été de découvrir le créneau qui permettrait à l'ensemble des seize inscrits de participer aux séances de l'année 2005. Environ la moitié des personnes consultées et intéressées par la démarche étaient prêtes à s'investir sur des créneaux horaires en journée. La première réunion a été organisée en soirée. Les personnes présentes ont cherché le plus petit temps commun possible. La prise en compte des multiples engagements des uns ou des autres ne laissera aucune souplesse, le seul créneau possible s'est avéré être le mercredi soir. Une des personnes présentes ne pourra pas participer directement et suivra les travaux à distance.

Cette difficile articulation des temps des uns ou des autres a d'une part, orienté la constitution du groupe et / ou, d'autre part, réduit d'emblée les possibilités d'investissement et de participation.

Une rencontre atypique entre associations en dehors des réseaux classiques :

Nous pouvons d'ores et déjà retenir que l'un des premiers effets de la démarche est de mailler des réseaux d'échange inter associatifs atypiques. Ce temps d'échange et de réflexion en dehors des enjeux de territoires ou de moyens, est évalué par les participants, comme un espace favorable à l'instauration d'un climat de confiance. Le rapport d'étonnement porterait principalement sur le fait que la prise de parole peut se faire en toute simplicité, malgré la grande diversité des champs et des niveaux d'implication, entre une association qui met des actions en proximité de son quartier et celle qui s'implique dans des échanges internationaux. Ce temps d'échange apparaît comme réellement propice à un examen critique et réflexif sur les pratiques des uns ou des autres, comme à l'identification et à l'énoncé de lacunes et de dysfonctionnements. L'inscription dans le temps et le rythme bimensuel des rencontres sont des atouts indéniables à la production de questions construites et stabilisées collectivement, ainsi qu'à un retour sur l'action des participants.

Chaque séance de travail a donné lieu à un journal d'atelier ; la description du processus d'investigation, la synthèse des analyses produites ont débouché sur des propositions, qui peuvent avoir valeur de préconisations pour des actions globales à construire dans le temps ; elles peuvent également, en fonction du contexte dans lesquelles elles ont émergé, trouver leur concrétisation au niveau des participants, voire dans le cadre de leur engagement associatif, dans un délai plus court. Certaines ont déjà été intégrées dans le quotidien des participants.

2) La sélection d'un ensemble de questions

Trois thématiques et trois axes d'interrogation pour observer la vie associative :

Cette synthèse est le résultat des observations et analyses réalisées par le groupe de travail en 2005. Elle repose sur l'échange des pratiques, la mutualisation des expériences associatives des participants. Elle repose également sur un inventaire des effets induits par la réflexion partagée au sein de l'atelier : pour sept des participants, un aller-retour entre les séquences d'atelier et la pratique, ont abouti à une intégration spontanée d'une veille personnelle sur cette question du temps dans leur quotidien associatif.

Dès le premier atelier, le processus d'observation et d'investigation s'est structuré autour de trois thématiques, celle du temps, celle de la participation et celle de la démocratie. Trois axes d'interrogation se sont ensuite dégagés, portant sur :

- le sens et les modalités d'identification des valeurs des associations,
- sur la lisibilité des règles et des normes établies,
- sur l'origine et l'ampleur des moyens mobilisés, qu'ils soient financiers ou humains.

La question des moyens apparaît dans un premier temps, comme essentielle. Elle est spontanément mise en avant, dans une période où les équilibres budgétaires basculent ; au final, il est retenu que cette question des moyens ne doit pourtant être étudiée qu'en référence à des finalités et des valeurs clairement énoncées, qui permettent de définir des principes généraux d'organisation, et d'établir des règles de fonctionnement.

Une première grille de lecture centrée sur le sens et les valeurs de l'action associative :

L'actualité de fin d'année entérine brutalement les observations des expériences associatives des participants et réaffirme que ces principes généraux d'organisation sont des révélateurs tangibles des valeurs et du sens donné à l'action ! Les moyens mobilisés, l'organisation et les pratiques bénévoles ou professionnelles résultent bien des règles édictées ou prescrites par l'organisation.

Trois niveaux de questions en découlent pour examiner le bien fondé de la dynamique associative :

- Quelles sont les valeurs autour desquelles le collectif s'est associé, et comment sont-elles identifiables tant à l'interne qu'à l'externe ? Quels sont les éléments formalisés et comment sont-ils diffusés ?
- Parce qu'elles sont symptomatiques des grands principes de fonctionnement, les règles et les normes, comment sont-elles établies ? Sont-elles en conformité avec les valeurs énoncées ? Qu'est-ce qui permet de le garantir ?
- Les moyens mobilisés ou mobilisables sont-ils en cohérence avec les deux autres niveaux ?

Les événements intervenus dans les banlieues, suivis de la mise en place d'un couvre feu sur le territoire français, en novembre 2005, ont fortement interpellé le groupe et confirmé l'importance de ces axes d'investigations.

La proposition est donc, d'être vigilant à penser et à conserver la mise en concordance de ces trois dimensions : celle des valeurs du collectif (la visée éthique), qui permet de définir des principes de fonctionnement (la dimension déontologique) et de choisir les moyens correspondants (la question de l'outillage). Il apparaît d'ores et déjà important de définir les conditions d'une veille qui garantisse ces orientations, et n'isolent pas ces trois champs les uns des autres.

Des constats qui mettent en question le champ de la démocratie participative :

Un ensemble de questions sont retenues ici parce qu'elles se sont bousculées sous des formes diverses au cours des ateliers de l'année, puis cristallisées avec force dans le cadre du dernier atelier :

- Quel est donc le lien entre les principes d'organisation du système d'intégration, à la française, et celle du modèle républicain qui fait référence dans le monde entier ?
- Quelles sont ou quelles seraient les conditions de la participation dans un système de discrimination pas positive du tout ?
- Quelle doit être la place et le rôle du « fait associatif » dans la cité, et plus particulièrement dans les quartiers qui vivent une réalité de ghettoïsation, et une mise à l'écart du système socio-économique?

3) Problématique et propositions

Le « fait associatif » relève de la démocratie participative :

La problématique retenue pose comme postulat que le « fait associatif » relève de la démocratie participative. Alors, il doit favoriser, voire soutenir, la participation de tous, et permettre d'ouvrir le débat et le processus de décision, à l'ensemble des citoyens, habitants ou résidents d'un territoire. Il contribue ainsi à construire le lien social, garder le lien social quand il est fragilisé, à recréer du lien social quand il est distendu. Dans une visée de transformation, il contribue également à adapter les réponses à la diversité des besoins et des situations individuelles.

La question du temps s'énonce souvent comme obstacle à la dynamique associative :

La question du temps associatif, des temps personnels bénévoles, professionnels..., s'est peu à peu imposée comme,

- posant « problème », en faisant écho sur de l'insatisfaction ou sur une impression de temps perdu : comment valoriser le temps des bénévoles qui n'ont pas l'impression d'être reconnus ? Comment faciliter le geste militant pour éviter la déperdition ?
- faisant obstacle au « bon » fonctionnement ou au débat : comment être entendu ? Comment synchroniser les temps bénévoles et militants, les temps institutionnels et politiques ?
- provoquant un sentiment d'impuissance lié au fonctionnement dans l'urgence et aux problèmes matériels : comment trouver du temps pour faire circuler l'information, développer une écoute respectueuse, partager, construire quand c'est la course perpétuelle aux subventions, aux salles.... ?

Ces constats et ces observations questionnent d'une part l'articulation des temps, mais ils positionnent également le débat sur le lien social, sur son détricotage, et sur les obstacles quotidiens à la participation des habitants de la ville.

Quand elles sont centrées sur les difficultés dans les quartiers de la ville de Rennes, les situations décrites, portent sur les relations des habitants avec les instances de proximité, l'école, les maisons de quartier, le commissariat ; elles portent également sur la nécessité de penser une synchronisation des temps bénévoles, professionnels institutionnels, permettant de construire les relations avec les financeurs. Autant d'entraves à la participation d'un grand nombre de personnes à la vie de la cité, obstacles liés à un empêchement à concilier les temps de vie des habitants avec le temps nécessaire pour accéder aux espaces et lieux de débat.

Par exemple, la nécessité de penser l'articulation des temps est bien souvent posée, en relation avec les charges familiales des femmes, et renvoie, par exemple, au peu de probabilité de participation de l'ensemble des mères, aux réunions parents-enseignants, quand elles sont situées sur l'heure de préparation du repas familial. La question associative renvoie au rôle de l'association de parents d'élèves pour favoriser la participation de l'ensemble des parents, sans discrimination. Qu'est-ce qui s'invente, ou qu'est-il possible d'inventer sur cette question ?

Le défi est donc de penser l'articulation des temps pour chacun afin de lui laisser la possibilité de participer au débat qui le concerne ou qui l'intéresse.

Les exemples renvoient également à la nécessité de penser les conditions d'organisation des temps pour favoriser le développement personnel pour chacun ; ils renvoient ainsi à la nécessité de penser l'articulation des différentes périodes de la vie, quand les priorités d'organisation du temps se déplacent. La thématique du temps renvoie aussi à l'histoire de l'association. Il a été rappelé l'importance pour un collectif, une organisation, une association, de préserver la mémoire de son origine, de son fonctionnement, pour garantir ses valeurs dans la continuité et l'évolution de l'action.

Promouvoir une attitude de vigilance à la question du temps et des temps :

Comme grille d'observation sur la question du temps et des temps, nous proposons d'être attentif à réellement différencier les quatre moments clés du processus de démocratie participative ; un point d'appui à une veille sur les temps associatifs.

- le temps de l'accès à l'information : identifier la forme qu'elle doit prendre pour s'adresser à l'ensemble des usagers de la cité ; orale écrite, présentée par un dessin, des photos, un film .. afin de toucher les personnes directement concernées et le plus grand nombre.
- le temps de la consultation : penser les conditions d'un climat de confiance indispensable à l'expression la diversité des points de point de vue.
- le temps de la concertation : structurer des espaces qui permettent à chacun de se construire une identité et un point de vue, de se positionner comme un interlocuteur valable.
- le temps de confrontation et de débat : examiner les conditions qui permettent l'échange de points de vues dans un rapport égalitaire !

Il apparaît essentiel de rendre lisible ces quatre temps. Il importe également de penser les moments de transition, d'un pour les différencier l'un de l'autre. Il importe aussi de différencier le moment du débat qui conduit à la prise de décision ; c'est un temps qui permet la confrontation de points de vues structurés. Il apparaît que c'est cette indifférenciation entre les périodes d'information, de consultation, de concertation avec le moment du débat qui provoque insatisfaction et frustration.

Pour garantir ces quatre périodes, il importe de favoriser de synchronisation et l'articulation des temps des personnes concernées et intéressées par le débat ; temps militants, professionnels, personnels, familiaux....

Une résistance raisonnée à la tyrannie de l'urgence :

Toute une étape de l'investigation a porté sur des situations de prises de décision dans l'urgence. Il apparaît alors que le temps de l'urgence va mettre à mal le processus démocratique.

La préconisation sera alors de se mettre en veille pour identifier comment les moments d'urgence peuvent contrarier les principes éthiques et déontologiques, et par conséquent, les principes démocratiques. En effet, si l'on veut faire participer le plus grand nombre de personnes concernées à un processus de décision, il importe de résister à une organisation qui obligerait à « brûler les étapes ». La proposition est de promouvoir une attitude de « résistance raisonnée » face à une certaine fatalité de l'urgence.

4) En guise de conclusion, un rapprochement du « bureau des temps »

Les préconisations portent sur une attitude de veille systématique face aux dérives concernant les valeurs du fait associatif. Une valorisation des procédures qui respectent les différents temps du débat et du processus de démocratie participative. Il s'agirait de d'évaluer collectivement et publiquement la cohérence entre les valeurs affichées, les principes d'organisation ou les codes de références observables, et les moyens mobilisés ou mobilisables.

Par ailleurs, la question transversale du temps permet de rappeler que "l'association est un espace où des femmes, des hommes, des jeunes, des enfants, des groupes, vivent le temps : le temps libre, le temps de la retraite, le temps des loisirs, le temps de l'alphabétisation, le temps de l'engagement, le temps de la convivialité, le temps de la méditation,..."¹³ Ces temps de participation font du lien du lien entre les individus ; ces temps se positionnent sur différentes périodes de la vie ; ces temps s'inscrivent dans différents moments de la vie d'un individu. Comment la dynamique associative va-t-elle favoriser ou non l'articulation de ces temps de vie, comment la dynamique associative va-t-elle garantir la participation citoyenne ? Telle est la préoccupation du groupe de travail en cette fin d'année 2005.

Pour tenir les valeurs du fait associatif, liées à sa contribution au dispositif démocratique, la préconisation sera donc de promouvoir une veille pour une meilleure articulation des temps personnels, militants, professionnels, institutionnels et politiques.¹⁴ La proposition serait de se rapprocher du « bureau des temps » de la Ville de Rennes pour poursuivre la réflexion et imaginer des solutions concrètes et partagées par un plus grand nombre.

Voilà l'ensemble des réflexions que nous soumettons au débat à l'issue de ces ateliers RADAR 2. Après une année de réflexion, nous avons dégagé une piste que les membres de l'atelier sont prêts à poursuivre. Un premier objectif serait de sensibiliser chacun à intégrer comme point de vigilance, cette question du temps comme élément de la démocratie participative. Cette question transversale du temps se posant comme une pierre angulaire de la dynamique associative.

Danielle Dujardin, Bertrand Bernicot, Marie Lebosse, Monique Moureau, Roland Nivet, Roger Perez, André Souchet, Fatima Zedira.

¹³ La liste peut s'allonger considérablement avant de devenir exhaustive. Il convient de stabiliser une typologie dans le champ considéré, celui des dynamiques associatives.

¹⁴ L'opposition de ces temps n'apparaît pas satisfaisante ; de mêmes utilisations du temps peuvent se retrouver dans la vie professionnelle, militante, personnelle....

Tableau récapitulatif

Thème
Temps associatif et démocratie participative
Construction d'un questionnaire
<p>A partir de la question transversale du temps :</p> <ul style="list-style-type: none">- Quelles sont les valeurs autour desquelles le collectif s'est associé, et comment sont-elles identifiables tant à l'interne qu'à l'externe ? Quels sont les éléments formalisés et comment sont-ils diffusés ?- Comment les règles et les normes établies sont révélatrices des grands principes de fonctionnement ? Sont-elles en conformité avec les valeurs énoncées ? Qu'est-ce qui permet de le garantir ?- Les moyens mobilisés ou mobilisables sont-ils en cohérence avec les deux autres niveaux ?
Premiers résultats
<p><u>Le « fait associatif » relève de la démocratie participative</u> La problématique retenue pose comme postulat que le « fait associatif » relève de la démocratie participative. Alors, il doit favoriser, voire soutenir, la participation de tous, et permettre d'ouvrir le débat et le processus de décision, à l'ensemble des citoyens, habitants ou résidents d'un territoire. Il contribue ainsi à construire le lien social, garder le lien social quand il est fragilisé, à recréer du lien social quand il est distendu. Dans une visée de transformation, il contribue également à adapter les réponses à la diversité des besoins et des situations individuelles.</p> <p><u>La question du temps s'énonce souvent comme obstacle à la dynamique associative</u> La question du temps associatif, des temps personnels bénévoles, professionnels..., s'est peu à peu imposée comme,</p> <ul style="list-style-type: none">- posant « problème », et renvoyant à de l'insatisfaction ou à une impression de temps perdu: comment valoriser le temps des bénévoles qui n'ont pas l'impression d'être reconnus ? Comment faciliter le geste militant pour éviter la déperdition ?- faisant obstacle au « bon » fonctionnement ou au débat : comment synchroniser les temps bénévoles et militants, les temps institutionnels et politiques ?- provoquant un sentiment d'impuissance liée au fonctionnement dans l'urgence et aux problèmes matériels : comment trouver du temps pour écouter, partager, construire quand c'est la course perpétuelle aux subventions, aux salles.... ?
Perspectives et propositions
<p><u>Promouvoir une attitude de vigilance sur la question des temps sociaux et prendre en compte</u></p> <ul style="list-style-type: none">- le temps de l'accès à l'information : identifier la forme qu'elle doit prendre pour s'adresser à l'ensemble des usagers de la cité.- le temps de la consultation : penser les conditions d'un climat de confiance indispensable à l'expression la diversité des points de point de vue.- le temps de la concertation : structurer des espaces qui permettent à chacun de se construire une identité et un point de vue, de se positionner comme un interlocuteur valable.- le temps de confrontation et de débat: penser les conditions qui permettent l'échange de points de vues dans un rapport égalitaire !

Une résistance raisonnée à la tyrannie de l'urgence

L'urgence contrarie les principes éthiques et déontologiques, les principes démocratiques.

Un rapprochement avec le bureau du temps de la ville de Rennes

B-5 Autonomie ou instrumentalisation ? Éléments de réflexion autour d'un thème récurrent

Ce texte vise à apporter quelques éléments de réflexion autour d'un thème très fréquent dans le discours des acteurs associatifs lorsqu'ils s'interrogent sur les rapports qu'ils entretiennent avec les pouvoirs publics, celui opposant autonomie ou indépendance à instrumentalisation. On a vu ce thème affleurer à de nombreuses reprises aussi bien dans le cadre des quatre ateliers de recherche-action qu'au cours des réunions consacrées à la rédaction de la charte des engagements réciproques entre Ville et associations.

Je voudrais aborder ce thème à travers deux perspectives complémentaires, centrées d'une part sur les libertés publiques, de l'autre sur les politiques publiques et l'implication de plus en plus fréquente des associations dans leur mise en œuvre, qui est à la source de la crainte d'instrumentalisation. L'idée centrale que je vais développer est que les élus n'ont pas le monopole de la légitimité et de la souveraineté, et que les associations contribuent souvent de façon majeure à construire les rapports sociaux et l'action publique. Il convient pour cela de dépasser certaines oppositions trop simples, comme celle entre public et privé, afin de pouvoir penser pleinement les initiatives civiles des associations dans leur double dimension de liberté publique fondamentale et d'ensemble de pratiques sociales d'intérêt commun ou collectif. Je vais tâcher de préciser cette double dimension et en examiner quelques implications du point de vue des rapports entre monde associatif et collectivités publiques.

1) Libertés publiques et régulations politiques

En premier lieu, les associations sont porteuses d'une puissance sociale spécifique issue des initiatives civiles qui les constituent. L'histoire de l'éducation populaire est exemplaire à cet égard : à travers les trois familles de pensée républicaine, catholique et socialiste, les acteurs sociaux ont pris en charge par eux-mêmes un ensemble de questions, élaboré des projets de transformation, se sont affrontés et ont contribué ainsi de façon centrale à mettre en forme la société française telle que nous la connaissons. Cette dynamique se poursuit et se renouvelle aujourd'hui. En régime démocratique, cette puissance sociale autonome de ce que l'on appelle la société civile est en principe protégée contre les velléités de censure et de contrôle, elle relève des libertés publiques fondamentales et de la construction de la société « par en bas », sur la base des multiples initiatives des acteurs. Contrairement à une interprétation réductrice du libéralisme, et à l'idéologie qui en est issue, telle qu'elle transparaît de façon caricaturale dans la limitation de la société civile au marché et aux agents économiques et dans l'opposition tranchée entre société civile et État, il convient de ne pas réduire la société civile à des initiatives purement *privées* et à des rapports strictement *interindividuels*. Le monde associatif illustre clairement comment, à partir d'initiatives d'acteurs individuels, se sont constitués au fil du temps des acteurs collectifs, des institutions, des organisations, qui pèsent dans la vie sociale et qui transcendent de ce fait l'opposition trop simple entre privé et public.

La vie associative relève donc d'abord des libertés publiques fondamentales, de la liberté d'entreprendre, au sens le plus large du terme, et de s'associer avec d'autres pour élaborer des projets collectifs, de toutes natures : pratique d'activités en commun, offre de services et gestion d'équipements, défense de droits et d'intérêts, engagement pour une cause ou des idées, etc. Le respect de ces libertés publiques et de la puissance sociale correspondante par les élus, de quelque orientation politique qu'ils soient, passe non seulement par l'application de la loi et la mise en œuvre des droits, mais aussi par des modes de régulation des rapports avec les associations (attribution de locaux, de financements, etc.) qui devraient dans une large mesure être déconnectés du projet politique spécifique dont ils sont porteurs. Cela implique une institutionnalisation forte des rapports entre les gouvernants et les acteurs associatifs. Il devrait exister une garantie d'autonomie et un financement public à caractère plus ou moins automatique, ainsi qu'un financement pluriannuel permanent dans le cas des plus grosses structures, car il ne faut pas oublier que cela se fait sur fonds publics.

Or le projet politique d'un « gouvernement », de quelque niveau qu'il soit (local, départemental, régional ou national), ne fait pas dans une société plurielle et démocratique le tout de l'intérêt collectif, même si les élus et les responsables non élus des collectivités publiques ont souvent tendance à s'en arroger le monopole, du fait en particulier de notre histoire républicaine¹⁵. Si les groupements associatifs ont juridiquement un caractère privé, ce n'est pas le cas d'un point de vue sociologique : même pour ceux qui sont essentiellement tournés vers leurs membres, ils contribuent à construire et à innover le tissu social d'une collectivité, sur la base d'initiatives civiles autonomes en perpétuel renouvellement.

Il n'est question ici ni de partenariat ni d'instrumentalisation, mais de construction autonome de la société civile, s'appuyant sur une hybridation de ressources et une proportion plus ou moins importante selon l'objet du groupement de ressources publiques qui appartiennent à tous les citoyens. L'enjeu de la régulation politique et des négociations entre monde associatif et collectivités publiques devrait être de viser à l'application bureaucratique (dans le bon sens du terme, celui de la neutralité dans le traitement des situations) et transparente de principes et de règles pouvant faire l'objet d'une charte d'engagements réciproques, afin de garantir l'équité de traitement et l'autonomie des acteurs. Bien sûr, plus le financement public est important et plus l'implication en retour de mettre en évidence l'utilité sociale ou l'intérêt collectif de ce qui est entrepris dans le cadre de l'association est forte, sans nécessairement s'inscrire dans un conventionnement pour autant¹⁶. Mais s'il est légitime de demander une justification de l'utilité sociale et de procéder à son évaluation, celle-ci peut être faite a posteriori et n'est pas toujours souhaitable. Il faut en effet éviter de multiplier les contrôles et de s'inscrire dans une culture de la méfiance.

On a là sans doute une manière de penser la démocratie participative fort peu habituelle, mais à certains égards plus pertinente que ce que l'on entend parfois par là. Les mille et une initiatives du monde associatif participent par elles-mêmes à la construction d'un tissu démocratique riche, et il est souhaitable en l'absence de dérives manifestes qu'elles échappent à tout contrôle fort de la part des élus. Elles contribuent au capital social d'une collectivité et d'un territoire, à sa richesse, et de ce point de vue même une association de sport ou de loisir à visée avant tout conviviale et de petite taille justifie, à condition d'être ouverte à de nouveaux membres, d'être subventionnée minimalement sur les impôts communs, ne serait-ce que pour marquer la reconnaissance au plan symbolique de la légitimité de son existence. Ce tissu collectif doit être cultivé pour lui-même, et il est essentiel pour cela de consolider entre le monde associatif et les pouvoirs publics des institutions et des régulations dégagées des orientations partisans, garantissant le pluralisme associatif et une équité de traitement. Ceci étant clairement établi, il est parfaitement normal que les élus cherchent aussi à stimuler certaines orientations, sur la base de leur projet politique et de la légitimité que leur confère leur élection, à travers des dispositifs et des régulations spécifiques. Il convient seulement d'éviter de confondre les registres. Cela suppose pour les acteurs associatifs de travailler sans relâche à la consolidation d'une justification forte de leur contribution à la vie sociale et de la richesse et de la valeur de ce qu'ils « produisent »¹⁷.

¹⁵ Pierre Rosanvallon, *Le modèle politique français : La société civile contre le jacobinisme de 1789 à nos jours*, Paris, Seuil, 2004.

¹⁶ Au niveau analytique, et même si dans la réalité les deux niveaux sont souvent entremêlés, il est essentiel de ne pas confondre financement pluriannuel d'un projet associatif et conventionnement dans le cadre d'une mission de service public, qui relève d'une autre logique.

¹⁷ Patrick Viveret, « Reconsidérer la richesse », rapport réalisé à la demande de Guy Hascoët, Secrétaire d'État à l'économie solidaire, janvier 2002, disponible notamment sur le site <http://www.societal.org/docs/>.

2) Initiatives civiles et politiques publiques

Une deuxième manière d'aborder les rapports entre monde associatif et pouvoirs publics consiste à réfléchir aux transformations que connaissent nos sociétés à travers l'importance croissante des politiques publiques, aujourd'hui présentes dans tous les domaines de la vie sociale, là où hier c'étaient justement souvent des initiatives associatives qui prenaient en charge par elles-mêmes un certain nombre de questions que l'on ne considérait pas comme relevant des compétences ou des prérogatives de la puissance publique.

Que l'on pense au domaine culturel, au domaine sportif, au domaine sanitaire et social et à bien d'autres, nombre de politiques publiques contemporaines sont issues d'une montée en puissance des interventions publiques, à travers des réglementations, des certifications, des conventionnements, des financements sur projets, des dispositifs en tous genres, à propos de questions qui relevaient auparavant soit de la sphère domestique et plus largement communautaire, soit des initiatives autonomes des acteurs dits privés. Cela s'est traduit par une transformation en profondeur au fil du temps des rapports entre associations et collectivités publiques, mais aussi des modes de fonctionnement interne des associations, par exemple à travers une professionnalisation accrue ou des exigences beaucoup plus strictes en matière de gestion. Cette dynamique d'ensemble, repérable depuis les années soixante, a connu une inflexion significative avec d'un côté le durcissement de la situation économique et sociale de notre pays, à partir des années quatre-vingt, et de l'autre la décentralisation et la territorialisation croissante des politiques publiques. Dans ce contexte, les associations, qui étaient historiquement extérieures à l'action publique politique, tout en tentant de peser sur elle, ont été progressivement intégrées aux politiques publiques en tant que « partenaires », notamment à travers la contractualisation et le financement sur projets. Cette nouvelle dynamique est empreinte d'une ambiguïté profonde, dès lors que l'on peut légitimement s'interroger sur l'asymétrie entre les « partenaires » et sur l'instrumentalisation des associations que cette rhétorique peut dissimuler. En même temps, cette dynamique peut être l'occasion d'une clarification des rôles et d'un approfondissement de la démocratie, pour peu que là encore on distingue les registres et que l'on réexamine le projet républicain, en dépassant ici aussi les oppositions trop simples entre public et privé, général et particulier, univers politique et société civile¹⁸.

J'indiquerai simplement deux pistes permettant de penser un tel dépassement. En premier lieu, il me paraît essentiel de distinguer beaucoup plus soigneusement qu'on ne le fait ordinairement action publique et action politique, afin de défendre l'idée que les acteurs politiques n'ont pas le monopole de l'action publique et que d'autres acteurs, dont les acteurs associatifs, peuvent jouer un rôle clé dans sa construction, autonome par rapport à celui des élus. Il ne s'agit plus ici comme tout à l'heure de souligner à un niveau général la puissance sociale spécifique des associations et leur contribution à la vie collective, mais plutôt la prétention légitime de certaines d'entre elles à intervenir dans la mise en forme du débat public, dans l'orientation des décisions politiques et dans la régulation publique des rapports sociaux. Cette perspective suppose en particulier de penser la souveraineté du peuple de façon plus complexe qu'on ne le fait ordinairement, en repérant une pluralité de lieux possibles de manifestation et d'expression de cette souveraineté¹⁹.

¹⁸ Jacques de Maillard, « Les associations dans l'action publique locale : participation fonctionnalisée ou ouverture démocratique ? », *Lien social et politiques*, n°48, automne 2002, p. 53-65.

¹⁹ Pierre Rosanvallon, « Les voies nouvelles de la souveraineté du peuple », conclusion de son livre *La démocratie inachevée : Histoire de la souveraineté du peuple en France*, Paris, Gallimard, 2000.

Cette distinction plus claire entre action publique et action politique peut trouver son prolongement dans les débats contemporains autour de la notion de « gouvernance ». Je n'entrerai pas ici dans un examen approfondi de cette notion et de son histoire²⁰. Je voudrais seulement souligner que son utilisation croissante va de pair, en provenance de plusieurs horizons idéologiques (ce qui explique la confusion qui l'entoure²¹), avec l'idée d'une insuffisance du concept classique de gouvernement pour penser l'action de gouverner dans le monde contemporain.

Dans la perspective qui est la mienne ici, la référence à la gouvernance peut être un moyen de sortir d'une vision opposant comme s'ils étaient extérieurs l'un à l'autre, monde associatif et monde politique, afin de penser la co-construction de l'action publique par une pluralité d'acteurs, ce que certains appellent aussi une régulation polycentrique, par opposition à la vision classique, attachée à la conception de l'État, d'un acteur central unique disposant du monopole de la souveraineté et de la légitimité. On voit bien comment une telle perspective permet de sortir du modèle d'un « partenariat » contraint, tel qu'il se dessine à plusieurs égards aujourd'hui, lié à des rapports profondément asymétriques entre associations et pouvoirs publics et à des contraintes accrues, pour imaginer des formes de partenariat beaucoup plus équilibrées, dès lors que chacun des acteurs dispose de sa propre puissance sociale et de sa propre source de légitimité. Il ne s'agit plus alors en effet de négocier à la marge la prise en compte du projet associatif dans le projet gouvernemental, ou de se ménager par derrière des marges de manœuvre, mais bien d'entrer dans des logiques de co-élaboration de l'action publique.

On peut juger ces réflexions bien abstraites et éloignées des réalités. Elles pourraient pourtant être d'une grande actualité et avoir des implications très concrètes, face en particulier au désenchantement démocratique²², à la montée des votes protestataires, ou encore au retrait de la vie sociale et politique d'un ensemble d'acteurs s'y sentant étrangers. L'une des conditions essentielles pour sortir de ce désenchantement réside certainement dans notre capacité à repenser la vie publique et à articuler d'une façon profondément renouvelée la sphère politico-institutionnelle et l'ensemble des acteurs collectifs qui produisent en permanence du politique sans passer par les institutions classiques de la démocratie représentative ou par les appareils partisans. Il y a urgence à combler le vide qui sépare aujourd'hui les partis d'autres acteurs collectifs majeurs comme les syndicats ou les associations. Cela suppose de faire un effort intellectuel afin d'élaborer des notions et des doctrines permettant de penser de nouvelles formes d'articulation entre ces acteurs.

Conclusion

À travers l'accent mis sur la « puissance sociale » des associations comme sur leur contribution à la construction de « l'action publique » et à la « gouvernance » de la société, mon objectif a été de souligner comment, à travers un questionnement relevant de la sociologie et de la philosophie politiques, il est possible de penser les rapports entre monde associatif et pouvoirs publics autrement qu'en termes d'extériorité.

²⁰ Pour une vue d'ensemble voir par exemple Patrick Le Galès, « Régulation, gouvernance et territoire », in Jacques Commaille et Bruno Jobert (dir.), *Les métamorphoses de la régulation politique*, Paris, LGDJ, p. 203-240.

²¹ Pour le dire d'un mot, on a parlé de gouvernance 1) à propos de la gestion des entreprises, afin de donner davantage de poids aux intérêts des actionnaires ; 2) à propos de la gestion des États bénéficiant des prêts du Fonds monétaire international ou de la Banque mondiale, afin d'ouvrir davantage l'économie des pays concernés aux entreprises étrangères ; et 3) à propos des collectivités politiques en général, pour penser la prise en compte, dans les processus décisionnels, de l'ensemble des acteurs concernés par une décision donnée. Les significations 1 et 2 sont souvent associées à ce que l'on appelle le néolibéralisme, ce qui n'est pas du tout nécessairement le cas de la troisième, qui peut au contraire être creusée en direction d'un approfondissement de la démocratie.

²² Pascal Perrineau, *Le désenchantement démocratique*, Paris, L'aube, 2003.

Le monde associatif ne peut pas être pensé seulement dans les catégories du privé ou du particulier, il participe de façon centrale sous plusieurs formes à la construction de la vie publique et de l'intérêt collectif.

Il est essentiel pour son avenir qu'il élabore des perspectives pour faire davantage valoir cette contribution autonome. Non seulement se donnera-t-il ainsi les moyens de se positionner de façon forte face à d'autres acteurs, comme les pouvoirs publics ou les firmes économiques, mais il pourra aussi contribuer ce faisant à réhabiliter le politique, aujourd'hui profondément affaibli.

Qu'il soit question des libertés publiques ou de l'action publique, un enjeu majeur pour le monde associatif, et tout particulièrement pour la partie de celui-ci qui s'inscrit dans une perspective militante de transformation sociale, consiste à élaborer un projet associatif fort, argumenté, actualisé de façon régulière, à réfléchir à la manière de le traduire au niveau des modes de fonctionnement, de le faire partager et porter à l'interne par une majorité de membres, de le défendre et de le justifier face aux acteurs extérieurs.

Cela suppose aussi de réfléchir aux implications des transformations contemporaines des formes d'engagement²³, qui imposent de repenser de fond en comble à la fois les références doctrinales, les rapports entre acteurs et les modes d'organisation et de fonctionnement du monde associatif. Face à la tentation toujours présente de la nostalgie à l'égard d'un passé idéalisé, il est essentiel de se donner les moyens de s'ouvrir aux lignes de force du présent et au potentiel de renouvellement dont il est porteur.

Yves BONNY
Sociologue à l'Université RENNES 2

²³ Mentionnons tout particulièrement ici Martine Barthélémy, *Associations : un nouvel âge de la participation ?*, Paris, Presses de Sciences po, 2000, ainsi que différents ouvrages de Jacques Ion et de son équipe : Jacques Ion *La fin des militants ?*, Paris, Éd. de l'atelier, 1997 ; Jacques Ion (dir.), *L'engagement au pluriel*, Publications de l'Université de Saint-Étienne, 2001 ; Jacques Ion, Spyros Franguiadakis et Pascal Viot, *Militer aujourd'hui*, Paris, Autrement, 2005.

C- LECTURES SOCIOLOGIQUES DES DYNAMIQUES ASSOCIATIVES

C-1 L'engagement associatif des jeunes

1) **Éléments de contexte sur l'engagement associatif des jeunes en France**

A l'instar des discours sur la baisse de participation électorale des jeunes, de très nombreux constats alarmistes, formulés par les responsables associatifs et politiques, soulignent le faible engagement associatif et syndical des jeunes, leurs hésitations à adhérer aux valeurs militantes, à renouveler les cadres des structures, etc. Ils seraient trop individualistes pour s'engager dans des projets idéologiques collectifs. Ils hésiteraient à s'impliquer dans un domaine de plus en plus marqué par les exigences administratives et techniques, ils seraient peu attirés par les systèmes de valeurs véhiculés par les instances traditionnelles. Le temps des jeunes ne correspondrait pas au temps des associations d'adultes et ni au temps des politiques. Ils seraient trop pressés ou trop mobiles pour soutenir leur engagement dans un univers institutionnel marqué par une certaine lenteur.

Pourtant, les analyses portant sur l'engagement associatif des jeunes montrent clairement que le nombre de jeunes militants associatifs tend à rester stable, à être même un peu supérieur à celui de la population globale. Notre propos ici est d'affirmer que les insatisfactions qui sont couramment formulées à l'égard de l'engagement associatif des jeunes s'adressent en fait à l'ensemble du mouvement associatif. Nous nous interrogerons aussi sur les nouvelles modalités de regroupement des jeunes, sur ce qu'elles peuvent apporter au monde associatif et syndical dans son ensemble.

Nadia Bellaoui pour le Conseil national de la vie associative²⁴ souligne ainsi que les jeunes, particulièrement ceux qui sont scolarisés, sont au moins aussi souvent adhérents d'associations que la moyenne des Français. Même chez les plus défavorisés socialement et culturellement, il ne semble pas y avoir de désintérêt pour les associations. L'auteur souligne que le taux d'adhésion des jeunes à des associations est de 38 % contre 39 % pour la population totale. Il est même de 45 % pour les jeunes entre 15 et 17 ans. L'écart entre l'engagement des filles et celui des garçons tend à se réduire alors que les jeunes hommes étaient très largement surreprésentés dans le monde associatif. Selon l'INJEP²⁵, les jeunes sont plus nombreux à adhérer à des associations sportives et de loisirs (23 % des 19-29 ans contre 16 % des Français) mais moins intéressés par les associations caritatives (3 % contre 6 %) ou confessionnelles (2 % contre 4 %). Le mouvement est encore plus prégnant à l'égard des structures syndicales (4 % des jeunes seulement sont syndiqués aujourd'hui).

Selon Martine Barthélémy²⁶, trois thèmes transversaux bénéficient d'un large consensus associatif : le local, la liberté et la solidarité. Attardons-nous quelque peu sur ces thèmes qui imprègnent aussi largement les associations de jeunes. La faveur pour le local s'apparente à la proximité aux « gens » ; au fait de pouvoir circonscrire plus aisément l'espace d'intervention ; au sentiment d'avoir une capacité de réponse plus grande aux problèmes.

²⁴ N. Bellaoui, *Bilan du CNVA, les jeunes et les associations*, 2003, <http://animafac.net>

²⁵ INJEP, *Les jeunes de 1950 à 2000, un bilan des évolutions*, Marly le Roi, Publications de l'INJEP, 2001. Sur ce sujet, voir aussi : Direction de la jeunesse au Conseil de l'Europe, *Les jeunes et la vie associative en Europe*, Strasbourg, Editions du Conseil de l'Europe, 1995 ; B. Halba, *Bénévolat et volontariat en France et dans le monde*, Notes et études documentaires, Paris, La Documentation française, n° 5169, 2003 ; B. Roudet (sous la direction de), *Des jeunes et des associations*, Paris, L'Harmattan, 1996.

²⁶ M. Barthélémy, *Associations, un nouvel âge de la participation ?*, Paris, Presses de Sciences po, 2000, p. 217 et suivantes.

Le thème de la liberté, quant à lui, se rapporte, d'une part, à l'épanouissement individuel, rendu possible par le fait associatif et, d'autre part, à la multiplicité des rencontres et échanges permis par l'aspect collectif de l'engagement. Enfin, le thème de la solidarité renvoie à la construction de communautés d'appartenance par le biais du regroupement associatif : familles « idéologiques », origines communes ou identités générationnelles représentent autant de moyens de bâtir la solidarité autour de liens partagés.

A propos des associations de jeunes en particulier, l'auteur distingue deux principaux types d'associations pouvant caractériser les engagements associatifs de cette population aujourd'hui. D'une part, les jeunes « non exclus », le plus souvent étudiants, qui se regroupent dans des associations locales, très souvent tournées vers la culture ou l'environnement et la solidarité. D'autre part, les jeunes des banlieues qui créent des associations, souvent à l'initiative des jeunes issus de l'immigration pour porter un projet, une initiative fréquemment ponctuelle.

S'agissant du premier type, nous pouvons établir le profil suivant : ces associations, éloignées des fédérations nationales, sont plus ou moins pérennes, pas nécessairement constituées en association loi 1901 ; un certain nombre d'entre elles –notamment des associations du domaine culturel- possèdent précisément la particularité d'adopter un point de vue critique sur les fonctionnements associatifs classiques ; les militants refusent ainsi parfois la constitution de bureaux ou de conseils d'administration pour ne pas reproduire la concentration des pouvoirs qui caractérise souvent les associations d'« adultes ».

Ces associations portent en germe ce qui pourrait, à notre avis, constituer un terreau du renouvellement du secteur associatif. En effet, en développant des réflexions sur des modalités inédites de fonctionnement, basées notamment sur des directions plus ouvertes et avec des rotations rapides, sur les réseaux et les technologies modernes, elles ouvrent une voie nouvelle. En creusant des pistes relatives à la validation des acquis, à la professionnalisation, à diverses formes de rétribution symbolique autour de la prise de responsabilités, en s'organisant en collectifs d'associations au sein desquels seule la (ou les) plus solide prend le « risque » du dépôt de statuts, elles organisent pour partie des réponses aux critiques couramment opposées aux jeunes face à l'engagement associatif.

S'agissant du deuxième type, des analyses fouillées mettent en évidence les forces et les faiblesses des regroupements.

- Sur le versant des faiblesses, deux éléments principaux sont généralement avancés. Tout d'abord, le fréquent malaise des jeunes des « quartiers » à l'égard des décideurs politiques locaux et donc l'impression d'instrumentalisation qui domine. En effet, de nombreux jeunes dénoncent le rôle de « pacificateurs » que les municipalités entendent le plus souvent leur faire jouer à travers la mobilisation, via les financements des dispositifs « politique de la ville ». Ensuite, ces associations sont souvent décrites comme des lieux de consommation d'activités au sein desquels rien ne se ferait sans rien. En d'autres termes, les jeunes rassemblés dans ces instances se retrouveraient « par intérêt » et ne seraient, par conséquent, pas vraiment des jeunes engagés. A tout le moins, les associations se révéleraient tellement éphémères que ceci prouverait l'espèce d'opportunisme qui les anime.
- Sur le versant des forces, Alain Battegay et Ahmed Boubeker²⁷ formulent un avis stimulant : *« L'engagement associatif reste pourtant, parmi les milieux des générations issues de l'immigration maghrébine, un lieu sensible de passage à l'officialité et à l'action collective concertée. Il compose des mouvances associatives aux orientations différentes mais dont l'action conjointe fait apercevoir la complexité culturelle comme une des caractéristiques des cultures des migrations et pas seulement des villes qui les accueillent ou qu'elles traversent. (...) »*

²⁷ A. Battegay et A. Boubeker, « L'action associative des jeunes maghrébins, entre affirmation d'un droit de cité et pratiques urbaines », *Les annales de la recherche urbaine*, n°89, 2001, p. 101.

« Sans doute ce commun échappe en partie à ses initiateurs, qui sont à la recherche de syntaxes sociales qui fassent sens par rapport à leurs ambitions et à leurs activités. C'est précisément la dimension urbaine de leur action, celle qui en fait des acteurs des villes en train de se faire et pas de simples témoins des quartiers en mal d'habitants-citoyens, celle qui en fait des opérateurs et des analyseurs de la pluralisation des villes et des manières de vivre ».

Pour ce qui nous intéresse dans le cadre de la démarche RADAR, nous aimerions situer ces éléments généraux par rapport à la situation rennaise. En effet, un certain nombre de spécificités ont été mises en avant par l'enquête Mire de 2003.

2) Résultats de l'enquête MIRE sur la participation des jeunes à Rennes²⁸

Une des fragilités soulignées par les personnes rencontrées, qu'il s'agisse de l'élue à la jeunesse, des professionnels, des représentants de jeunes ou des jeunes membres du Conseil local de la jeunesse c'est le faible engagement politique et associatif des jeunes. Certains déplorent la méconnaissance, la faible identification des associations de jeunes, d'autres, l'individualisme et le penchant consommateur des jeunes, d'autres encore, la difficulté à stabiliser les engagements dans le temps. Pourtant, la ville foisonne d'associations de jeunes de tous types, notamment dans les secteurs de la culture et de l'aide humanitaire.

Pour ne pas verser dans une quelconque dénonciation des associations ou des mobilisations de jeunes à Rennes, soulignons qu'avec cette question nous sommes dans les cas de figure généraux qui touchent une bonne partie des jeunes en France.

Pour autant, à Rennes, la méconnaissance des associations de jeunes et de leur engagement est sans doute à rattacher avec la crise plus générale de représentation des associations qui a éclaté au cours des années 2003-2004 autour la question de l'Office social et culturel rennais. Soulignons que les associations de jeunes, peu aguerries aux structures de représentation institutionnalisées, ne faisaient que très peu appel à l'Office et se trouvaient assez mal placées pour faire remonter leurs demandes auprès de la Municipalité.

Ce que l'on peut dire néanmoins, c'est que ce qui fait nettement la différence avec Metz, Nice ou Lille (autres villes dans lesquelles nous avons mené des investigations sur les associations de jeunes), c'est qu'à Rennes les associations de jeunes apparaissent peu positionnées dans le jeu institutionnel et politique local. Certaines associations développent des réflexions politiques à la marge du système d'action publique locale. C'est le cas des associations qui sont regroupées, par exemple, dans le cadre du Jardin moderne et qui proposent de créer des pépinières, de remettre en cause la structuration associative type 1901, qui dénoncent les travers politiques et le système notabiliaire induit par la loi. Cela dit, en choisissant de rester en dehors de la sphère de l'action publique, ces associations ne sont pas en mesure de jouer un rôle de groupe d'intérêt, de contre-pouvoir ou bien d'interface avec la population.

L'entretien avec l'élue chargée de la jeunesse permet de comprendre que si de multiples associations existent, elles sont caractérisées par une faible organisation et ne sont que peu identifiées et structurées comme interlocutrices de la ville :

« Je me suis rendue compte dans ma délégation qu'on voyait beaucoup d'associations de jeunes, on disait le secteur associatif, les jeunes ne s'impliquent pas dans le secteur associatif et en fait on voyait émerger beaucoup d'associations de jeunes. (...)

²⁸ Programme de recherche financé par la Mire, intitulé « Participation et styles locaux d'action publique, les jeunes et les personnes âgées à Rennes, Metz et Toulouse », rapport remis en 2003.

« Automatiquement, je me suis tournée vers l'Office Social et Culturel Rennais pour voir les liens qu'ils avaient avec les associations et je me suis rendue compte qu'ils en connaissaient très très peu à l'époque parce que les associations de jeunes ne se retrouvaient pas dans les démarches institutionnelles et ils n'avaient pas forcément la grille de lecture qui fait qu'on crée au départ une association et qu'on rencontre l'Office Social et Culturel Rennais pour avoir des subventions. Je me suis dit, c'est dommage, on a un vivier important de gens qui n'arrive pas non plus à se faire reconnaître aux yeux des institutions parce que c'est des associations qui se montent, qui existent deux ans, disparaissent, le caractère éphémère de la jeunesse fait que... et que ce n'est pas pour autant que sur leur durée de vie elles ne peuvent pas apporter des choses à la cité, dans la construction de la ville et qu'il serait peut-être important de les reconnaître de façon institutionnelle. (...) Et puis, au cours du mandat de 95, s'est posée aussi la question des associations de jeunes. On s'est rencontré 3-4 fois au cours du dernier mandat et je me suis dit que finalement avec ce que l'on avait mis en place dans le cadre du FRIJ (fonds rennais d'initiatives jeunes) qui va finalement constituer un vivier important de jeunes impliqués dans la ville et que le CIJB avait mis en place un réseau d'anciens lauréats qui vit et une petite enquête qui montrait que 45% des jeunes qui avaient contribué au FRIJ se retrouvaient dans la vie associative, avaient créé des associations. » (entretien avec l'élue à la jeunesse)

Certains professionnels, certains représentants associatifs se sont exprimés assez clairement sur ce qu'ils considéraient comme une attitude consommatrice des jeunes rennais. Ainsi l'animateur des lieux d'accueil du Blosne explique son désarroi par rapport aux effets contre-productifs que peuvent avoir les actions de prise en charge sur l'engagement des jeunes :

« Sur les lieux d'accueil, c'est un peu comme tous les lieux d'accueil, c'est des ouvertures régulières sur un lieu régulier, avec des animateurs réguliers et des jeunes qui viennent régulièrement également sur..., c'est comme une habitude. Le piège c'est la routine, bien évidemment, étant donné que c'est toujours les mêmes jeunes qui le fréquentent par l'appropriation par le même groupe de jeunes, c'est jamais le but recherché, c'est souvent la conséquence directe. Après, la question de la participation, ça me paraît important, mais il y a quelque chose certainement qui est constaté, mais j'en ai pas encore mis en place, je n'ai pas vu comment ça se réalisait, c'est ce qu'ils appellent ici « les chantiers », en fait. A partir du moment où un jeune a un projet comme partir à Paris, on met un chantier en place. Alors, je crois qu'il y en a un qui doit se mettre dans le cadre du contrat de ville, ou avec Espacil, je n'ai pas toutes les données là-dessus pour en parler précisément. Et de ce fait-là, s'investir sur son quartier, c'est jamais gratuit. Ça devient toujours "on va s'investir sur le quartier pour avoir quelque chose en échange". On va, par exemple, je crois qu'Hexablosne a dû faire ça, vendre des gâteaux sur la fête des cultures pour financer un projet. Ce qui veut dire qu'à terme, en fait, au niveau des jeunes, ça devient impensable de pouvoir s'investir ou aider une autre association sans avoir un voyage ou un départ derrière.

Donc tu penses que ça induit..., en fait, un comportement consommateur ?

Consommateur et puis à terme, c'est la question de la participation et de l'engagement, qu'est-ce que ça veut dire ? Est-ce que ces jeunes qui ont cette pratique-là, c'est pas tous les jeunes du quartier, mais en même temps, en travaillant avec tous les jeunes dans le quartier, on s'aperçoit que le public qui travaille avec des partenaires comme Le Relais, le Cercle Paul Bert, qui a été confronté à la Maison des squares, c'est les mêmes que ceux qu'on croise au niveau d'Hexablosne, donc pour les faire venir sur une pratique de gratuité, c'est-à-dire je donne du temps gratuitement, c'est un sacré travail pour récupérer... Normalement, c'est à cet âge-là qu'on pratique le bénévolat, le plaisir d'aider... » (entretien avec l'animateur des lieux d'accueil du Blosne)

Certains responsables d'associations, quant à eux, soulignent combien il est parfois difficile de regrouper des adhérents pour une période un peu longue :

« Donc au tout début, on a regardé et on s'est dit « ils sont tous individuels, et en fait, parallèlement, par contre, c'est vrai qu'on les implique. » Et c'est là où le rôle... En fait, nous, on a créé à deux, trois, l'association, personne n'y croyait parce que personne n'était habitué. »

« Il y a eu quelques associations à vouloir faire pareil qui se sont cassées le nez au bout de deux, trois mois, on va dire, et donc il y avait un manque de crédibilité aussi au niveau d'une association qui représentait le skate et la culture... » (responsable d'une association de skaters)

Le plus difficile pour les jeunes investis collectivement semble le fait de constituer des associations correspondant aux statuts attendus par la loi 1901. Ce qui pointe dans les entretiens, c'est ce rapport un peu difficile à l'engagement dans le temps, à la stabilisation des structures :

« On n'est plus que deux dans le bureau. Il y a le président qui est donc président et trésorier et qui fait une formation d'éducateur spécialisé et puis une deuxième personne qui est du quartier, qui est sur le quartier et qui, lui, est secrétaire et qui a la quatrième fonction, je ne l'ai plus en tête. Vice-président, trésorier, secrétaire et...

Il doit être vice-président en même temps...

Et vice-président, voilà. Exactement. Et nous, c'est vrai qu'on n'est pas énormément dans le bureau, parce qu'il faut trouver les personnes qui soient assez motivées pour pouvoir... On a déjà un peu de mal à les trouver. Même au niveau du bénévolat, on arrive à investir les gens ou les jeunes dans nos projets, mais c'est de manière vraiment ponctuelle. D'ailleurs, par rapport au bénévolat et par rapport aux projets, on essaie d'investir au maximum les gens dans nos projets, par exemple, par rapport au festival, c'est 20-25 bénévoles, quoi, toutes générations confondues. On a les parents, les papas, les mamans qui viennent donner un coup de main, les jeunes qui viennent sur la technique, sur le catering, toute la logistique, un peu, du festival. L'idée, même, c'est de laisser les jeunes prendre le téléphone et puis appeler les artistes, négocier, réserver les chambres d'hôte, travailler sur l'organisation, quoi. Donc, on essaie de développer ça. » (entretien avec le responsable d'une association de rap)

Lorsque l'on demande aux jeunes du Conseil local de la jeunesse²⁹ ce qu'ils pensent de la participation des jeunes à la vie de la communauté locale, d'un point de vue général, ils insistent spontanément sur l'individualisme de la majorité des jeunes et saluent l'engagement de la minorité active. Ceux qui viennent d'autres villes sont plus positifs que les Rennais :

« Quasi inexistante, très consommatrice de services, c'est-à-dire que la jeunesse ici ne se pose pas beaucoup de choses, elle consomme ce qu'on lui propose et même elle critique négativement ce qu'on lui propose, mais jamais, je caricature un peu, mais la plupart ne s'investissent pas pour que les choses changent. »

« Moi je trouve qu'il y a beaucoup de consommateurs, il y a pas mal de gens qui prennent tout ce qu'ils peuvent et qui ne donnent pas grand-chose, mais on est quand même c'est vrai carrément une ville étudiante, on a une dynamique en effet au niveau local et c'est vrai que je connais pas mal de gens qui font partie des associations, qui sont bénévoles, des choses comme ça. En même temps, c'est vrai que la majorité ne fait rien, mais c'est une minorité qui fait beaucoup de choses et même qui est souvent dans plusieurs activités, qui font deux-trois choses en même temps. »

« C'est bien parce qu'il y a un vrai réseau associatif à Rennes, il y a beaucoup de jeunes qui se bougent dedans, mais comme je te disais, c'est vraiment par poignées. On a vraiment du mal. Tu vois, nous, on a une asso qui est portée par dix personnes qui font tout et on a beaucoup, beaucoup de mal à recruter les gens. »

²⁹ Programme de recherche Mire intitulé « Participation des usagers et styles locaux d'action publique, les jeunes et les personnes âgées à Rennes, Metz et Toulouse », 2003.

Enfin, une des jeunes estime qu'il faut différencier selon le statut des jeunes et leur lieu d'habitation :

« Elle est différente suivant le statut des jeunes. Rennes est une ville très, très étudiante et les étudiants sont présents dans plusieurs structures comme engagement bénévole. Maintenant, par rapport aux jeunes de quartier qui eux vivent sur Rennes à l'année c'est assez différent. Je pense que c'est vraiment une dichotomie entre public étudiant et public jeune qui vit à l'année sur Rennes. (...) Les jeunes qui sont dans les quartiers n'ont pas le même accès à l'information, le métro est récent et ils n'ont pas la même mobilité par rapport au centre-ville. »

En comparant la situation rennaise à celle de Metz, on peut mesurer à quel point cette structuration particulière des associations de jeunes, très labiles, peu organisées, peu politisées - au moins pour celles qui acceptent de participer au système politico-institutionnel local – fragilise la représentation des jeunes et les initiatives d'appel systématique à la participation. En effet, les associations de jeunes n'étant pas perçues comme des relais potentiels de l'ensemble de la population jeunes, la question de la représentativité des jeunes impliqués dans les expériences de participation se pose sans cesse.

3) Démarche d'investigation dans le cadre de la recherche RADAR

a) Rappel de l'hypothèse de départ

Idée selon laquelle les associations et regroupements informels sont peu identifiés, peu positionnés à l'égard des pouvoirs publics et donneraient donc l'impression d'une absence ou d'une faiblesse de mobilisation. D'autre part, il me semble que ces associations, si elles sont peu investies dans l'interpellation des pouvoirs publics, ne sont pas forcément pour autant peu engagées ou peu politisées.

Trois types de questionnements :

- un questionnement sur la manière dont les jeunes, essentiellement dans le secteur culturel, se regroupent, s'organisent (groupements associatifs ou non), réfléchissent sur la production de leurs pratiques.
- un questionnement sur la manière dont ces jeunes se positionnent politiquement. Par politique, j'entends leur façon d'envisager l'engagement dans la Cité, le rôle de l'art dans cet engagement, leurs réflexions sur les formes alternatives ou contestataires d'émergence et de production des discours artistiques.
- un questionnement sur la manière dont ces jeunes interpellent ou non les pouvoirs publics (s'ils le font, dans quelle mesure, avec quels types de représentation et quelles attentes ; s'ils ne le font pas, pour quelles raisons et quels autres vecteurs ils utilisent pour diffuser leurs productions ?)

b) Méthodologie

Ne connaissant que très mal la réalité à laquelle j'allais être confrontée, j'ai pris l'option de conduire quelques entretiens exploratoires. Pour le moment, j'ai donc rencontré :

- une personne travaillant dans le secteur de la production de décors, il n'appartient à une association mais fait fonctionner un squat « culturel » et fait venir de nombreux jeunes artistes dans ce lieu, par ailleurs bien identifié par la Ville ;
- un animateur de radio associative, membre de plusieurs associations de spectacles vivants, très investi dans une démarche consistant à « faire du bruit », à se démarquer de la société de consommation. Ces associations sont peu financées par les pouvoirs publics ;

- un responsable d'un collectif de musiciens dans le secteur des musiques actuelles, plus proche des pouvoirs publics mais en lien avec de très nombreux groupes de jeunes musiciens débutants. L'équipement qu'il dirige apparaît assez institutionnalisé même si les jeunes qui le fréquentent sont susceptibles d'apporter un vrai renouvellement dans le secteur des musiques actuelles.

Cette première phase ayant été conduite, j'ai récolté de nombreux contacts possibles et pense poursuivre les entretiens pendant le mois de février. Je pense effectuer une dizaine d'entretiens en tout sur un mode semi directif mais en intégrant, dans la mesure du possible, une démarche d'observation.

c) Enseignements des entretiens exploratoires

Pour mettre en évidence les apports des entretiens exploratoires, je présenterai tout d'abord quelques apports sous formes d'extraits d'entretiens puis quelques éléments de synthèse.

Extraits d'entretiens :

- sur l'âge des personnes rencontrées :

Pn°1 : « *Donc, a priori, je crois que les générations bougent. Les gens qui ont 40 ans maintenant, ils ne sont pas forcément tous rentrés dans un système qui consiste à avoir une Xsara Picasso toute neuve, une maison dans un lotissement, un labrador et deux enfants, et puis des trucs achetés chez Décathlon pour faire du VTT le dimanche matin. Non, il y en a d'autres qui ont une autre façon de concevoir la vie. On ne rentre pas tous dans ce système-là parce que... Mais c'est une minorité ».*

Pn°2 : « *Alors, voilà, il y a aussi l'âge. Mon âge. J'ai quand même 43 ans, donc en 97... je suis de 61... 36 ans et donc, je suis de la génération, je suis quasiment le seul de cette génération là dans le collectif, au moment de la création, qui avais connu toutes les années 80 ». (...) « Donc, j'étais entre les deux. Ces deux générations-là. Ça y a fait beaucoup, c'est clair. J'ai toujours défendu moi, les lieux indépendants et je continue. J'ai toujours défendu l'indépendance par rapport à l'institutionnel. Donc, c'est évidemment très apprécié de toutes les petites assaut. et les petits labels ».*

Pn° 3 : « *à la question quand est-ce que tu es arrivé à Rennes, il répond : « en 85, pour mon école de coiffure ».*

- sur les groupements informels ou les associations de « plus jeunes » :

Pn°1 : « *Des associations de personnes qui ne seraient pas réunies sous la forme associative, déjà, moi j'en connais pas. Toutes les associations de gens qui se réunissent pour faire des trucs, c'est des associations loi 1901, ne serait-ce que pour avoir une possibilité comptable réglementaire. Là, sur ce coup-là, je ne vois que les petites fiestas à droite à et à gauche que les gens peuvent organiser. C'est une chose qui arrive régulièrement, assez souvent, auxquelles j'ai des fois participé. C'est-à-dire que quelqu'un organise une fête privée et ne se met pas forcément en association pour la construire cette fête même s'il y a un apport financier d'autres personnes que ces personnes. Ça, c'est la seule manière non associative que je vois de création de manifestation. En dehors de ça, moi, je participe, par exemple à trois associations ».*

Pn°2 : « *Evidemment que les jeunes de 20 ans, ils sauront pas bien faire mais c'est pas super compliqué non plus. C'est juste de la gestion de groupe, savoir écrire, tout ça, acquérir une certaine... rhétorique... oui, en même temps, ils n'ont pas besoin de parler comme les politiciens. Ils ont juste besoin d'exprimer des propos qui sont des états des lieux, des propositions, des façons, des solutions, tout ça, d'évoquer tout ça, là et au politique, effectivement, à ses services administratifs de les accompagner pour les aider à avoir un discours intelligent et intelligible et qui soit réalisable. »*

« Les squats, les Ateliers du Vent, les Laboratoires, la Fun sont des exemples de collectifs d'individus qui se prennent en charge, qui assument leurs responsabilités. Qui font, qui prennent un lieu, qui l'auto gèrent et qui construisent un projet collectif qui, au fur et à mesure, devient intelligible et devient pertinent dans le cadre de politiques publiques. Du coup, au bout d'un moment, effectivement, ils sont subventionnés ».

Pn°3 : « Le bâtiment, il appartient à la Ville, je leur squatte à leur nez, à leur barbe. Ils le savent, ça les arrange. Le jour où ils ont envie de quoi que ce soit, ils auront qu'un seul interlocuteur. Ils ne me connaissent pas du tout, ils n'en ont pas envie. Moi non plus, pour le moment, je ne veux pas me faire connaître ».

- sur les structures auxquelles appartiennent ces personnes :

Pn°1 : « Structure A qui est une association tout ce qui a de plus réglementaire, un conseil d'administration, une assemblée générale, un fonctionnement avec des salariés.

Structure B qui est une formation. C'est un peu particulier, c'est né sous forme associative mais c'est en fait un collectif de musiciens qui s'est réuni pour deux projets. Un projet musical qui consiste à se réunir autour d'un style musical et d'improviser et créer des soirées de musique improvisée, en partie, en tout cas, très très longues, de trois à huit heures. Avec un seul groupe, dont les musiciens se relaient sur scène pour jouer huit heures. Il faut plusieurs bassistes, plusieurs guitaristes, plusieurs pianistes, plusieurs batteurs. Celui-ci est une association aussi qui essaie de monter des manifestations, des soirées hors normes, hors sets de une heure, concert avec le premier groupe, une pause, le deuxième groupe, une pause, etc... Ça n'a rien à voir, c'est un projet musical. Et la deuxième donne de ce projet B, c'est de créer une soupe, une réunion de musiciens qui vont éventuellement pouvoir se rencontrer, discuter et créer d'autres structures (...). C'est un projet qui existe depuis cinq ans et qui propose plein de choses très régulièrement et qui a fait des petits d'ailleurs puisque l'une des deux fonctions de cette association, le but de cette association, qui est de réunir les musiciens, ça, ça a fonctionné. On a réussi à réunir une dizaine de cuivres, 5/6 batteurs... Il y a 7 guitaristes, 3/4 claviers, un nombre incroyable de gens qui gravitent autour d'un local de répétition. Et des groupes issus de ce collectif se sont créés et en dehors de ça, des musiciens de Rennes qui cherchent des musiciens, savent où en trouver, en passant notamment par le B. Ça, c'est un des trucs.

Le projet C, maintenant. Troisième association dans laquelle je travaille.

Je ne travaille pas dans autre chose que dans une association. Je ne travaille ni pour le privé, ni pour le public, uniquement pour l'associatif. Je ne sais pas, ça doit être dans les gènes ! Je ne sais pas si c'est une attitude politique, peut-être d'ailleurs ».

Pn°2 : « Donc, on est devenus... parce que aussi on fait des propositions. Et puis ça fonctionne, ça fonctionne très bien. On a notre X, qu'on gère, on fait ce qu'on veut. On est missionnés pour des activités d'accompagnement, tout ça, on fait ces missions là mais si on peut rajouter d'autres services (...) On invente des choses ! Des pratiques ! Des pratiques collectives. Ça surprend et c'est payant. Ça paye ».

Pn°3 : « L'atelier, il est forcément provisoire parce que ça ne perdurera pas, la preuve parce que ce bâtiment, il va être rasé. Au début du projet, non, et puis là, il y a un tablier du pont qui va venir à la place. Et puis, provisoire, dans le sens que ça profite à tous. Qu'il n'y a pas une personne qui s'installe là-dedans et que je n'arrive pas à déloger. Donc, c'est à la fois ces deux aspects-là. (...) Parce que c'est existant et que c'est un lieu fabuleux, d'une part. Et que c'est aussi un vieux projet que j'avais proposé au Conseil municipal de mon bled de monter un lieu pluridisciplinaire, de résidence ou autre. C'est pas tout à fait la même chose mais ça se rejoint. C'est ce projet-là qui m'a fait rentrer à Issoudun, d'ailleurs. Peut-être aussi, sûrement l'envie d'être entouré par une activité qui rejoint un peu la mienne et peut-être de démontrer que c'est avec une certaine rigueur et une certaine contrainte que ça peut avancer sainement, sérieusement. Il y a des tas de gens qui m'ont demandé, mais qui ont des projets complètement farfelus, qui tiennent pas debout, qu'ont pas affalé tout simplement. »

Donc, tu ouvres la porte à quelqu'un comme ça... ben, y a pas de raison ! C'est pour ça que j'ai demandé à chacun d'avoir un vrai projet, de me le décrire et de donner un terme. Et puis, par rapport à ma position face à la mairie sur lequel je squatte le bâtiment, ça veut dire quoi ? Il y a quand même un peu de travaux, quelques investissements ».

- la parole politique des personnes rencontrées :

○ **sur la société en général :**

Pn°1 : *« Voilà, donc, après, nous, on fait des propositions, on fait du bruit. Soit avec les C, soit avec la A, moi avec le groupe de B, notre troupe de théâtre qui fait des tournées de théâtre de rue qui a aussi cette manière de fonctionner, qui consiste à avoir de la tendresse sur une manière de vivre un peu convenue, un peu beauf parce que, ben oui, ben faut bien vivre ! Faut bien ramener des sous à la maison pour mettre du gas-oil dans le Picasso. »*

« Mais en même temps, c'est bien d'avoir du recul par rapport à cette vie-là. De penser autrement, de vivre un tourisme autrement, de consommer autrement. Mais pas forcément dans des trips extrêmes, radicaux, altermondialistes, à fond, à fond anti-tout. Non, on peut proposer des choses qui respectent à la fois les anciennes générations et qui proposent simplement d'autres trucs et puis les anciennes générations ne sont pas obligées de suivre ce truc là !

Mais on peut se moquer ! Dire « regardez comme vous êtes bêtes ! » Ça, c'est vraiment le truc des artistes, ça, ça a toujours été. Je pense que les artistes, c'est leur travail. Les écrivains, ils le font aussi. Ils le racontent comment des fois on est un peu bêtes. Ils nous le disent. Les musiciens aussi, les peintres ».

Pn°2 : *« Après, moi, j'ai vécu mes passions musicales avec beaucoup aussi de bénévolat. Sans être militant politique, pendant pas mal d'années, mon engagement dans la musique était un engagement limite du militantisme. Alors, effectivement, ça aussi, en musiques actuelles, on a été, on est encore, moins à Rennes, maintenant, parce que ça y est, c'est mieux reconnu mais pendant quinze ans, depuis le début des années 80, il y a eu un moment militant dans les musiques actuelles pour se faire reconnaître. Ben, comme, le parallèle est un peu osé mais comme la musique bretonne ! Il y a eu beaucoup de militantisme pour faire reconnaître la musique bretonne. Voilà, ça, ça demandait du temps, de l'engagement, des techniques et des savoir faire, des aptitudes à mobiliser, rassembler, à mener des actions, à élaborer des actions, y compris manifestations. Et puis à négocier. Apprendre à négocier. Il y a eu un côté militant au départ. Donc, voilà, j'ai toujours eu ce côté-là et c'est clair que j'avais pas peur... » (...) « Je sais bien et je m'intéresse beaucoup à la politique et j'ai trouvé là l'occasion de faire de la politique, comme beaucoup de gens font actuellement, dans le milieu associatif, sans être dans les partis. En tout cas, moi, ce qui me plaisait, c'était construire. Moi, j'ai besoin de construire. Je construis. Je fais des disques... Donc, là, j'ai largement contribué à construire le X. A construire ce Collectif et à amener effectivement des dizaines d'acteurs dans une démarche de dialogue et de propositions et amener les gens à faire de la politique en fait. Les Etats Généraux, c'était ça, hein ! Ils l'ont dit, ils ont eu l'impression de faire un acte politique. C'est vrai qu'on a amené rapidement le Collectif à fonctionner comme ça, dans un dialogue où on a toujours gardé notre indépendance. On collabore peu, très peu avec la Ville, en fait. On a notre X, qu'on gère, on fait ce qu'on veut. On est missionnés pour des activités d'accompagnement, tout ça, on fait ces missions-là mais si on peut rajouter d'autres services, on le fait mais l'association Collectif a une vie en dehors du X, aussi. Comme les Etats Généraux, c'est en dehors du X. Les Etats Généraux sont parfaitement emblématiques du type d'actions qu'on développe, qu'on peut développer et que je trouve être assez inédit sur la ville. Je suis très fier de ce qu'on fait au politique ».*

Pn°3 : « Ça met le temps que ça met, je fais avec mes moyens et je tiens à le faire « branleur », parce que c'est comme ça que je suis et puis voilà.

Q : c'est une position politique, ça, « branleur » ?

Complètement ! C'est une réponse à la politique générale. C'est ma politique à moi face à la sclérose du monde culturel dans lequel je me suis baigné, un peu sans savoir ».

○ **par rapport à la Municipalité :**

Pn°1 : « La mairie de Rennes (...). Ils ne comprennent pas tout, ils ne voient pas tout ce qui se passe. Ils sont souvent à la rue mais quand on leur fait des propositions, c'est pas non tout de suite. Et puis, il ne faut pas oublier que la génération des jeunes conseillers municipaux actuels, je pense à la personne qui est à la culture, c'est une personne avec qui on peut avoir une discussion, tout simplement, parce qu'elle fait partie de ma génération, par exemple, de gens qui ont vécu l'époque Marquis de Sade, vécu l'époque années 80, les nouvelles musiques européennes, avec les radios rennaises qui proposaient une diffusion de ces musiques-là ».

Pn°2 : « Parce que la situation rennaise aussi, était que le secteur Musiques actuelles, — qui était quand même un secteur assez développé à Rennes, hein ! au niveau de la politique de la Ville, enfin plus que dans d'autres villes en tout cas — se faisait par l'intermédiaire de l'ATM, les Transmusicales, qui faisaient leur festival, qui géraient l'UBU, qui faisaient une programmation à la Cité, également et qui, effectivement, était l'interlocuteur de la Ville. Et puis, dès qu'il y avait une volonté, une politique transversale, par exemple, les quartiers, « allez faut faire quelque chose pour les quartiers, Musiques actuelles, qu'est-ce que vous pouvez faire ?

On demandait aux Trans. C'est vrai que ça faisait une structure subventionnée et 99 qui ne l'étaient pas. Il y avait un monopole de l'argent public, dans le secteur Musiques Actuelles, entre les mains d'une seule asso. Du coup, on a créé le Collectif pour maintenir ces dialogues, pour exister, pour pouvoir être force aussi, de continuer à être force de propositions et interlocuteur pour la Ville pour concrétiser des propositions. Par exemple, on envisageait de gérer ce lieu collectif. On n'avait pas envie que la Ville propose ça aux Transmusicales. Et les Transmusicales nous disaient, « ben non, on ne veut pas, de toute façon, c'est pas notre truc ! » Le collectif est né de ça, d'une volonté de rester ».

Pn°3 : « Alors, la municipalité commence à comprendre qu'il va falloir, et dans le coin d'ailleurs, parce que c'est déjà instauré, institué, laisser une zone, conserver une zone artistique. Alors, qu'est ce que c'est qu'une zone artistique pour la mairie ? C'est un interlocuteur qui concentre les subventions et tout le reste et qui redistribue les infos, les sous et ceci, cela. Bon, facile, quoi ! ».

- **positionnement dans le champ culturel :**

Pn°1 : « Je ne sais pas moi, nous, on fonctionne comme ça. Quand je dis nous, j'ai pas l'impression de dire une connerie quand je dis « nous », c'est quand même une sacrée bande de gens qui sont tous dans des assos, qui ont monté des petits labels, des petites boîtes, je pense au Mondo bizzaro à Rennes qui ont monté des systèmes, des façons de fonctionner, je ne sais pas, peut-être que c'est dû à la région, au climat, au relief, j'en sais rien ».

Pn°2 : « J'ai toujours été en marge des Transmusicales, du mainstream rennais rock, mais par contre, j'étais objecteur à l'Université, au service culturel, au moment de la création du service culturel avec Y. Donc, j'ai participé et assisté, organisé même aussi dans ces années 80, toutes les rencontres qui construisaient un peu le discours musiques actuelles en France. Avec Y, on a monté un circuit interuniversitaire au rock. L'Irma, tout ça, on avait beaucoup de réunions à Rennes, sachant que dans ce secteur là, il y avait à l'époque, des gens qui réfléchissaient sur le rock avec Jack Lang, c'était 50% de Rennais. Donc, j'étais à l'époque, la cheville ouvrière de ces réflexions-là, j'ai assisté à tout ça, donc, tout le monde me connaissait et en même temps, comme j'étais le trublion de l'époque, j'étais aussi reconnu par tous les autres alternatifs, contestataires ».

« C'est vrai qu'au départ, j'étais perçu comme ils perçoivent l'ensemble du secteur musiques actuelles, en dehors du festival des Trans, c'est-à-dire, comme des jeunes qui s'amuse quoi. Ça va être plus pour eux de la politique jeunesse que de la politique culturelle. Même si c'est sur des budgets culturels, les moyens qui sont donnés sont plus de la jeunesse que des moyens de la culture ».

Pn°3 : « Alors, parmi les pontes qui sont déjà dans ce mouvement, ça va être simple. C'est Z, TNB, Arpenteur, Transmusicales... on les connaît, il suffit de regarder les chiffres pour les connaître, pour les reconnaître ! On les connaît déjà ! Alors, il y a des tentatives. Moi, j'ai des échos... j'ai une position un peu dans le bled où je connais autant de gens du petit milieu et autant de gens du gros. Et puis les dessous de l'un et les dessous de l'autre. Et les intermédiaires aussi. Donc, je survole bien le milieu culturel rennais ».

Synthèse :

- les personnes rencontrées se reconnaissent dans le qualificatif « jeunes » mais elles ont une quarantaine d'années et peuvent être caractérisées par une certaine longévité dans le paysage culturel rennais ;
- elles affirment qu'il y a très peu de groupements informels de jeunes et que l'idée qu'il y aurait des jeunes regroupés sur une forme non associative et ayant un positionnement politique est probablement fausse ;
- elles dirigent ou appartiennent à des « structures » qui font plus ou moins fonction d'intermédiaire entre les pouvoirs publics locaux et leurs « utilisateurs » qui, eux, sont plus jeunes ;
- elles ont incontestablement une parole politique et se positionnent à l'égard des pouvoirs publics locaux. Des liens d'interconnaissance sont ainsi établis entre les élus, l'administration et ces personnes ;
- elles s'auto définissent comme représentatives d'un domaine existant entre deux actions « phares » de la politique publique rennaise : les Transmusicales et le CRIJ (les premières étant perçues comme exemplaires de la politique culturelle et le second de la politique jeunesse ou socioculturelle).

d) Précautions à prendre en considération pour la suite du travail

- veiller à rencontrer des personnes plus jeunes (en dessous de trente ans), si possible !
- vérifier le statut associatif ou non des collectifs ou groupements dont ces jeunes se revendiquent ;
- rencontrer des jeunes femmes (pour l'instant, les trois personnes rencontrées sont des hommes) qui auront peut être un rapport différent à l'engagement politique.

e) Remarques provisoires

- les personnes rencontrées me semblent représentatives d'une fonction d'intermédiaire entre les pouvoirs publics et les jeunes. Elles participent à un modèle de cogestion, très ancré dans l'histoire des relations entre la Ville et les associations ; pour autant je ne suis plus tout à fait sûre de trouver des associations de « vrais » jeunes ayant une pensée politique ou un positionnement politique ;
- peut-être que l'existence de ces personnes et structures relais implantées de longue date ou très institutionnalisées peut expliquer l'apparente absence des associations de plus jeunes ?

C-2 Dynamiques et caractéristiques de la vie associative : Éléments de réflexion

L'objectif de ce texte est de proposer quelques éléments d'interprétation des tendances caractérisant les dynamiques associatives contemporaines et des différenciations internes au champ associatif. Je m'appuierai pour cela sur un certain nombre de travaux de recherche récents et découperai mon propos en cinq temps :

- formes du groupement associatif,
- formes d'engagement,
- modes de fonctionnement,
- rapports entre monde associatif et espace politique,
- types d'associations.

J'essaierai dans la mesure du possible de mettre en regard ces analyses avec les synthèses des quatre ateliers de recherche-action et de dégager des pistes de recherche pour l'avenir. Je tiens à préciser que les réflexions qui suivent ont en l'état actuel de ma démarche le statut de simples pistes de travail, que je sou mets au débat collectif, qui demandent à être considérablement retravaillées et approfondies, notamment à travers un travail d'enquête, et ne prétendent en aucune façon constituer un résultat de recherche. C'est dans cette mesure seulement qu'elles ont leur place dans un rapport intermédiaire.

Un thème majeur de réflexion pour saisir les dynamiques à l'œuvre dans la vie associative me paraît être celui de l'individualisme et de l'individualisation sociale, débouchant sur une transformation significative des formes du lien social en général, et des formes du lien associatif en particulier. Par individualisme, j'entends la valeur centrale accordée à l'individu dans notre type de société, et les attentes culturelles et sociales qui en découlent. Et par individualisation sociale, j'entends l'ensemble des processus historiques qui conduisent à structurer toujours davantage l'organisation de la vie sociale autour des individus et des personnes plutôt qu'autour de groupes sociaux, de positions sociales ou de rôles sociaux. Pris en ce sens, individualisme et individualisation sont des termes qui ne contiennent aucun jugement de valeur positif ou négatif mais qui visent avant tout à interpréter un ensemble de transformations historiques dont nous sommes les héritiers et un ensemble d'orientations idéologiques ou culturelles et de principes d'organisation qui gouvernent tant la société globale que le monde associatif contemporains. Tout cela interroge les rapports entre individus et associations, mais aussi entre associations locales (comprises comme individu collectif) et réseaux supralocaux, ainsi qu'entre associations individuelles et réseaux interassociatifs.

Un autre thème majeur de réflexion pour saisir les dynamiques qui traversent le monde associatif me paraît être celui de l'organisation. En effet, si les associations sont confrontées aux valeurs individualistes et à des processus historiques d'individualisation des liens sociaux, qui modifient en profondeur les formes du groupement associatif, celles de l'engagement et celles du fonctionnement, elles sont aussi confrontées à des processus de complexification des rapports sociaux, qui se traduisent en particulier par une lourdeur organisationnelle croissante pour nombre d'entre elles. Celle-ci peut être associée aussi bien aux orientations gestionnaires (de services, d'équipements) qu'elles se donnent, ou encore à leur souci d'efficacité ou de développement, qui les transforment en entreprises petites ou grosses (Laville et Sainsaulieu, 1997 ; Prouteau, 2003), qu'à leur encadrement par la puissance publique à travers des législations, réglementations et procédures multiples, et à leur inscription croissante à travers différentes formes de contractualisation et de conventionnement dans le champ des politiques publiques. Cette complexification du fonctionnement associatif trouve fréquemment son point d'aboutissement dans l'engagement de salariés, qui vient renforcer la même dynamique, dès lors qu'à l'objet propre de l'association viennent alors s'ajouter l'enjeu de la fonction employeur et celui de la pérennisation des postes créés. Tout cela interroge les rapports entre l'institution (ce que l'association affirme comme projet, comme valeurs) et l'organisation (la manière dont l'association s'inscrit objectivement dans la vie sociale).

Un troisième thème central pour penser le champ associatif et ses transformations renvoie aux oppositions usuelles entre privé et public, individuel et collectif, particulier et général, société civile et sphère politique. Pour le dire d'un mot, le lien associatif et le contrat associatif ont été historiquement considérés au plan juridique comme relevant du droit privé. De même, dans la tradition républicaine française, l'ensemble des liens associatifs ont longtemps été considérés (et continuent dans une large mesure à l'être) comme relevant de la sphère du privé et du particulier, à quoi s'opposent les institutions et organisations de la démocratie représentative et de la puissance publique. Par opposition à cela, de nombreux acteurs du monde associatif mettent fréquemment de l'avant la dimension publique (et pas simplement commune ou collective) de leurs initiatives et de leurs pratiques, leur inscription dans l'espace politique et démocratique (thème au centre de trois des quatre ateliers de recherche-action). Ce décalage est important à creuser pour mieux saisir les articulations entre sphère privée, société civile et sphère du politique au sens large du terme, ce qui suppose de réexaminer les oppositions mentionnées ci-dessus et d'opérer des distinctions entre types d'associations, en particulier entre celles qui sont avant tout tournées vers leurs membres et celles qui inscrivent leurs actions dans l'espace public.

1) Les formes du groupement associatif

On oppose classiquement en sociologie deux modes de construction du lien social, traditionnel et moderne. Le premier, associé à la notion de communauté, renvoie à l'inscription des acteurs sociaux dans des ensembles collectifs qui définissent leur statut et dans une large mesure les attentes sociales à leur égard. À l'inverse, le lien social dit moderne est censé partir de l'individu et de sa libre volonté, et la forme idéalisée en est soit le contrat interindividuel (tradition libérale), soit l'engagement du citoyen dans la collectivité politique (tradition républicaine). Il est possible de soutenir que le lien associatif constitue une troisième figure majeure du lien social moderne, dans la mesure où il renvoie lui aussi à un engagement volontaire dans un groupement collectif, mais à caractère civil (Sue, 2001).

Dans la pratique, l'idéal individualiste de l'engagement volontaire a pendant longtemps coexisté avec des formes de sociabilité de type communautaire, établies soit sur des bases anciennes (communautés locales, sociabilités de voisinage, mode de vie rural, encadrement religieux des rapports sociaux, etc.), soit sur les nouvelles bases issues de la société industrielle (famille, entreprise, quartier). Et par ailleurs, le groupement associatif a été fortement structuré autour des grandes oppositions idéologiques et politiques de la société globale, selon des logiques verticales où le groupe local répercute à son niveau géographique propre la position et les orientations d'action nationales. De ce fait, le modèle républicain français a construit une forme originale de groupement associatif, combinant sociabilité communautaire à caractère local et à fondement particulariste (sur la base du milieu social, du métier, du mode de vie, des formes ordinaires de sociabilité) et inscription dans des fédérations associatives nationales, elles-mêmes construites à partir de « constellations idéo-politiques » (J. Ion) correspondant aux grands clivages de la scène politique nationale (en particulier entre orientations religieuse et laïque et entre capitalisme et mouvement ouvrier). Jacques Ion (1997) parle à ce propos de modèle associatif militant.

La nouveauté de la période actuelle peut être soulignée à travers deux grandes dynamiques, qui renvoient toutes deux à une idée d'individualisation des rapports sociaux, à condition de bien comprendre à nouveau qu'il s'agit ici d'un terme descriptif qui ne comporte aucun jugement de valeur. D'un côté, les liens de type communautaire sont de plus en plus affaiblis : on a parlé à ce propos de l'avènement d'un individu sans appartenances, ou encore de la « dissolution relative de la sociabilité primaire et de la sociabilité polyvalente » (Barthélémy, 2000 : p. 69). De l'autre, on constate un affranchissement des groupements associatifs à l'égard des organisations verticales hiérarchisées comme des constellations idéo-politiques (Ion, 1997).

Le lien associatif contemporain s'éloigne du modèle articulant insertion dans un groupement localisé lui-même inséré sur un mode essentiellement vertical dans l'espace national. C'est ce qui explique la prolifération de petites structures associatives, mais aussi la recomposition des liens entre associations locales et instances de niveaux supérieurs.

Aux modèles basés sur la verticalité descendante des organisations (et la mobilité ascendante des militants méritants, qui « gravissent les échelons » de responsabilité) se substituent de plus en plus des modèles reconnaissant l'autonomie de chaque niveau et la co-construction par « en haut » et par « en bas » des orientations collectives. Cela explique aussi le succès de la figure du « réseau », qui évoque des liens horizontaux ou transversaux et faiblement hiérarchisés, au moins dans les intentions.

En effet, à côté des tendances à l'assouplissement des formes de groupement associatif, on ne peut ignorer un ensemble de tendances de sens inverse, qui tiennent à l'importance croissante que prennent dans certaines associations les logiques bureaucratiques, techniques et gestionnaires, liées à l'inscription du projet associatif dans une organisation durable, assortie dans de nombreux cas de l'engagement de salariés, mais que l'on ne peut dissocier non plus de contraintes législatives et réglementaires accrues (sécurité, qualifications techniques, comptabilité, évaluation, etc.) ou de l'inscription dans les politiques publiques (conventionnements, contractualisation, dépendance financière) (voir à ce propos la synthèse du groupe radar n°4).

Une autre tendance significative, associée à l'effondrement des visions claires du futur, réside dans l'orientation pragmatique de nombre de groupements associatifs, ce qui ne signifie pas nécessairement « disparition ... de toute visée sociétale » (Ion, 1999 : p. 72). Mais l'on n'inscrit plus l'action sectorielle, catégorielle ou localisée dans laquelle on s'engage dans l'espace politique à travers de grands récits dont le récit révolutionnaire est la forme par excellence, on l'y inscrit à travers l'inscription dans des mouvements sociaux tels que les mouvements féministe et écologiste, ou la promotion de causes morales ou philosophiques prenant des figures très concrètes, comme l'action humanitaire ou la défense des droits de l'homme.

L'interprétation des tendances contemporaines est complexe, car elles vont dans des directions fort différentes, ce qui explique aussi les lectures parfois opposées qui en sont proposées. Pour en donner une illustration, la prolifération d'associations en termes de création peut être interprétée comme un signe de vitalité, mais ce n'est pas si simple, dès lors que le lien associatif vient dans de très nombreux cas se substituer à des formes de sociabilité ordinaires antérieures aujourd'hui affaiblies (relations de voisinage et de proximité géographique, rapports intrafamiliaux, relations sociales issues du monde du travail, etc.). Dès lors aussi qu'on peut y voir le signe d'une multiplication d'initiatives déconnectées les unes des autres, d'une fragmentation et d'une grande fragilité, dont témoignent la mortalité souvent rapide de nombre d'associations (on en a une mesure indirecte dans le fait que 63% des associations de membres ont moins de 5 ans ; cf. Tchernonog et Hély, in Prouteau, 2003 : p. 29) ou leur difficulté à assurer leur fonctionnement dans la durée, faute de forces vives suffisantes (voir à ce propos le travail du groupe radar n° 1 autour de cette question).

2) Les formes de l'engagement associatif

De la même façon que les groupements associatifs sont beaucoup moins structurés que par le passé selon une logique verticale descendante, l'engagement contemporain renvoie de moins en moins à la figure du militant tout entier dévoué à une cause au point de s'oublier lui-même et de sacrifier sa vie privée. Si l'on peut dans certains cas analyser les transformations en termes d'utilitarisme croissant, marqué par un comportement de consommateur ou des exigences de rentabilité des engagements (rétribution matérielles, symboliques, statutaires, etc.), il convient parallèlement de souligner que la crise du militantisme n'a pas l'évidence que d'aucuns lui prêtent.

Mais cela suppose d'être attentif aux métamorphoses de l'engagement. Les oppositions entre égoïsme et altruïsme ou entre comportement de consommateur et attitude militante ou « responsable » restent trop prises dans une lecture moralisatrice et fréquemment nostalgique des changements. (« De mon temps ! »). Il est plus pertinent d'examiner sans a priori la pluralité et la forme des modes d'engagement contemporains et de s'interroger alors sur la manière de les prendre en compte dans le rapport de l'association à ses membres.

L'engagement se construit beaucoup plus à la carte qu'autrefois, ce qui passe à la fois par des formes de pluriappartenance et par des modes de participation de degré et de temporalité (engagement à éclipses) variables. Il se construirait entre éthique et plaisir (Vermeersch, 2004), irait de pair avec une tendance très nette à préserver son quant-à-soi (Ion, 1999 : 71), à s'engager en tant que personne singulière, désirant être reconnue comme telle, et non en tant que rôle social interchangeable (l'adhérent, le militant). Par ailleurs, l'engagement est également lié à des formes de pragmatisme, à travers la valorisation de l'efficacité, de la possibilité de voir le fruit de son engagement dans des résultats concrets, palpables.

Raisonnement en termes de transformations des formes de l'engagement plutôt qu'en termes de déclin de l'engagement n'implique en rien de minimiser les difficultés auxquelles est confrontée la vie associative contemporaine, mais invite plutôt à recadrer celles-ci de façon beaucoup plus constructive, sans céder à la nostalgie. Comment articuler les modes d'engagement éminemment variables des différents participants au monde associatif et la pérennité du projet associatif (cf. la synthèse du groupe n°1) ? Comment éviter que les formes d'engagement variables de certains acteurs ne débouchent sur l'appropriation du fonctionnement associatif par ceux qui à l'inverse s'y consacrent beaucoup plus pleinement, que ce soit par passion (les dirigeants), par statut (les salariés), ou les deux ? Comment prendre en compte la diversité des modes d'engagement dans une perspective tout à la fois d'inscription active dans la vie de la cité et de démocratie participative (cf. la synthèse des trois autres groupes) ?

3) Les modes de fonctionnement associatif

En ce qui concerne le fonctionnement associatif, il semble également possible de mettre en évidence quelques évolutions significatives. En premier lieu, il tend dans l'ensemble à remettre en cause les dimensions les plus formelles ou cérémonielles de la vie associative. Ceci est conforme à l'affaiblissement déjà souligné des rapports de verticalité, qui correspond à une tendance culturelle de longue durée. Bien sûr, ces tendances s'expriment de façon différenciée selon les structures associatives. Si les orientations les plus radicales vont aller toujours plus loin dans le sens de l'informalisation du lien associatif (refus de nommer un président, de mettre en place un bureau, minimisation de l'assemblée générale annuelle, voire refus de toute constitution sous la forme Loi 1901), les associations les plus classiques sont elles aussi souvent marquées par des renouvellements significatifs des modalités de fonctionnement, valorisant les moments informels ou conviviaux et les logiques participatives. C'est dans un tel contexte général que l'on peut comprendre le succès de la référence au « collectif », et ce selon plusieurs modalités possibles : constitution en collectif avec refus de toute institutionnalisation, y compris par la Loi 1901 ; refus des instances décisionnelles à caractère hiérarchisé (président, bureau et CA) et structuration en collectif avec direction collégiale ou AG directement décisionnelle ; partenariats souples entre associations (collectifs interassociatifs ponctuels ou durables) ; etc.

Les mêmes tendances culturelles se retrouvent dans l'affaiblissement de la logique de la représentation. La fiction de la représentation (qui pose qu'un acteur, individuel ou collectif, exprime le point de vue d'autres acteurs) est loin d'être une évidence, et la dynamique de l'individualisme débouche ici aussi sur des tensions fortes : on valorise de plus en plus l'implication personnelle, les formes collégiales et ouvertes de direction, l'autonomie de chaque acteur collectif et de chaque niveau de structuration, etc. Cela rend beaucoup plus complexes que dans les modèles verticaux descendants les démarches de construction de l'action collective, avec une tension fréquemment présente entre souci participatif et quête d'efficacité.

Mais ces tendances associées à l'individualisme et à l'individualisation sociale sont contrebalancées par des tendances très fortes à la bureaucratisation du fonctionnement de nombre d'associations, qui renvoient aux logiques de l'organisation et de l'entreprise décrites brièvement en introduction (dont participe la quête de l'efficacité), tendances qui débouchent notamment dans de nombreux cas sur des risques de hiatus croissant entre la direction institutionnelle de l'association (président, bureau, CA, AG) et sa direction organisationnelle (direction et hiérarchie salariée), ou encore entre les instances dirigeantes, qu'elles soient bénévoles ou salariées, et les autres acteurs du groupement associatif. La dynamique de l'association comme organisation a notamment été étudiée par Laville et Sainsaulieu (1997). Cette voie de recherche demande à être approfondie, car il est certain que si les associations se présentent comme des entreprises et des organisations « pas comme les autres », le statut précis de cette différence revendiquée, et sa traduction dans les modes de fonctionnement, sont encore aujourd'hui très insuffisamment travaillés, aussi bien par les chercheurs que par les acteurs du monde associatif eux-mêmes.

4) Les rapports entre monde associatif et espace public

Le monde associatif se situe dans un espace difficile à penser dans les catégories usuelles du public et du privé ou du général et du particulier. En effet, les initiatives civiles qui donnent naissance aux associations sont juridiquement de droit privé. Elles peuvent également être qualifiées sociologiquement dans certains cas de privées ou de particularistes, du fait qu'elles sont essentiellement centrées sur leurs membres par exemple (selon une logique communautaire ou individualiste). Leur principal rapport avec la question de l'espace public renvoie alors d'une part au respect de la liberté associative en tant que liberté publique fondamentale, et d'autre part à la densité et la diversité du tissu social qu'elles contribuent par leur dynamisme conjoint à produire et reproduire, en tant que richesse collective. D'autres associations relèvent beaucoup plus directement de la sphère publique, que ce soit sur des bases militantes mettant en forme l'espace public (mise en débat public de questions et d'enjeux, contestation politique, visée de transformation sociale) ou sur la base de la gestion de services ou d'équipements porteurs d'enjeux publics.

La tradition républicaine française s'est construite sur une culture de la généralité (Rosanvallon, 2004), qui a conduit à identifier l'État à l'intérêt général et à rejeter activement (notamment par les interdictions qui ont frappé au XIX^e siècle les syndicats et les associations) puis à méconnaître cette inscription forte du monde associatif dans l'espace public, au nom de la lutte contre les structures intermédiaires entre le citoyen et l'État. Le développement de l'État providence et l'ensemble des mouvements sociaux qui ont marqué les sociétés occidentales à compter des années soixante ont contribué à redéfinir les représentations des relations entre public et privé et à permettre l'autonomisation de l'espace associatif autour des notions d'intérêt commun ou collectif (Barthélémy, 2000 : p. 15). Mais si aujourd'hui la contribution des associations à la vie de la cité est beaucoup plus clairement affirmée, il n'en demeure pas moins une difficulté doctrinale et théorique à préciser la nature de cette contribution et le statut politique au sens le plus large du terme des associations.

A cet égard, les questionnements portés par les quatre groupes de recherche-action de même que par les participants à la rédaction de la charte des engagements réciproques entre Ville et associations mettent clairement en évidence cette difficulté.

Une manière de construire la réflexion consiste à voir dans les associations « une des dimensions d'une société civile organisée » (Evers, 2000 : p. 571), et éventuellement plus fortement « l'une des dimensions de l'espace public des sociétés civiles » (*Ibid.* : p. 569). Cette double manière de caractériser le monde associatif permet d'établir une distinction analytique entre composante privée et composante publique de la société civile, distinction qui traverse le « secteur » associatif lui-même et qui rejoint dans une certaine mesure l'opposition fréquemment établie entre associations de membres et associations militantes. Cette grille de lecture est à approfondir, en particulier à travers la notion de « souveraineté complexe » développée par Rosanvallon (2000), à travers également une analyse sociohistorique des rapports entre société civile et société politique. Car comme le souligne Martine Barthélémy :

« Les activités de la société civile ne sont pas dissociables de la société politique : le rôle des associations relève d'une logique d'ensemble du fonctionnement social. En étroite interdépendance avec le syndicalisme et les organisations partisans ou encore les Églises, la vie associative constitue une réponse au changement, notamment l'urbanisation, la démocratisation de l'instruction, l'irruption des classes moyennes, en même temps qu'elle représente un aiguillon des pouvoirs publics et un élément de diffusion de la modernité. Les associations médiatisent les conflits idéologiques de la société globale, contribuent à la formation des élites et à la structuration du pouvoir local et participent à la définition des politiques publiques tout en légitimant la sphère politico-administrative (Barthélémy, 2000 : p. 15-16). »

« Dans ses rapports avec la société politique, le champ associatif est confronté aujourd'hui à des dynamiques plurielles : décentralisation et déconcentration des services de l'État et accroissement des prérogatives des collectivités territoriales ; construction européenne ; multiplication des politiques publiques dans tous les domaines et sollicitations de plus en plus nombreuses adressées dans ce contexte au monde associatif ; valorisation de notions telles que le développement territorial participatif ou la démocratie participative ; mutations économiques et sociales, crise de l'État providence et transformations en profondeur des politiques sociales. C'est notamment dans le contexte de la dernière dynamique mentionnée que la crainte de l'instrumentalisation se fait plus vive (voir mon autre texte portant sur ce point). Un autre danger qui guette nombre d'associations est de verser dans une gestion de l'urgence au détriment de leur projet politique (Barthélémy, 2000 : p. 16). »

5) Les typologies des associations

Il est important pour analyser la vie associative de dépasser les découpages juridiques (statut loi 1901) et de déconstruire la fausse homogénéité que crée la notion même d'association, afin de penser la vie associative effective dans sa diversité, ses ambiguïtés, ses tensions internes. Cela n'interdit pas comme on l'a vu, d'essayer simultanément de repérer des tendances historiques significatives ayant un caractère transversal. L'une des façons de dépasser l'homogénéité consiste à élaborer et à confronter des typologies reposant sur des critères variés pour mieux cerner le paysage associatif, ses orientations et ses transformations.

Parmi les typologies proposées qui ne sont pas construites par domaine d'action, mentionnons celles qui distinguent petites associations de membres (ou d'expression et de participation, sur la base de centres d'intérêt communs), associations militantes (qui se positionnent d'abord en fonction d'une cause ou de revendications portées par des groupes sociaux ; ceci inclut les grandes fédérations rattachées à des mouvements d'idées) et associations gestionnaires d'équipements et de services, qui visent d'abord à produire des services et sont également massivement des associations employeur (Prouteau, 2003).

Cette typologie recouvre à partir d'une autre entrée les oppositions fréquemment établies par les acteurs associatifs entre petites et grosses structures, associations avec ou sans salariés, associations conventionnées ou non. Elle est pertinente à condition de bien avoir en tête qu'une typologie n'est pas la même chose qu'un classement. Repérer des types aide à dégager des critères de discrimination jugés significatifs, sur la base d'orientations ou de caractéristiques partagées. Mais si la construction des types s'oriente logiquement vers le durcissement des différences afin de clarifier l'espace des orientations, l'examen concret des réalités doit amener à raisonner en termes de plus ou moins et de recoupement des orientations. Ainsi, une association gestionnaire d'équipements ou de services peut être simultanément fortement militante dans ses orientations, parce qu'elle est portée par un projet de transformation sociale. Il convient donc d'éviter de verser dans des oppositions factices, qui viennent du fait que l'on veut classer chaque association dans une case et une seule au lieu de voir dans les typologies des outils d'analyse.

Il convient d'approfondir ces approches typologiques, en essayant en particulier de combiner lecture horizontale (visant à saisir l'espace des orientations qui traversent le champ associatif à un moment donné) et lecture historique (visant à saisir les transformations historiques qui caractérisent le champ associatif dans son ensemble).

6) Prolongements

L'objectif de la recherche au cours de l'année 2006 sera d'approfondir et de prolonger les réflexions ci-dessus à travers un travail à la fois théorique et empirique dans les directions suivantes.

Typologies et analyse d'expériences :

Il est important de poursuivre le travail visant à essayer de mieux caractériser l'espace associatif, aussi bien en général que dans sa configuration rennaise. Pour cela, il conviendra de poursuivre le travail ici seulement ébauché de confrontation de typologies et de recueil d'informations à caractère statistique sur la répartition des associations comme sur les grandes tendances observables. Mais il est également important, pour sortir d'une lecture trop abstraite de la vie associative, d'articuler ce travail avec le recueil et l'analyse d'expériences associatives, permettant à la fois de donner chair aux typologies et de les raffiner à travers l'approfondissement du sens que prend l'histoire associative dans les différents cas de figure recensés.

La question des collectifs :

Il convient d'approfondir l'idée selon laquelle on assiste à un accroissement du nombre de groupements et des modes de fonctionnement pouvant être analysés sous la figure du collectif, accroissement renvoyant lui-même à des transformations de longue durée dans la manière de penser et de construire le lien social et le lien politique. L'une des voies privilégiées pour analyser ces transformations de longue durée est la thèse d'un processus culturel et social d'individualisation. Une des manifestations de ce processus semble être en effet la montée en puissance de la figure du réseau et le reflux des pensées de la société comme totalité englobante et des acteurs collectifs comme totalités homogènes hiérarchisées, sites d'une appartenance forte (exemples : collectifs d'artistes, fonctionnement en collectif d'une association, collectifs inter associatifs). Une autre orientation renvoie plutôt aux différentes formes de l'atomisation sociale, de la précarisation socioéconomique, de l'affaiblissement du capital social, débouchant sur des difficultés à faire communauté ou société et du coup à des formes de regroupement à faible intégration interne (exemple : les collectifs d'habitants dans les quartiers d'habitat social).

L'objectif sera de proposer une typologie et une interprétation des collectifs, à partir d'un corpus local (corpus de collectifs, de textes, études de cas, observations ou entretiens), et de réfléchir à la manière dont la philosophie et les orientations qui les traversent se retrouvent aussi dans les associations plus classiques ou permettent de comprendre pourquoi celles-ci n'attirent pas certaines catégories d'acteurs, en particulier les plus jeunes (ceci rejoint aussi les orientations de recherche développées dans la contribution de Patricia Loncle).

La question de la « société civile » et celle de l'action publique :

L'objectif sera de confronter et d'essayer d'articuler deux interprétations très différentes de la notion de « société civile » :

- une interprétation où l'on raisonne en termes de « sphères » et où la société civile désigne l'ensemble des rapports sociaux hors État et hors sphère domestique ;
- une interprétation où l'on raisonne en termes d'« acteurs » et où la société civile désigne fréquemment l'ensemble des acteurs qui ne relèvent ni de l'État ni du « marché ».

Cette tentative d'articulation passera notamment par une réflexion autour de l'action publique et de l'espace public, en montrant que la société civile comprise comme sphère a, dans la tradition républicaine française, été associée aux catégories du privé et du particulier, tandis que la société civile comprise comme acteur est souvent associée aux catégories du public et du politique, et même à l'idée d'une autre façon de faire de la politique.

Références citées

Barthélémy, Martine, *Associations : Un nouvel âge de la participation ?*, Paris, Presses de Sciences Po, 2000.

Evers, Adalbert, « Les dimensions sociopolitiques du tiers secteur », *Sociologie du travail*, n° 42, 2000, p. 567-585.

Ion, Jacques, *La fin des militants ?*, Paris, Éditions de l'atelier et Éditions ouvrières, 1997.

Ion, Jacques, « Engagements associatifs et espace public », *Mouvements* n°3, mars-avril 1999, p. 67-72.

Laville, Jean-Louis, et Renaud Sainsaulieu (sous la dir. de), *Sociologie de l'association : Des organisations à l'épreuve du changement social*, Paris, Desclée de Brouwer, 1997.

Maillard, Jacques de, « Les associations dans l'action publique locale : participation fonctionnalisée ou ouverture démocratique ? », *Lien social et politiques*, n°48, automne 2002.

Prouteau, Lionel (sous la dir. de), *Les Associations entre bénévolat et logique d'entreprise*, Rennes, PUR, 2003.

Rosanvallon, Pierre, « Les voies nouvelles de la souveraineté du peuple », conclusion de son livre *La démocratie inachevée : Histoire de la souveraineté du peuple en France*, Paris, Gallimard, 2000.

Rosanvallon, Pierre, *Le modèle politique français : La société civile contre le jacobinisme de 1789 à nos jours*, Paris, Seuil, 2004.

Sue, Roger, *Renouer le lien social : Liberté, égalité, association*, Paris, Odile Jacob, 2001.

Vermeersch, Stéphanie, « Entre individualisation et participation : l'engagement associatif bénévole », *Revue française de sociologie*, 45-4, 2004, p. 681-710.

Yves BONNY
Sociologue à l'Université RENNES 2

Conclusion

En conclusion de ce rapport, nous pouvons évaluer le travail réalisé, mettre en évidence les principaux enseignements de la recherche-action et formuler quelques propositions d'orientations pour la structuration des travaux à conduire en 2006.

1) Evaluation du travail réalisé

Conformément au cahier des charges du programme de recherche-action, nous avons mis en oeuvre trois types de travaux complémentaires :

- l'analyse de contenu des documents récents sur la vie associative rennaise,
- l'animation de quatre ateliers de recherche-action coopérative fondée sur l'analyse de l'expérience, l'exploration et la confrontation des points de vue,
- la conduite de travaux de recherche complémentaires réalisés selon des approches disciplinaires.

Ces travaux constituent la matière du présent rapport et les premiers éléments de structuration d'une réflexion qui fera l'objet d'approfondissements thématiques et d'une conception partagée des actions à conduire en matière d'expertise et de recherche.

Nous avons l'ambition de mobiliser largement et dans la durée, les acteurs associatifs dans les ateliers de recherche-action coopérative. Partant du principe que la constitution d'un groupe de recherche est optimale à dix/douze personnes, nous avons volontairement limité le nombre d'inscrits à quinze personnes par atelier. Nous avons rencontré des difficultés à maintenir une large participation au-delà de « noyaux durs » composés de six à huit personnes. Nous pouvons expliquer cette situation de plusieurs manières :

- une possible confusion entre la démarche de recherche-action et la démarche « charte des engagements réciproques » et aussi la multiplication des séances de travail ;
- une gestion du temps délicate pour des bénévoles et des professionnels engagés par de multiples appartenances ;
- et enfin le caractère exigeant et parfois austère de la démarche de recherche.

Cependant, nous avons pu constater un intérêt réel et une implication forte des personnes qui ont saisi l'opportunité de ces ateliers pour confronter leurs idées, mettre en commun leurs expériences et approfondir des questions qui constituent des enjeux pour eux et leurs associations.

Nous avons également le souhait d'articuler la démarche de recherche-action et la démarche de refondation des relations ville/associations. Si nous avons pris l'initiative d'inviter les personnes impliquées dans la démarche de refondation (Forum, séminaire, ateliers), nous avons pu constater à nouveau les obstacles générés par le manque de disponibilité des personnes au cours de cette première année où se sont multipliés les groupes de travail et les assemblées. De plus, les rythmes de production des deux démarches ne sont pas comparables.

La mise en oeuvre d'ateliers transversaux, la diffusion du rapport, la communication des travaux d'approfondissement vont permettre de renforcer les interactions et la circulation des idées.

2) Principaux enseignements : les thèmes, les problèmes, les objets de recherche à travailler

Une lecture transversale des productions révèle trois principales préoccupations qui motivent l'effort de recherche et qui orientent les réflexions et leur formalisation.

La première relève de la production de connaissances pour mieux décrire et caractériser le fait associatif local et ses transformations. Nous avons, dans l'analyse documentaire comme dans les écrits de synthèse de fréquentes interrogations sur les catégories et les classifications pertinentes. Cette recherche du « bon chiffre » et de la bonne définition souligne à la fois la faiblesse des outils statistiques, la plasticité des catégories utilisées par les acteurs et le caractère hétérogène du monde associatif.

La seconde met en lumière le besoin de comprendre les représentations sociales de l'association et de l'engagement associatif, de mieux cerner les profils et trajectoires des acteurs, notamment bénévoles, et enfin d'identifier ce qui différencie et ce qui unit en terme de valeurs, de pratiques, d'enjeux, d'utilité sociale. Ces préoccupations sont fréquemment formulées par les oppositions classiques bénévoles/salariés à propos des processus de professionnalisation, espace public/espace politique à propos de la citoyenneté et du fonctionnement démocratique, système institutionnel et notabiliaire /mouvement alternatif à propos de l'engagement sa critique et sa justification.

Enfin, la démarche témoigne d'une volonté d'enrichir l'action collective par l'effort de réflexivité et d'analyse des pratiques.

Les travaux empruntent des voies complémentaires, l'entrée par les acteurs associatifs et l'entrée par les structures.

Les acteurs associatifs, « dirigeants », « militants », « bénévoles », « professionnels », « jeunes », sont étudiés à travers les formes et le sens de leurs engagements, leurs positions dans l'espace associatif, les problèmes qu'ils rencontrent, les satisfactions qu'ils recherchent.

Les structures associatives sont étudiées au plan interne sous deux aspects principaux :

- leur capacité à constituer des lieux d'apprentissage des responsabilités, de participation à un fonctionnement démocratique libre et souple, de contribution à l'éducation à la citoyenneté,
- la dimension personnelle et relationnelle du lien associatif (l'intérêt individuel et collectif, l'utilité d'agir pour soi et pour autrui, l'étayage identitaire et la recomposition des solidarités).

La position de l'association dans la cité est également interrogée,

Si la contribution des associations au tissage de liens sociaux est souvent affirmée comme une évidence, il apparaît nécessaire d'approfondir la compréhension de cette représentation collective et notamment de mieux cerner la nature des liens qui se nouent au sein d'une association entre les adhérents, les bénévoles et les professionnels et aussi de saisir l'attachement de ces acteurs à leurs associations d'appartenance. Cette approche de l'association et de sa contribution à la structuration de relations sociales s'accompagne d'une interrogation sur la position instable de l'association entre sphère privée et sphère politique.

Notons que la recherche-action a permis de favoriser la rencontre, l'échange d'expériences, la confrontation des points de vue. La segmentation des associations par la spécialisation (domaine, public, localisation) ou la structuration fédérative va à l'encontre de la mutualisation des savoirs et de l'inter-coopération. C'est sans doute un enjeu politique majeur que d'interroger les formes de coopération inter-associative et leur capacité à construire un objet commun, transcendant les intérêts privés et sectoriels, au service de la cité et en partenariat avec les pouvoirs publics.

3) Orientations pour la recherche et l'action : les questions à approfondir, la démarche de construction d'un outil commun d'observation et d'analyse.

Nous proposons de poursuivre le travail sous deux formes :

- la mise en œuvre d'un groupe de travail, animé selon les méthodes de la recherche-action, autour de la question des ressources, de la recherche et de l'expertise sur les dynamiques associatives rennaises (vers un observatoire ?). La composition de ce groupe de travail doit prendre en compte les capacités de mobilisation d'acteurs associatifs et le renforcement du partenariat avec les promoteurs de la démarche de refondation et le CRVA (Alain Penven).
- la conduite de travaux de recherche autour de 4 axes :
 - 1- les formes d'organisation et de participation des jeunes dans la cité (Patricia Loncle),
 - 2- la question de la citoyenneté, de l'espace public et la place des associations dans la construction des politiques publiques (Yves Bonny),
 - 3- la position des associations dans les quartiers dans un contexte de gestion de proximité et de démocratie participative (Alain Penven),
 - 4- l'analyse du lien associatif et du sens de la participation (Nadine Souchard).



COLLEGE COOPERATIF EN BRETAGNE

CENTRE DE RECHERCHE COOPERATIVE EN BRETAGNE
-CRCB-

Recherche Action sur les
Dynamiques Associatives Rennaises
(RADAR)

PROJET DE RECHERCHE-ACTION COOPERATIVE

En partenariat avec la CRES-CRVA

Février 2005

Annexe

I- Contexte et objet

Contexte :

A la suite de la crise entre l'OSCR et la municipalité et dans le prolongement des ateliers de la vie associative, l'ADECAMB et le Collège Coopératif en Bretagne ont proposé d'accompagner la réflexion en mobilisant une démarche de recherche-action coopérative.

Les attentes de la ville de Rennes :

La Ville souhaite définir un nouvel outil de soutien à la vie associative rennaise. Elle recherche une « structure » capable de répondre à ses attentes afin de travailler trois axes principaux dégagés à partir des ateliers de la vie associative :

- 1- l'expertise et la connaissance du fait associatif,
- 2- l'animation de la coopération inter associative,
- 3- et enfin l'appui à la constitution d'une Conférence locale Ville-Association.

La Ville tout en considérant le caractère novateur et expérimental de la démarche de recherche-action, envisage la mise en œuvre de moyens : création d'une banque de données, réalisation d'enquêtes et d'études, accompagnement de groupes inter associatifs, organisation de rencontre et débats, soutien aux collectifs associatifs...

Les assises de la vie associative du 6 novembre 2004 ont confirmé l'intérêt que présente une démarche de recherche-action pour les acteurs associatifs qui souhaitent mettre en commun leurs réflexions et construire ensemble de nouvelles pratiques inter associatives.

Cependant, les participants à l'atelier 2 «Une recherche-action pour créer collectivement un outil d'expertise et d'animation du fait associatif » ont attiré notre attention sur quelques points de vigilance :

- définir précisément les modalités de constitution des groupes de recherche afin de veiller à une «bonne représentation » de la diversité du monde associatif rennais et en évitant une « sur-représentation » des structures importantes,
- vérifier le degré d'engagement des acteurs et leur disponibilité dans la durée,
- revoir la temporalité du programme pour tenir compte de la disponibilité des acteurs intéressés et établir des passerelles avec la démarche de constitution de la Conférence locale et l'écriture de la Charte des engagements réciproques.

II- La proposition du Collège Coopératif

Le Collège Coopératif en Bretagne propose de concevoir un dispositif d'accompagnement méthodologique et scientifique, mobilisant les méthodes de la recherche et de la recherche-action, afin d'offrir aux acteurs impliqués dans la vie associatives rennaise un cadre structurant et stimulant susceptible de permettre :

- 1- de construire collectivement un questionnement, à partir de leurs expériences associatives et de leur analyse du contexte local, sur les enjeux de la coopération inter associative, la relations aux collectivités publiques, la mutualisation de ressources et des moyens...

- 2- d'élaborer collectivement des propositions et de co-construire avec la ville des outils et des ressources notamment dans le domaine de l'expertise et de la compréhension du fait associatif,
- 3- d'approfondir la connaissance du fait associatif et ses transformations.

Cette démarche de recherche doit trouver sa légitimité à trois niveaux :

- Premièrement, dans la mise en œuvre de principes, de méthodes et de techniques en référence aux critères de scientificité, d'une part, au respect des personnes et de leur collectif d'appartenance, d'autre part.
- Deuxièmement, par la construction d'une posture autonome, dégagée des enjeux politiques et des contraintes de la gestion d'une structure, favorable à l'expression d'une lecture critique et réflexive des situations observées.
Cette question de l'autonomie du processus de recherche-action n'exclut pas la constitution d'un groupe de pilotage formé des parties prenantes.
- Troisièmement, l'adhésion des acteurs de la vie associative rennaise à la démarche et leur mobilisation dans la durée.

A partir d'un accord sur les objectifs et d'un engagement des acteurs, il est possible d'envisager de structurer le processus selon l'ébauche présentée ci-après.

Remarque : la démarche de recherche-action est à distinguer, d'une part, de l'animation des collectifs associatifs réalisée par le CRVA (RECA, Collectif handicapés...) et, d'autre part, de la démarche d'élaboration de la charte des engagements réciproques Ville/associations et de la constitution de la conférence locale. Cependant, il est prévu d'organiser des « passerelles » entre ces démarches, d'assurer une coordination entre la CRES-CRVA et le CCB et enfin de solliciter les salariés du CRVA, compte tenu de leur connaissance du fait associatif, pour un soutien à la recherche-action (documentation, expertise...)

2005

Phase 1- Phase de construction (Janvier-Février-Mars)

- 1- Constitution du comité de pilotage composé de représentants des pouvoirs publics, du monde associatif, d'universitaires.
- 2- Constitution d'un groupe de travail initial composé des volontaires identifiés lors des assises de la vie associative,
- 3- Elaboration concertée du cahier des charges,
- 4- Elaboration des critères de constitution de 4 groupes thématiques, sectoriels ou territoriaux.
- 5- Constitution d'une base documentaire, ébauche d'une typologie des associations rennaises.

Phase 2 – Phase de recherche-action-coopérative (Avril 2004 à décembre 2005)

- 1- Mise en œuvre d'un chantier coordonné de 4 ateliers de recherche-action-coopérative (Nadine Souchard, Danielle Dujardin, Paul Ondongo, François-Marie Ferré)

Modalités :

- 6 séances de 3 heures programmées chaque mois, d'avril 2005 à décembre 2005, avec production écrite à chaque séance (journal d'atelier),

- 1 séance de mutualisation et de coordination d'une journée (probablement le samedi), en Juin 2005, (passerelle avec la démarche « Conférence locale » CRES CRVA),
- 1 conférence thématique pour chaque groupe en relation avec son objet de recherche-action (intervention d'un expert, présentation d'expériences innovantes...).

Les critères de constitution des groupe seront définis au cours de la phase 1 dite de co-construction.

Nous pouvons imaginer une approche thématique, sectorielle et territoriale, par exemple :

- 1- Citoyenneté et cadre de vie,
- 2- Cultures, cultures émergentes,
- 3- Santé et bien-être social,
- 4- Territoires.

Nous pourrions également retenir trois questions transversales aux quatre groupes :

- 1- coopération (et concurrence) inter associative,
- 2- relations entre les associations et les collectivités publiques,
- 3- ressources (expertise, compétences, outils).

2- Recherche sur les nouvelles formes de mobilisation collective (Patricia Loncle, Yves Bonny)

L'objectif de cette démarche complémentaire est d'identifier et de comprendre les formes nouvelles de mobilisation collective. L'observation, de type ethnographique et sociologique, permettra de rencontrer des personnes qui ne s'engagent pas dans les formes associatives structurées. De plus, des entretiens avec des personnes ressources seront réalisés.

Par ailleurs, il convient d'étudier l'opportunité de mettre en place un atelier spécifique pour les élus et agents de la ville de Rennes partenaires des associations ou impliqués dans le soutien aux acteurs associatifs (services centraux et déconcentrés à l'échelle des quartiers).

2006

Phase 3- Forum (mutualisation et ateliers transversaux), structuration des préconisations (Janvier 2006)

- 1- Forum (mutualisation et ateliers transversaux, passerelle avec la démarche « conférence locale » CRES CRVA),
- 2- Rédaction du rapport intermédiaire,
- 3- Tableau des préconisations.

Phase 4- Séminaire de recherche-action et recherche interdisciplinaire (2006, Février à Novembre)

Il s'agit, dans le prolongement des travaux des groupes de recherche-action-coopérative, qui prennent appui sur l'expérience des acteurs et l'analyse des pratiques, de produire des travaux complémentaires d'approfondissement théoriques et méthodologiques permettant d'étayer la compréhension du fait associatif et de ses transformations.

Nous pourrions structurer cette recherche interdisciplinaire, menée en partenariat avec des laboratoires universitaires, autour de trois axes :

- 1- la transformation des formes de l'engagement associatif,
- 2- la place des acteurs associatifs dans un contexte de recomposition territoriale de l'action publique (quartiers, ville, agglomération, pays),
- 3- générations, temps sociaux et participation à la vie associative.

Un séminaire de recherche-action ouvert aux personnes impliquées dans les ateliers de recherche action coopérative sera proposé afin de permettre des approfondissements thématiques et la confrontation des analyses.

Phase 5- configuration de l'outil d'observation et d'expertise (Décembre 2006)

A l'issue de ce processus de recherche et de recherche-action, il s'agira également de concevoir et de proposer la création d'une démarche d'observation et d'expertise du fait associatif en partenariat avec la CRES-CRVA.

Rédaction du rapport final.

3- Equipe de recherche et de recherche-action

Coordination et pilotage scientifique

- Yves BONNY, sociologue, MC Rennes 2/RESO
- Alain PENVEN, Directeur du CCB-CRCB

Ateliers de recherche-action coopérative :

- Danielle DUJARDIN, Responsable de programmes européens, CCB,
- Paul ONDONGO, Responsable de formation, Pôle Management des entreprises, CCB,
- Nadine SOUCHARD, Responsable de formation, Pôle recherche-action en pratiques sociales, CCB
- François Marie FERRE, Conseil en management, Enseignant ESC, chargé de cours au CCB.

Recherche sur les nouvelles formes de mobilisation collective

- Patricia LONCLE, Sociologue, professeur à l'ENSP,
- Yves BONNY, sociologue, MC, Rennes2

Séminaire de Recherche-action et recherche interdisciplinaire :

- Yves BONNY, coordination axe 1
- Alain PENVEN, coordination axe 2 et animation du séminaire de recherche-action
- Nadine SOUCHARD, coordination axe 3

Note sur la recherche-action coopérative

La démarche de recherche-action coopérative suppose la constitution d'un groupe hétérogène (par le statut, l'implication, l'ancienneté, la génération...), fondé sur un engagement personnel et volontaire. Il convient de préciser, que les participants agissent comme membres d'un groupe de réflexion qui s'accordent collectivement sur un mode de fonctionnement avec le souci de l'écoute et de la mutualisation. L'objet central est de produire collectivement une réflexion, le groupe n'ayant aucun pouvoir décisionnel, mais constitue une force de propositions. Cela suppose également de la part de l'animateur-chercheur une posture de « miroir réactif » qui doit accepter deux contraintes inhérentes à la démarche retenue et qui sont en décalage par rapport aux pratiques habituelles de la recherche ou du conseil. La première contrainte est d'éviter l'effet d'imposition d'une problématique (la problématique du chercheur ou celle du commanditaire) et d'aider à la construction d'une problématique commune, fruit d'une maïeutique collective et d'une négociation entre les acteurs. La seconde contrainte a trait à l'acte d'écrire. Persuadé que le passage à l'écrit, dans nos sociétés tout au moins, est nécessaire à la construction d'une pensée et à sa communication, l'animateur-chercheur rédige à l'issue de chaque séance un texte court, synthétique, qui reflète le cheminement du groupe. Si la réflexion est collective, l'écriture, dans un premier temps est individuelle (par la suite, chaque membre sera invité à apporter une contribution écrite s'il le souhaite). Le rédacteur doit à la fois traduire et respecter, tout en réagissant au propos tenus et aussi proposer des pistes de réflexion, des indications de lecture. Le texte ainsi structuré et rédigé est soumis à l'approbation du groupe avant diffusion. Après corrections, compléments, modifications, le texte validé constitue la première pierre d'une construction coopérative. La valorisation de la recherche-action coopérative est réalisée à partir de la production et la diffusion d'un recueil des journaux d'atelier et d'une synthèse.